

Photo Jean-Pierre Laporte, Varennes.
Signature de Marc-Amable Girard.

se retirer de la politique locale en 1882. C'est en termes profondément patriotiques qu'il ouvrait un congrès réunissant des protestataires contre les persécutions des catholiques, en 1890: «Il rappela, entre autres faits historiques, les découvertes de La Vérendrye, la construction du Fort Saint-Charles, sur le lac des Bois, du Fort Maurepas à l'embouchure de la rivière Winnipeg. L'orateur fit un tableau rapide des œuvres de Mgr. Provencher, de Mgr. Taché, des Oblats de M. Immaculée, des Sœurs Grises, de tous les hommes de langue française». ¹⁰⁶ L'honorable sénateur devait décéder en septembre 1892. Il avait vu le jour dans l'antique et charmante résidence du Petit-Bois, en mars 1822, de Josephte Daunais et d'Amable Girard.

La galerie de ces Varennois de jadis qui marquèrent leur époque est peuplée à souhait. Voici cet autre avocat éminent, chef d'une lignée d'avocats et de juges dont le nom de plusieurs descendants figurent encore au barreau de Montréal:

83. Ibidem. Certains jours, le nombre atteignait 900.

84. Lacour-Gayet, p. 258.

85. *Journal tenu par Armury Girod...*, p. 416.

86. Pour ne pas dire carnage. Après la bataille, il incendiera le village et expulsera les femmes et les enfants de leurs maisons, les livrant aux rigueurs de l'hiver.

Christophe-Alphonse Geoffrion. Ce professionnel, dont un sénateur disait qu'il était «*la plus belle intelligence légale naturelle que j'aie connue*», naissait chez-nous en novembre 1843, de Félix Geoffrion, agriculteur. Il fit ses études au Collège de Saint-Hyacinthe et à l'Université McGill, et fut admis au barreau en 1866. L'avocat avait choisi pour compagne la fille de Sir Antoine Aimé Dorion: Eulalie. Il devint ministre d'État, membre du Conseil privé et Bâtonnier de la province. Cet éminent Varennois devait décéder dans sa villa de Vaudreuil, en été 1897.¹⁰⁷

Pour sa part, si l'un des fils du pionnier Beauchamp entra dans l'arène politique, plusieurs membres de cette grande famille se spécialisèrent dans l'enseignement. Joseph Beauchamp, baptisé à Lachenaie en 1739, aurait possiblement été l'ancêtre de la branche varennoise. De son mariage avec Marie Girard en 1761, il eut une douzaine d'enfants, dont Joseph. Ce dernier fut député du comté de Surrey de 1808 à 1812. Il convola en 1822 avec Marie-Anne Julien Robbert de la Morandière, veuve de Joseph Crevier Du Vernay. Son épouse se trouvait donc la mère de Ludger, fondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste. Mais le chanoine Beauchamp (oncle de M. Edmour Beauchamp, patriarche de 91 ans que connaissent de nombreux contemporains...) inaugura la chaîne familiale des éducateurs. Avant d'être curé à Sorel, il enseigna à Saint-Hyacinthe. Il devait être sépulturé en 1929. Mlle Bernardine, sœur de M. Edmour, fut bien connue des Varennois de l'âge d'or: elle fit la classe au Grand-Pays-Brûlé de 1914 à 1939. Une seconde Bernardine, fille de M. Edmour, fut institutrice à la Baronnie durant 19 ans. Mais elle devait encore professer durant un quart de siècle, dont 20 ans à Jacques-Cartier où elle fut directrice. Cette éducatrice fut décorée du Mérite Scolaire en 1954 et du Mérite diocésain, 2 ans plus tard. A ce bel actif de professeurs Beauchamp

87. *Une vieille maison...*, Yolande Rivard.

88. Les Chasseurs sont de simples soldats, l'Aigle est le commandant, etc.

89. *Les Patriotes...*, p. 75. De ces 99: 12 sont exécutés, 58 déportés en Australie et 2, bannis.

90. *Ibidem*, p. 203.

il faut additionner encore une demi-douzaine d'enseignantes, dont 3 sont à l'œuvre présentement.¹⁰⁸

La vie des frères Jovite et Oscar Chagnon, chacun à sa manière, laissa aussi une empreinte. Ils étaient tous deux fils d'Anaclet, agriculteur de Varennes. Jovite vit le jour en 1868 et son frère, 10 ans plus tard, ce qui fit que l'aîné put enseigner au cadet, au Collège de l'Assomption. Mais leur destinée devait bifurquer par la suite. Jovite fut ordonné en 1893. Après avoir été vicaire à divers endroits au Canada, il le fut pendant 10 ans en Nouvelle-Angleterre, au Massachusetts. Mais la paroisse de Saint-Antoine était devenue immense. Elle subit un clivage et ce fut l'abbé Jovite Chagnon qui présida à la fondation de la nouvelle paroisse, nommée Saint-Joseph-de-New-Bedford. Il érigea le presbytère et de très belles écoles. Le curé fut apprécié: *«Il est doué de qualités si éminentes que la sympathie, l'affection doivent nécessairement l'entourer, que le succès doit obligatoirement couronner ses efforts.»*¹⁰⁹ En 1940, ses mérites furent reconnus par sa nomination de Prélat Domestique de la Cour Romaine. Le saint homme devait être sépulture en 1954, après 44 années d'apostolat dans la même cure. Plus de 150 prêtres de diverses nationalités témoignèrent leur respect par leur présence à son service. Son frère Oscar, que déjà fascinaient les Amérindiens durant son enfance, leur dédia sa vie. Ordonné en 1905, il était nommé, deux ans plus tard, chez les Indiens de Marius, au Manitoba. Il fit également bâtir une église et des écoles, y travaillant de ses mains. A son décès en août 1969, ses ouailles manifestèrent le souhait de le garder avec eux. Il fut donc enterré sur les lieux. C'était le plus bel hommage filial que ses paroissiens pouvaient lui rendre.

Le recul de l'histoire facilite l'évaluation d'une œuvre. Mais il est des contemporains qui, déjà, ont fait preuve de distinction dans leur voie. Il serait impardonnable de ne pas

91. Idem, p. 298.

92. Idem, p. 309.

93. Idem, p. 90.

94. Minutes de la Corporation du Village; et Audet, p. 37.

mentionner la spécialité assez exclusive d'un médecin varennois, le docteur Jean-Paul Bousquet, spécialiste de la chirurgie de la glande thyroïde. Le médecin traite ainsi les personnes souffrant du goitre, tumeur de cette glande qui déforme la partie antérieure du cou. Le docteur Bousquet exerce sa profession depuis 26 ans et s'orienta vers cette spécialité dès le début de sa carrière. Il est rattaché à l'Hôpital Général de Verdun. Avec sa sœur, Mlle Thérèse Bousquet, il demeure rue Sainte-Anne, dans cette maison antique agrémentée de remarquables jardins. Le docteur et Mlle Bousquet sont descendants des seigneurs Lussier.

La tornade en 1892: si notre municipalité rayonna par l'apport de plusieurs de ses citoyens de haute volée, il est un fait à la fois surprenant, fantastique et catastrophique qui alimenta longtemps les journaux et les conversations. Saviez-vous que le bassin du Saint-Laurent est l'un des couloirs que peuvent emprunter les tornades venant des Antilles? Les Varennois de 1892 l'apprirent à leurs dépens. Vers midi, le 14 juin, le temps s'assombrit soudain. Mais il fallut encore quelque deux heures et demie avant l'entrée en scène d'une impérieuse tempête. Et cette entrée, déjà, était un spectacle insolite et inquiétant: une spirale de vents tourbillonnait depuis le sud-ouest avec un bruit de tonnerre et ressemblait à «une colonne de fumée au-dessus du fleuve».¹¹⁰ Le Rivière-du-Loup, pourtant, ce vieux loup... du fleuve qui en avait vu d'autres, ne rompit pas ses amarres. Le cyclone s'amusa d'abord: «il ébranla les maisons du village, arracha plusieurs toits, tordit des arbres et racla le gazon».¹¹¹ Mais il s'envenima en gagnant la Picardie. Plusieurs maisons s'écroulèrent. Le tourbillon cueillit un orme de 2 pieds de diamètre et l'emporta. Il fit plus encore. Il souleva une pierre énorme qui reposait dans un fossé et la déposa sur le rebord. La tornade jaillit comme une fusée vers la Butte-aux-Renards et traversa la concession des Trente en balayant un chemin à sa taille: elle

95. *Les Patriotes...*, p. 324.

96. Document manuscrit Desrochers.

97. *Les Patriotes...*, p. 67, 76, 362, 367.

98. *Ibidem*, p. 226 et 227.

avait couché une rangée d'arbres de la forêt. A la suite de ce désastre, plusieurs familles ruinées quittèrent Varennes. Le gouvernement organisa un fond de secours.

Les moyens de communication: en cette année de l'ouragan, l'ère des bateaux-vapeur battait son plein. Avant 1837, déjà, le Varennes sillonnait le fleuve et les fermiers écoulaient leurs produits par ce moyen.¹¹² On discute aujourd'hui de la possibilité d'un port de mer dans notre municipalité. Rien n'est nouveau sous le soleil... Avant même que le 19^e siècle n'ait pivoté dans le passé, Varennes constituait un port assez achalandé. La navigation était ouverte de la mi-avril à la fin novembre. Tous les jours de la semaine accostait au quai le Terrebonne, qui faisait la navette entre Montréal et Sorel. Mais deux autres bâtiments étaient aussi amarrés à Varennes: le Boucherville emportait la joie des vacanciers; partant en excursion dominicale, de Montréal à Varennes; et le Rivière-du-Loup, ce courageux qui brava la tornade, savait aussi rendre service: il s'affairait aux communications entre Varennes et l'Assomption, à la crue des eaux du printemps et de l'automne; il arrivait le matin, en même temps que le Terrebonne, et transbordait sa cargaison dans ce dernier, à destination de Montréal; puis il dormait au quai tout le long du jour en attendant le retour du Terrebonne; il reprenait alors une nouvelle charge et regagnait la rive nord. Le mouvement des passagers était considérable. Ceux-ci prenaient place sur le pont en déboursant .50 pour l'aller à Montréal et le retour. De nombreux jeunes Varennois fréquentaient le Collège de l'Assomption et il y avait affluence du côté du nord en septembre. Cette époque pittoresque du port fluvial varennois expira vers 1920. Le Terrebonne avait été affecté à un autre service. Le Berthier le remplaça, mais son épopée ne dura qu'un mois. Il prit feu au quai de Montréal.¹¹³

Mais les voies continentales avaient progressé, depuis la carte de Murray. S'il mentionne, outre les deux Côtes, la

99. Extrait du rapport Durham, cité dans Lacour-Gayet, p. 269.

100. Remarquable aussi par sa cruauté envers les Canadiens-français auxquels il consacre la moitié de ses 300 pages: «*Quel que soit le gouvernement dont ils dépendent, anglais ou américain, ils ne peuvent entrevoir aucun espoir pour leur nationalité.*» Puis il eut ces mots diffamatoires: «*Ils sont un peuple sans histoire et sans littérature.*»

Petite-Prairie, le Petit-Bois et la Baronnie, les autres rangs furent ouverts peu après. Tel fut la Rivière-aux-Pins, prolongement du rang bouchervillois du même nom, qui aurait débuté vers 1750.¹¹⁴ Le Japon, formé par 6 ou 7 maisons à une dizaine d'arpents de la Baronnie, ne fut jamais un véritable rang. La Butte-aux-Renards serait née également vers 1763. Mais cette *butte* n'est qu'indéfectible horizontalité... Peut-être y eut-il, autrefois, un monticule servant de tannière aux renards. La Pointe-aux-Pruches date des environs de 1770. Les Pays-Brûlés, Grand et Petit, tiendraient leur nom des feux d'abattis. Le Lac et le Pérou sont les derniers nés de la famille, vers 1800. La toponymie des montées, comme celle des îles, est d'une richesse étonnante. Nos ancêtres avaient le don de l'humour et de l'à-propos.

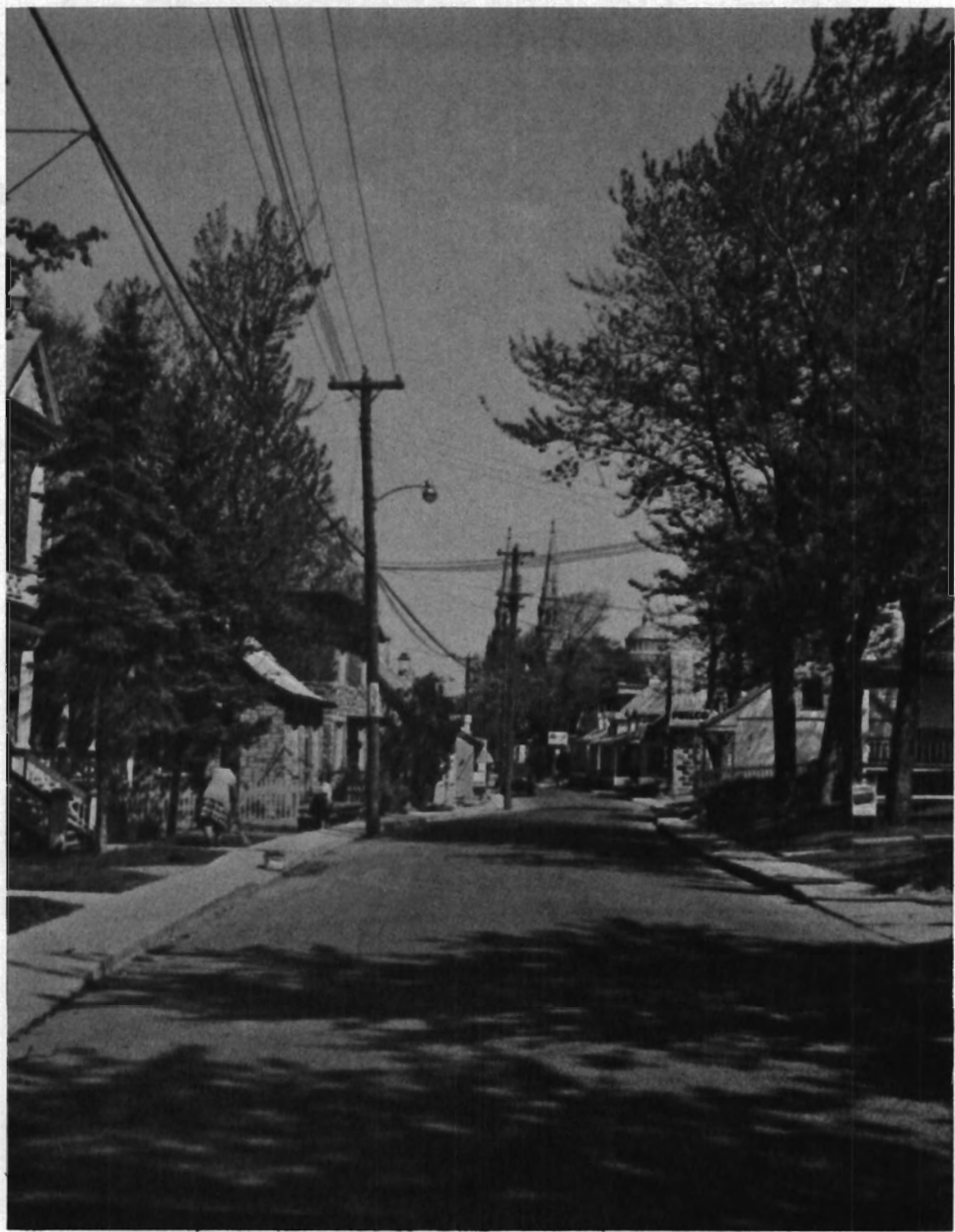
Les routes d'accès à l'extérieur avaient déployé leur ruban... de terre, puis d'asphalte. En 1829-30, Aignan-Aimé Mas-sue et Augustin Cartier sont nommés commissaires pour la percée d'une voie entre Varennes et Beloeil. Elle est effectivement ouverte en 1831.¹¹⁵ Le chemin de fer pénètre dans Varennes en 1882. La première artère pavée date de 1918 et constitue l'actuelle rue Sainte-Anne.¹¹⁶ Le boulevard Marie-Victorin la remplace en 1939. On était loin, déjà, de l'époque de Lanouiller de Boisclerc (environ 1735), alors qu'il fallait 4 jours de voiture pour parvenir à Québec, et encore plus loin du temps où l'on ne se déplaçait que sur le *chemin qui marche!*

Les 250 ans de la paroisse religieuse: «Car, dans nos pays, une paroisse vieille de deux siècles et demi n'est pas chose banale», admettait Omer Héroux.¹¹⁷ Et le journaliste parlait d'or. Les fêtes avaient été retardées d'une année à cause du deuil de la paroisse: Mgr. Ferréol Jobin décédait le 17 mars 1942. Trois semaines plus tard, M. le chanoine André Beau-regard, alors curé de Sainte-Julie, était désigné à la cure de Varennes. Si 251 ans de vie religieuse, en pays neuf, c'est notable... quelques 6 ou 7 mois pour mettre au point des

101. *Le régime municipal de la province de Québec*, Roger Bussièrès, publié avec l'autorisation du Ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, c.r., 1964, p. 20.

102. *Ibidem*, p. 23.

103. Copie de l'acte conservée aux archives du Village.



Rue Sainte-Anne en 1950.

manifestations paroissiales et préparer un catéchisme historique, comme disait si joliment Mgr. Anastase Forget,¹¹⁸ c'est peu! Mais ce que Varennois veut... Les fêtes, qui durèrent 3 jours, furent réussies. Elles étaient structurées sur trois piliers:

«Nous voulons que la paroisse en bloc rende un hommage public à ses chefs religieux qui depuis 250 ans ont présidé à ses destinées spirituelles. C'est notre premier but.

Nous voulons ensuite que la paroisse civile, intimement liée chez nous à la paroisse religieuse, se rappelle ses ancêtres et salue avec émotion leurs travaux et leurs mérites. C'est notre deuxième but.

Nous voulons que ces fêtes aient un résultat pratique, qu'elles soient une mise en lumière de la situation présente, qu'elles indiquent à chacun où se trouvent ses meilleurs intérêts, qu'elles orientent l'avenir et qu'elles deviennent une véritable occasion de progrès religieux, social et matériel. C'est notre troisième but.»¹¹⁹

Varennes en était alors au dernier stage de sa longue et, pourquoi pas, pieuse carrière agricole. Les 2,000 Varennois d'alors, dont la plupart descendaient des familles pionnières, avaient puisé leur persévérance dans l'encouragement de leur clergé.

Groupements: la nécessité d'une intégration des deux corporations varennoises était évidente. Une première demande de fusion ayant été faite en 1952, un groupe de citoyens jugèrent le moment propice à la formation d'une Chambre de Commerce. Ce groupement civique, en 1955, trouva un fondateur en la personne de M. Clodomir Forest, ingénieur de renom maintenant décédé. Cet organisme se mit immédiatement à l'œuvre et dessina un plan de zonage pour les corporations du village et de la paroisse, délimitant ainsi l'emplacement des parcs industriels. Les membres de ce comité dressè-

104. Histoire du Collège de l'Assomption, abbé Anastase Forget, Montréal, 1932, p. 422; et les souvenirs de Mlle Madeleine Beauchemin, nièce du curé.

105. Leurs homologues actuels sont: M. Laurent Brodeur, maire du Village depuis 1965, dont M. Maurice Dessurault est sec.-trés. depuis 1964; M. Guy B. de Grosbois, maire de la Paroisse, depuis 1963, dont M. Roger Champoux est sec.-trés. depuis quelques mois, remplaçant M. Fernand Brodeur.

rent également des règlements de construction qui servent de base aux normes actuelles. Peu après, ils devaient mettre au point une carte détaillée de la paroisse de Varennes. Ils prouvèrent leur qualité de *citoyens avertis* par le souci et la compétence apportés à diverses études: sur la protection contre les incendies de laquelle devait découler l'organisation actuelle; sur l'aqueduc municipal; sur l'organisation des loisirs; sur un rôle d'évaluation scientifique pour les deux municipalités, etc. L'une des dernières et très importantes réalisations, pour la tenue extérieure de notre localité, consiste en cette campagne d'embellissement en cours depuis 6 ans. L'initiateur et l'artisan en est M. A. Albert Dalpé, président actuel de la Chambre.

Comme dans toute municipalité d'une certaine importance, les groupes intermédiaires foisonnent. Les énumérer tous serait onéreux... n'en déplaît à la juste fierté qu'en auraient ces membres qui les perpétuent. Mais pour avoir un brin de réalisme, il faut dire qu'on retrouve les mêmes leaders aux rennes de divers organismes à la fois! Quoi qu'il en soit, les corps ont leur raison d'être, raison qu'ils puisent dans cette vérité que l'union fait la force.

Les Dames de Sainte-Anne, l'un des plus anciens groupements varennois, eut l'heureuse décision de conserver son nom alors que la plupart des organismes similaires arborent maintenant l'appellatif de Dames Chrétiennes. Quand on sait l'importance que prit chez-nous la dévotion à sainte Anne, on ne peut que s'en réjouir.

Le Conseil 3808 des Chevaliers de Colomb existe depuis '56 grâce à son fondateur, M. Félix Jodoin, maintenant disparu. Les recruteurs s'étaient fixé un objectif de 300 membres pour le Tricentenaire; il fut largement dépassé. Les activités de cet organisme charitable rempliraient plusieurs pages. Sans doute est-il bon de mentionner que le secours

106. *Visage du vieux Saint-Boniface*, Marie-Anna A. Roy, reproduit dans les documents Desrochers.

107. Document manuscrit Desrochers.

108. Informations fournies par Mlle Jeanne, fille de M. Edmour Beauchamp.

109. Abbé Forget, p. 440.

apporté par ce groupe n'est pas que financier: c'est parfois une assistance morale ou, encore, une aide dans le sens d'une offre de services opportuns.

L'Ordre des Filles d'Isabelle tient son nom de la reine d'Espagne Isabelle de Castille qui donna au Nouveau-Monde la chrétienté. Ce ralliement vit le jour aux États-Unis. L'effectif des Filles canadiennes s'élève au tiers de l'entité, soit 3,600 membres répartis en 254 cercles. Le Cercle Lajemmerais 1031 de Varennes fut inauguré en mars 1960 par Madame Thérèse Racicot, qui est régente depuis sa fondation et Député du District no 13 Diocèse de Saint-Jean. Le cercle varennois dénombre 135 adhérentes et son nom lui fut donné en l'honneur de Mère d'Youville. Le but de cet Ordre est: Pour l'Église et la société. La définition de leur aide est la même que celle du groupe précédent.

Nos enfants bénéficient d'un *Club Kiwanis*. Cette œuvre de jeunesse existe chez-nous depuis environ trois ans. Les jeux olympiques du Tricentenaire ont su prouver leur efficacité.

Tridium à la bienheureuse Mère d'Youville: en mai 1959, la population applaudissait à la béatification de l'une de ses citoyennes d'antan, Mère d'Youville. L'année suivante, un tridium solennel d'action de grâce était organisé:

— le 1^{er} mai, la paroisse acclama la bienheureuse;

— le 2, il y eut célébration du centenaire de fondation du Foyer Lajemmerais, différé d'un an afin d'être incorporé à ces manifestations;

— et le 3, les enfants se rallièrent au monument de Marguerite d'Youville pour lui présenter un hommage.

Fusion des corporations municipales: le projet d'un amalgame date de 20 ans. A la mi-avril 1952, une députation varennoise se rendait au Ministère des affaires municipales afin de discuter des possibilités d'une fusion **du** village et de la

110. 111. Brouillette, p. 10.

112. *Journal tenu par feu Armury Girod...* p. 408.

113. Brouillette, p. 37.

114. Document manuscrit Desrochers.

paroisse. La première des 4 recommandations du rapport, suite à ces discussions, se lisait comme suit: «*la formation d'une municipalité incorporée sous la loi des Cités et Villes, ayant juridiction sur le territoire du Village actuel et sur cette partie de la Paroisse affectée par le développement industriel, commercial et résidentiel*». ¹²⁰ On peut s'imaginer les tensions d'une petite agglomération de quelque 2,500 citoyens (en 1952) gouvernés par 7 têtes réparties en deux clans; et l'exécrable cuisine d'infimes et infinis détails: *Voilà, Messieurs, notre chèque pour l'eau; n'oubliez pas votre quote-part aux loisirs, etc.* Cette géographie en éventail, le village étant un épiceutre duquel rayonnaient les 16 concessions, était maintenant dépassée. Le pivot s'était déplacé. La sentimentalité mise à part, le village, avec son cœur qui noyauta les premiers défricheurs, n'était plus qu'une île. Ile encerclée par le fleuve... et cette mer à marée montante que constituait la vaste campagne en voie de mutation économique. Il ne restait plus qu'à ajuster son optique, son sextant et sa boussole!

La Chambre de Commerce présenta un premier mémoire, puis, devant l'immobilisme, une résolution demandant de nouvelles démarches. Messieurs Gérin-Lajoie, René Lévesque, Jean Lesage et autres, rassemblèrent les Varennois à diverses dates (de 1962 à 1964) et à divers endroits de notre municipalité afin de parler mariage... des corporations.

Et puis, en novembre 1964, s'éteignait l'ère des pompiers volontaires qu'il fallait appeler à hue et à dia, avec leur pompe-à-bras. Une vraie caserne et un vrai camion-citerne recevaient la bénédiction de M. le curé Élisée Choquette, en présence du ministre des affaires municipales, M. Pierre Laporte, du député M. Guy Lechasseur, des maires des banlieues et de ceux de Varennes, M. Omer Guévremont pour le village, et M. Guy B. de Grosbois pour la paroisse. Cet événement était lié directement au projet de fusion en ce

115. Audet, p. 38; et Brouillette, p. 18.

116. Brouillette, p. 37.

117. 118. Journaliste du Devoir. Son texte fut reproduit dans *Programme-Souvenir à l'occasion du 250^e Anniversaire de la fondation de la paroisse de Sainte-Anne de Varennes 1692-1943*.

qu'il était une résultante concrète de la collaboration de deux municipalités. Le grand thème du discours de M. Laporte porta naturellement sur le regroupement municipal, que sa politique préconisait fortement. Parlant d'une manière très générale de son expérience en ce domaine, le ministre disait: *«la pire barrière entre nos municipalités est certainement l'esprit de clocher. Nous ne devons pas devenir des spécialistes en égoïsme municipal.»*¹²¹ Et M. de Grosbois d'ajouter: *«Il ne faut pas morceler le camion de pompiers plus qu'il ne faut morceler notre territoire.»*

Depuis, les pourparlers ont cheminé avec lenteur mais ils sont parvenus au carrefour: le 25 août dernier, La Gazette officielle annonçait la fusion de nos municipalités. Citoyens de la Ville de Varennes, salut!

Les 300 ans de la municipalité: et voilà qu'au bout de trois siècles, une société vernissée sortit des pages d'histoire. Pour ce faire, Messire René Gaultier sieur de Varennes, gouverneur des Trois-Rivières et seigneur de Varennes et du Tremblay (M. Guy Boucher de Grosbois, maire de la paroisse) offrit sa main, dans un bouillonnement de dentelle, à Marie Boucher (Mme. de Grosbois), toute épanouie; sous son imposante perruque bouclée, Jacques Le Moyne sieur de Sainte-Marie et seigneur de la Trinité (M. Yves Le Moyne de Martigny) s'avança gravement, ayant à son bras une adorable et menue Mathurine Godé (Mlle Louise, sa sœur); et le seigneur du Cap Saint-Michel, Michel Messier sieur de Saint-Michel (M. J.-P. Messier), avec son tricorne et son jabot de mousseline, poursuivit le défilé en compagnie de son élégante épouse, Anne Le Moyne (Mme. Messier); le capitaine Michel-Sidrac Du Gué, sieur de Boisbriand et seigneur de l'île Sainte-Thérèse (M. Gaston Brodeur), arborant un superbe pourpoint, fermait la marche avec sa femme, Marie Moyen (Mme. Brodeur). Et puis Gédéon de Catalogne (M. Aimé Gervais, président du Tricentenaire), boussole en poche prêt à assoupir

119. Ibidem. Message de M. le chanoine André Beaugard, alors curé de Varennes.

120. Minutes de la Corporation du Village de Varennes, 5 mai 1952.

121. *Varennes deviendrait une seule municipalité*, Le Richelieu, 19 novembre 1964, p. 27.

quelque différend d'arpentage, relata de savoureuses anecdotes entre deux histoires de chasse du sieur de Boisbriand. Et toute cette brillante cour esquissa des pas de danse avec, au fond du cœur, un brin de nostalgie des bourrées¹²² et des menuets d'antan. Mais d'autres réunions viendront ensoleiller cette année inédite, découpée dans le monolithe du Temps et replongée au cœur de l'épopée coloniale. Les seigneurs et leurs censitaires ne regagneront les chapitres de l'histoire qu'après le bal de Madame de Varennes, en octobre.

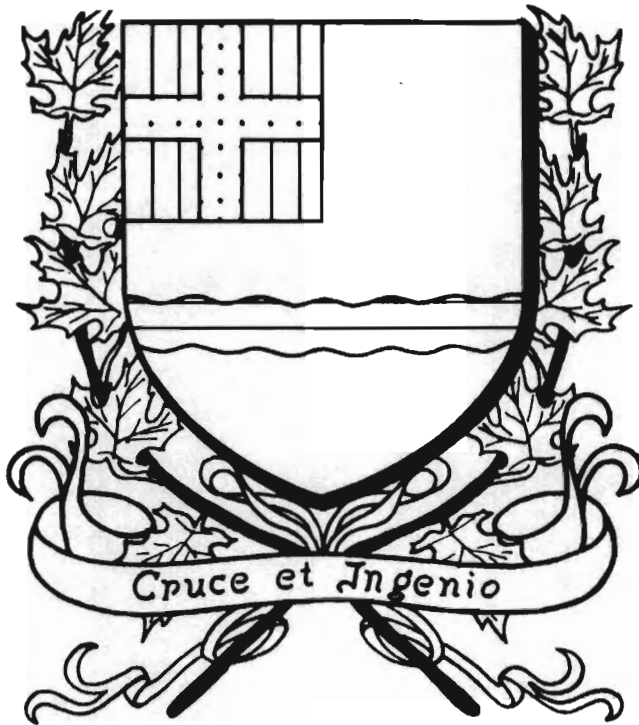
En ce 22 janvier 1972, donc, s'ouvrait l'année du Tricentenaire. Puisse-t-elle se définir comme un motif de regard en arrière afin d'évaluer le présent qui en découle et de structurer l'avenir. *«Quand chacun connaîtra pour l'aimer sa petite patrie, la grande patrie des Canadiens français sera une forteresse sur la montagne.»*¹²³

122. Danse folklorique à deux-temps de l'époque des pionniers.

123. *La florule de Varennes*, frère Marie-Victorin, article paru dans *Le Devoir*, 3 juillet 1943, et rédigé à l'occasion du 250^e anniversaire de la paroisse religieuse.

ARMOIRIES DE LA VILLE DE VARENNES

151



D'argent, au franc-quartier de gueules chargé d'une croix d'or a une rivière courante en fasce, d'azur. Ornaments extérieurs. Le tout soutenu par deux branches d'érable de sinople, feuillées de même, tigées et boutonnées d'or, croisées en pointe en sautoir et liées par un ruban de gueules, retenant un listel de parchemin d'or, chargé de la devise en lettres romaines: «Cruce et Ingenio».

17/30



17/30

17/30

Un grand peuple au bord d'un grand fleuve¹

LE MOUVEMENT MIGRATOIRE

L'histoire du peuplement est le récit de la patiente et ardue conquête du sol nourricier.

A cette époque où des rayons de la France s'infiltrèrent, timidement d'abord, par-delà la Grande Bleue, la terre gauloise est apte à pratiquer une colonisation de peuplement: elle est unifiée et connaît une stabilité relative. En outre, sa ligne démographique est la plus élevée, pointant entre 15 et 20 millions d'habitants avec une moyenne d'environ 4 personnes par feu.²

La France, qui commençait à réorganiser son secteur industriel, aurait sans doute absorbé son surplus de main-d'œuvre. Mais les impôts pressuraient plusieurs provinces, particulièrement celles du nord. En 1631, Louis XIII promet de payer annuellement 100,000 livres pour les frais d'une armée guerroyant contre l'empereur d'Autriche. Les tailles écrasaient les serfs.³ La Bruyère peignit en couleurs frappantes ce tableau des paysans français du 17^e siècle: «*L'on voit des animaux farouches répandus par la campagne, attachés à la terre qu'ils fouil-*

1. *Ode au Saint-Laurent*, poèmes de Gatien Lapointe.

2. *Histoire de la population canadienne-française*, Georges Langlois, éd. Albert Lévesque, Montréal, 1934, p. 7.

3. La taille est un impôt.

lent. Quand ils se lèvent sur leurs pieds, ils montrent une face humaine et en effet, ils sont des hommes.»⁴ Le jeune Louis XIV tentait de soumettre la Bretagne, indépendante qu'alors, qui se révolta et subit la vindicte royale: «de Rennes à Ploermel, sur la grande route, il y avait des pendus à tous les arbres.»⁵ Plusieurs François souhaitèrent un coin de ciel meilleur... Une politique négligeante laissa s'échapper un nombre important d'émigrants vers les pays circonvoisins. Mais quelques milliers, par groupuscules échelonnés sur un siècle et demi, n'hésitèrent pas, dans des conditions souvent inhumaines, à effectuer cette périlleuse traversée outre-Atlantique qui constituait, à elle seule, un exploit épique. Mais ces navires ne mouillaient pas tous en rade du Cap-Diamant; les migrants français préféraient à la Nouvelle-France, les chaudes Antilles où l'accueil de l'Iroquois et de l'hiver était moins glacial.

Mais le flux migratoire canadien s'ébranla pourtant, d'abord transitoire de la pêche saisonnière aux explorations, puis organisé. Lorsque Champlain eut érigé l'Habitation, en 1608, le nombre des hivernants s'éleva à 28... Mais cette première cellule canadienne fut instable: outre les ravages du scorbut et de la guillotine,⁶ il y eut presque autant de départs que d'arrivées jusqu'en 1627. Il faut en appeler de la psychologie sociale: les premiers Blancs à mettre pied dans cette contrée sévère et inconnue ne pouvaient être que des gens friands d'aventure. «Le vieux tempérament nomade de certains celtes, mis en veilleuse par vingt siècles de civilisation gréco-romaine, trouvait dorénavant un exutoire dans ce continent nouveau».⁷ Interrompue par l'occupation anglaise, la colonisation reprit en 1632 alors que Champlain sortait du port de Dieppe avec 3 navires transportant 200 personnes, dont une femme et 2 jeunes filles.⁸ Mais il devait appartenir à Robert Giffard de Moncel, médecin mortagnais, d'inaugurer la véritable colonisation. La Compagnie des Cent-Associés

4. La Bruyère, cité dans *Les Canadiens d'autrefois*, Roquebrune, p. 96.

5. Recherches faites par l'abbé René Desrochers en France, Irlande, Rome et Angleterre, brochure dactylographiée, p. 3.

s'en était remis à des particuliers pour remplir sa clause de peuplement. Elle concédait une seigneurie au médecin qui s'engagea à faire traverser des colons qui «*tourneront à la décharge de la dite compagnie en diminution du nombre qu'elle doit y faire passer*».⁹ C'est ainsi qu'à l'été de 1634, un bâtiment ancré devant Québec permettait le débarquement de 43 percherons comprenant 6 familles, dont celle de Pierre Boucher. «*Habituer à louer leurs services en Beauce à l'époque des moissons, il leur parut tentant d'exploiter à leur profit des terres dont on leur avait vanté la fertilité*».¹⁰ Durant les 2 années subséquentes, le recruteur ramena des convois d'égale importance du Perche¹¹ et de la Normandie. Maisonneuve devait aussi faire plusieurs voyages de recrutement. Avant sa Grande Recrue en 1653, il fit passer 104 pionniers au pays en 12 ans¹² (1641-1653). Outre les décès en mer, cette Grande Recrue dénombra 102 arrivants. Les Relations des Jésuites avaient sans doute facilité la tâche. Il y eut encore quelques arrivées par la suite, dont 200 colons partis de La Rochelle en 1659 et 67 hommes qui suivirent Pierre Boucher retournant au pays en 1662. Mais alors que la population de la Nouvelle-Angleterre comptait près de 80,000 âmes¹³ en 1663, la Nouvelle-France n'en dénombrait que 2,500, dont la moitié venait de l'accroissement naturel. En défalquant cet apport des naissances, il semblerait que le courant migrateur eut amené ainsi, au compte-goutte, dans le demi-siècle précédant le colbertisme, environ 1,500 Français répartis en 417 familles.¹⁴ La Normandie et le Perche en avaient fourni près de la moitié et 30 autres provinces, le reste.¹⁵ La plupart s'embarquaient à titre d'engagés, pittoresquement nommés les *trente-six mois*. Leur passage était payé à l'armateur en colonie même, par une personne qui retenait les services des nouveaux-venus pendant 3 ans, à titre de remboursement. Ils étaient de divers métiers, depuis les charrons, les taillandiers, les tisserands jusqu'aux chande-

6. Dès ce premier hiver, un complot fut tramé contre la vie de Champlain et le coupable subit la peine capitale.

7. J. Rousseau, dans *Histoire véritable...*, Pierre Boucher, p. 266.

8. Langlois, p. 36.

liers et aux armuriers; mais la majorité professait le métier de *laboureur* et venait expressément pour *désarter* (défricher) de la terre.

156

Appliquée à la tâche exaltante de s'approprier l'Amérique, la métropole fut aveuglée par son ambition et sa politique de peuplement, quoique bien structurée, fut insuffisante. Colbert jugea bon de refroidir Talon: «*Il ne serait pas de la prudence de dépeupler son Royaume comme il faudrait faire pour peupler le Canada*». ¹⁶ Malgré cette douche, la Cour instaura des mesures positives afin de favoriser la nuptialité et la natalité: le roi octroyait 20 livres aux garçons qui devenaient conjoints avant l'âge de 20 ans et aux filles, avant 16 ans; l'on sait que l'âge nubile était de 12 ans et que les adolescentes prenaient généralement mari vers 13 ou 14 ans. De plus, les pères de 10 enfants recevaient annuellement 300 livres et ceux de 12 enfants en recevaient 400. Les célibataires endurcis étaient même pénalisés: on leur enlevait leur permis de chasse ¹⁷ ... sans doute afin de leur faciliter le loisir de la chasse aux filles! Cette tactique, tombée dans un sol psychologique labouré par l'Église, fleurit à merveille et s'enracina pour longtemps! Le taux de natalité atteignit un summum probablement jamais dépassé par une autre nation blanche: 63 naissances par 1,000 habitants. ¹⁸ De ces enfants qui venaient dru, «*tout en foisonne*», disait Mère Marie-de-l'Incarnation. ¹⁹ Et le père Charlevoix prétendait que c'était à cause de «*l'air du pays*!» ²⁰ Outre les 1,000 pupilles du roi et quelques migrants, les compagnons d'armes du régiment de Carignan-Salières constituèrent un valeureux apport à ce jeune peuple continuellement sur la défensive. Sous Talon, 2,500 Français immigrèrent au Canada, ce qui, avec la forte natalité, forma une population de 6,700 personnes en 1672.

Le recensement de 1681 donne un aperçu de l'état démographique varennois: les fiefs continentaux ²¹ comptent quelques 73 âmes, soit 28 hommes, 15 femmes et 30 enfants; celui

9. Farley-Lamarche, p. 67.

10. Lacour-Gayet, p. 95.

11. L'immigration percheronne, de 1634 à 1663, fournit au Canada plus de 50 chefs de familles. Langlois, p. 38.

12. Langlois, p. 40.

de l'île Saint-Thérèse dénombre 53 personnes. Deux ans plus tard, l'île détient toujours 53 résidents; Varennes, 55; le Cap de la Trinité, 12; et le Cap Saint-Michel, 16; ce qui constitue un total de 136 âmes.²² Les fiefs de Varennes et de l'île furent donc les assises premières de notre population, quoique le fief Messier devait prendre de l'ampleur sous le règne de son premier titulaire. Les seigneuries de la Trinité et de Saint-Michel énumèrent conjointement, en 1739, 249 noms, contre 172 dans celle de Varennes.²³ A la cession (1760), aux 1,300,000 habitants des colonies anglaises s'ajoutaient les 65,000 Canadiens de souche française. De ce nombre, 10,000 seulement,²⁴ étaient nés en France. Le reste venait de l'accroissement naturel. Les 4 seigneuries varennoises additionnent à cette époque 1,168 résidents répartis en 232 ménages (dont 19 sur l'île) et habitant 199 maisons.²⁵

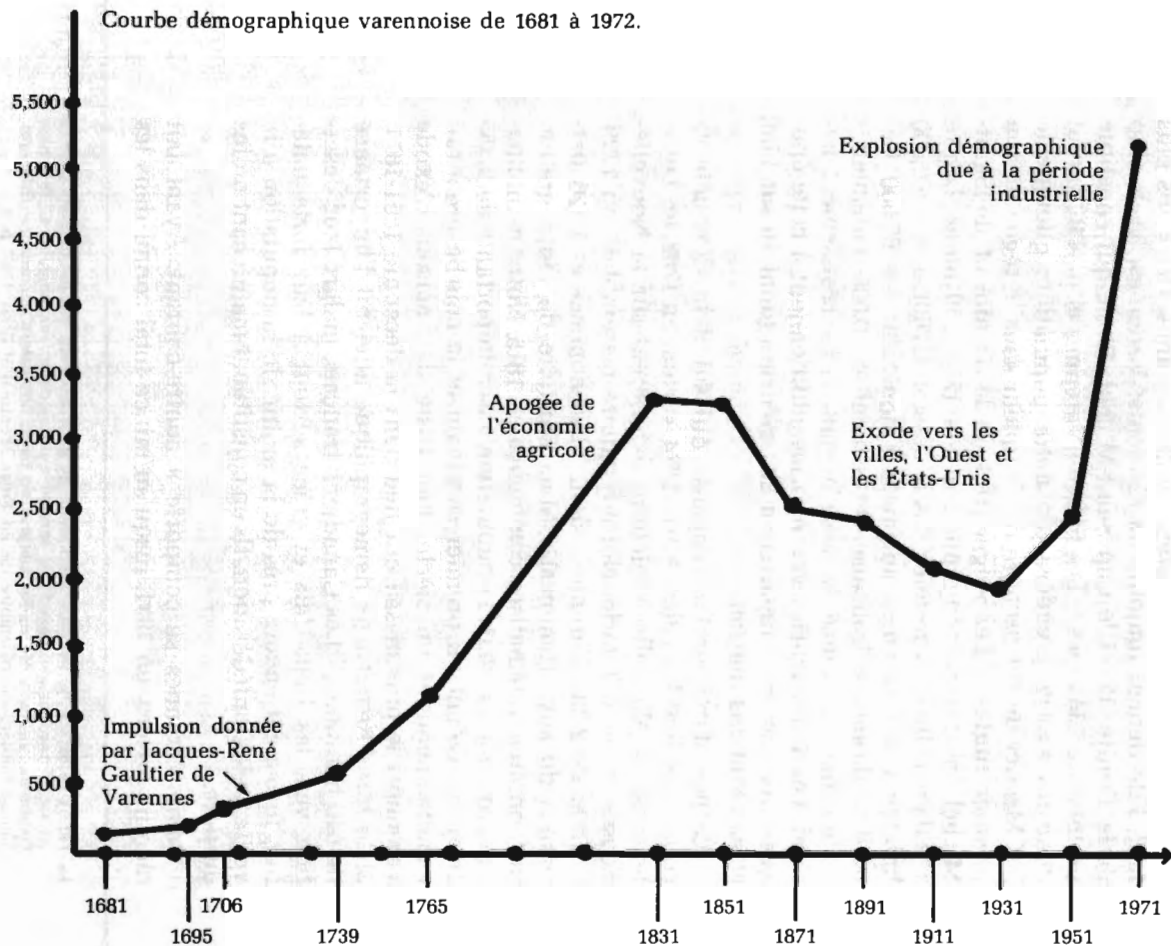
Le peu d'immigration anglaise qui suivit la Conquête se concentra dans les villes. Après 1774, surtout en 1783, les Loyalistes de la Nouvelle-Angleterre déferlèrent sur la Nouvelle-Écosse et sur l'Ontario. Notre territoire rassemblait, en 1790, le total de 2,334 Varennois dont 1,208 hommes et 1,126 personnes du sexe (femmes).²⁶ Mais l'histoire de l'immigration britannique systématisée commença en 1815. Notre municipalité groupait, en 1831, la population assez importante de 3,355 citoyens. C'était un premier summum et la courbe prendrait ensuite, pendant un siècle, une triste déclinaison. L'exode varennois le plus massif eut lieu dans la décennie 1861-1871, alors que l'hémorragie démographique atteignit l'importance de 640 habitants.²⁷ Les Canadiens français, malgré leur désertion vers les États-Unis et grâce surtout à leur forte natalité, formaient encore près de la moitié de la population à la veille de la Confédération. Ils en constituent maintenant moins du tiers.

Mais Varennes se comporte à contre-courant. Ayant fait marche arrière, en 1931, jusqu'au mince total connu dans les

13. Farley-Lamarche, p. 78. Plus que l'invite du gouvernement britannique, les conflits intérieurs favorisaient l'exode. Il semble que les coloniaux anglais, 32 fois plus nombreux, auraient été moins adaptés au pays: *Littérature canadienne française*, Samuel Baillargeon, rédemptoriste, éd. Fides, Montréal et Paris, 1957, p. 8.

14. Langlois, p. 43.

Courbe démographique varennoise de 1681 à 1972.



premières années de la Conquête, soit 1,983 noms, la courbe démographique varennoise rebroussa chemin. En 1941, elle hésitait encore et marquait 1,996 habitants, mais inaugurerait les débuts d'une ascension lente et sûre: 2,451 personnes en 1951 (dont 1,347 à la Paroisse et 1,104 au Village); 4,187 en 1961 (dont 1,947 à la Paroisse et 2,240 au Village); et 5,244 en 1971 (dont 2,877 à la Paroisse et 2,367 au Village).²⁸

LA TENURE SEIGNEURIALE.

Comment répartir ces riches berges laurentiennes? La colonie avait vu le jour, pour ainsi dire, sous une étoile économique et ce fut le pragmatisme des compagnies qui organisa le système agraire. Afin de se conformer à cette clause l'obligeant à peupler la Nova Francia, la compagnie des Cent-Associés, de concert avec Richelieu, imagina une méthode qui tenait ses cadres extérieurs de la féodalité moyenâgeuse.

Elle délimita ainsi sur parchemin, le long des rives de cette importante route qu'était le Saint-Laurent, des rectangles de pays. Ces concessions portaient généralement le titre de seigneuries, quoique certaines exhibaient les noms pompeux de baronnie, marquisat, châteltenie. Ce ne furent que des appellations honorifiques puisque la hiérarchie des seigneurs n'exista jamais en Canada, contrairement aux fiefs féodaux de la Mère-Patrie.

Cette géométrie des *carrés-longs*, tracée d'abord à grands traits dans le pays neuf, puis à dimensions plus restreinte²⁹ à cause du flux des immigrants, servait le double but de gratification aux personnes méritantes et d'incitation au peuplement. Un colon, gentilhomme ou roturier, recevant ainsi un domaine en vertu d'une charte royale, était tenu d'en conserver une pièce pour son manoir et sa métairie, et de louer le

15. Ibidem, p. 46. La France entière est donc représentée au Canada.

16. Lettre de Colbert, 5 janvier 1666, citée dans Farley-Lamarche, p. 94.

17. Langlois, p. 206.

18. Langlois, p. 143. Il atteignit 65.0 dans la décennie 1760-1770. A Varennes même,

reste à des exploitants agricoles dit censitaires. Mais il n'était pas toujours facile de peupler son fief!

Outre l'emplacement de la poignée de colons des prémices, (dont Louis Hébert), la première seigneurie avait été accordée à Robert Giffard de Moncel, près de Québec, en janvier 1634. De 1623 à 1663, 53 fiefs³⁰ furent concédés, dont ceux des Isles Percées (Boucherville) à Pierre Boucher et de Longueuil à Charles Le Moyne. Ils s'étalaient de proche-en-proche sur une trentaine de milles en aval et en amont de Québec.³¹

Mais la démographie, sous-jacente à l'économique, ne l'était pas moins au 17^e siècle alors que «l'énergie productrice, comme la force défensive ou conquérante était fonction du nombre.»³² Et l'Église catholique (seule admise au pays) abondait dans le sens de la philosophie mercantile et prônait le populationnisme. Ces incitations portèrent le jeune Louis XIV à révoquer la charte des Cent-Associés en 1663 et à faire de sa Neufve-France une colonie royale. Il délégua Talon qui, s'il ne fut pas l'initiateur de la tenure seigneuriale, en fut le grand organisateur et sacra personnellement 46 nouveaux seigneurs à la fin de son mandat, en octobre 1672.

Ces seigneurs canadiens possèdent peu de la superbe de l'aristocratie française enrubbannée et poudrée. La dure aventure coloniale n'intéresse la fine fleur de la noblesse que pour les conversations de salon. Le seigneur de la France neuve, s'il est «de grandes manières et de bonne race»³³, ne craint pas de mettre la main à la glèbe.³⁴ Il «est proche de ses paysans dont il partage la vie et les travaux.»³⁵

Le titulaire d'une seigneurie jouit de certains droits. A ces temps d'un méticuleux protocole, il a l'honneur d'un banc attitré (sous lequel il peut être inhumé) et l'hommage de la plantation du mai. Il se fait justicier, mais n'exerce généralement que la basse justice, les censitaires faisant appel à la juridiction royale pour les causes d'importance. La grande

le taux d'accroissement naturel était de 22% en 1851-61 et de 12% en 1931-51: Brouillette, p. 20. En 1967, le taux de natalité du Québec était de 17,3 par 1.000 habitants: Rapport Service de la démographie, 1966, Ministère de la Santé.

19. Langlois, p. 106.

20. Roquebrune, p. 102.

salle du manoir, qui sait prendre les allures d'une chapelle, peut aussi se transformer en cour de justice. «Le seigneur, assis derrière une grosse table, écoute les plaideurs et rend jugement sur le champ. La plupart profitent de la rentrée des rentes, à la Saint-Martin, pour régler ces petits différends. Dans ces causes, le seigneur est censé se baser sur la coutume de Paris. Il l'ignore souvent, (...) et il juge avec son gros bon sens. (...) Le rôle de justicier grandit le seigneur dans l'estime de ses censitaires et lui mérite le respect de tous.»³⁶

Les seigneurs varennois exercent sans aucun doute la justice, comme leurs collègues. Mais nous n'avons la certitude d'un tribunal de juridiction civile tenu à Varennes par des Varennois que peu avant la Confédération. Le livre des minutes indique la période s'échelonnant de 1^{er} octobre 1862 au 30 décembre 1867.³⁷ Aux greffes: M. Marc-Antoine Girard; aux postes de juges: MM. Prime Le Moyne de Martigny, Joseph Léon Beauchamp et Louis-Huet Massue. Les causes ne méritent certes pas ... appel à la Cour Suprême! Ainsi, Lucie Petit dit Lalmière (épouse d'Elie Brien dit Desrochers), qui savait se débrouiller, est accusée d'avoir détaillé des liqueurs spiritueuses aux verres; il s'y trouve moult accusations de dommages causés par des vaches et des chevaux errants, de vols de lots d'avoine et de bois, de cassation illégale de contrat causée par des engagés de ferme qui prirent la poudre d'escampette et la plainte de jeûne perpétuel par un autre employé agricole; il y eut une échauffourée dans l'église et cette incartade d'un jeune qui, pour se distraire, lança des mottes de terre sur la maison de M. H. Lussier, à la Rivière-aux-Pins, assaillit le propriétaire et s'en prit à un jeune enfant, lui enlevant son collet de chemise.

D'autres prérogatives seigneuriales consistent en celle de la corvée: le feudataire sollicite de ses censitaires quelques jours de travail gratuit, généralement 3 ou 4 par année. Et à défaut de savoir écrire, il faut savoir compter: le loca-

21. Les noms sous l'en-tête de Varennes rassemblent les censitaires des 3 fiefs continentaux.

22. Plan général de l'état des missions du Canada. Document Desrochers.

23. Documents manuscrits Desrochers.

24. Langlois, p. 59.

taire doit, outre la corvée, laisser au seigneur la quatorzième partie du grain moulu à la minoterie banale, le onzième poisson de sa pêche, le douzième du prix de vente éventuel de sa concession (droit de lods et ventes). Puis, le seigneur exige des redevances minimales appelées cens (d'où le nom de censitaire) et rentes. Le cens est un impôt soldé en monnaie, fixé à un sol par arpent de front. Cette borne riveraine est doublement taxée puisqu'elle l'est également sous forme de rente par une couple de chapons et de sacs de menu grain; la rente comporte aussi quelques sous pour chaque arpents en superficie. A la Saint-Martin d'hiver (11 novembre), comme disent les Canadiens, l'emplacement du seigneur est en effervescence: «dès le matin de ce jour, la cour du manoir s'emplit de calèches, ou de carrioles, si la neige recouvre déjà la terre. Hommes, femmes, enfants, tout le ban et l'arrière-ban des censitaires se trouve bientôt réuni. Les hommes rangent leurs sacs de grain, garent les chapons, tout en fumant d'innombrables pipes. Les femmes rapportent les commérages de la seigneurie. La marmaille joue à la marelle ou se poursuit autour des voitures. Des hommes se réunissent par groupes, discutent de la température, des chemins, de la récolte, commentant les dernières nouvelles venues de la capitale, tandis que les chapons, pattes liées, mais la tête bien libre, coupent ces gravent discours de cocoricos retentissants. A tour de rôle les hommes franchissent la porte du manoir avec leurs sacs de grains, leurs chapons et leurs sous de cuivre pour payer leurs dettes au seigneur...»³⁸

A tout seigneur, tout honneur... mais noblesse oblige! Le seigneur colonial n'est qu'un fiduciaire de la Couronne. Il a l'obligation de rendre foi et hommage au roi et de présenter un aveu de dénombrement de son fief dans les 40 jours qui suivent son acquisition et à chaque mutation, ou encore à la demande des autorités. De plus, la propriété des chênes et des mines lui échappe. Il a le devoir explicite de tenir

25. Brouillette, p. 16.

26. Documents manuscrits Desrochers.

27. Recensement dans Brouillette, p. 19.

28. Recensements fédéraux, fournis par M. Maurice Dessureault, secrétaire-trésorier du Village de Varennes.

feu et lieu, faute de quoi son patrimoine est confisqué. S'il ne réside pas continuellement sur son domaine, tout au moins doit-il y bâtir une résidence et y implanter des recrues. Pour éviter la spéculation, le monarque exige le cinquième du prix de vente d'une seigneurie, ce qu'il nomme le droit de quint. La banalité consiste en la responsabilité du seigneur, suite à l'ordonnance du 4 juin 1686, de faire construire un moulin à grain communal. La légère redevance exigée des usagers ne comblait généralement pas le déficit.

Il serait cependant impropre d'affirmer que la France transposa en colonie son système féodal. Malgré son ambition conquérante et son absolutisme, il faut lui savoir gré d'une certaine souplesse administrative. Alors que la féodalité constituait une institution politique et sociale, la tenure seigneuriale était un organisme économique. Un parallèle exhaustif entre les deux régimes serait hors cadres.³⁹ Mais il serait explicite de rappeler qu'au Canada, le censitaire était un homme libre, non assujéti au seigneur comme le serf féodal; loin d'être *taillable et corvéable à merci*,⁴⁰ il ne payait que de faibles redevances. «*En un mot, le régime canadien a gardé tout le meilleur de la branche-mère, mais il est resté intact des tares de sa décrépitude.*»⁴¹

Toute efficace qu'elle fut au début de la colonie, cette tenure des terres souffrit de distortion, particulièrement sous l'esprit spéculatif des colons britanniques, dans les premières années après la Conquête. Autre temps, autres mœurs... Des rapports sollicitant l'abolition progressive de ce régime furent présentés dès 1790, suivis de résolutions du Conseil dans cette optique. Mais il fallut encore un demi-siècle de discussions et d'études avant d'en arriver à une conclusion définitive. Le statut de 1854 abolit la tenure seigneuriale, non sans une vive opposition de la part de plusieurs seigneurs qui y perdaient beaucoup plus de prestige que de deniers. Cette loi conférait aux censitaires un droit de rachat de

29. Elles mesuraient généralement 3 ou 4 arpents de front par 30 ou 40 arpents de profondeur.

30. Farley-Lamarche, p. 82. Langlois mentionne 65 seigneuries en 1664, p. 86.

31. Lacour-Gayet, p. 97.

32. Langlois, p. 188.

leur ferme. Mais, jusqu'au début du 20^e siècle, un grand nombre préférèrent poursuivre le paiement des cens et rentes plutôt que de solder le capital. Le régime seigneurial survécut ainsi à son abrogation. Mais en novembre 1940, le loi Godbout fit sombrer les vestiges de cette institution: elle indemnisa les titulaires des redevances annuelles et chargea les municipalités de prélever une taxe spéciale afin de rembourser cette dépense au gouvernement. Tout récemment encore, nos administrateurs municipaux paraphaient un chèque à cet effet. Le régime seigneurial, avec ses oscillations, vécut 300 ans!

LA RÉSIDENCE COLONIALE VARENNOISE

Sous le régime français, l'architecture est surtout utilitaire. Mais elle prouve sa qualité essentielle d'art en se pliant aux exigences du climat et des ressources autochtones de matériaux. Et sa plastique, naturellement, hérite des paysages architecturaux français.

L'art domiciliaire de notre région diffère de celui de Québec qui s'élance davantage, plus élégant. Mais les demeures montréalaises et leurs voisines sont des monolithes bien ancrés au sol. Elles laissent une impression de force, de patience et de résistance comme le peuple qui les habite. Cette maison évoque les mas ruraux du nord de la Loire: *«courte, massive, profonde, flanquée de cheminées énormes et de coupe-feu, construite de gros cailloux noirs ou de ton rouille noyés dans un épais mortier blanchâtre.»*³² Austère, elle semble *«surgir de terre comme une forteresse domestique.»*

Varennnes est un véritable conservatoire de ces habitations à la bretonne et à la normande, superbes et trapues. Certaines, comme des enclaves de la prime colonie au cœur du mo-

33. 35. Abbé Lionel Groulx, *Chez nos ancêtres*.

34. S'il n'est retenu par une fonction officielle comme René Gaultier de Varennnes; ou encore, par la voix de sirène de l'immensité, doublée, sans aucun doute, par l'appât du lucre.

36. *Histoire de l'agriculture...*, Firmin Létourneau, p. 32.



Courtoisie de Hoechst Canada Ltd.

La maison Hoechst, érigée dès l'ouverture du Cap Saint-Michel.

dernisme, ont traversé le temps sans heurts. Ainsi en est-il de l'une des plus anciennes, celle de M. Jean-Paul Messier, ancrée sur l'ancien chemin du roi à la montée de Sainte-Julie. Elle fut certainement construite sous l'administration de Jacques-René Gaultier de Varennes, sinon sous celle de son père. Cette bâtisse est d'une densité robuste et ses ouvertures percent les murs de pierre aux endroits propices; son toit sans galbe n'est sans doute pas l'original. Grâce aux bons soins de la compagnie, le rectangle massif de la maison Hoechst, bâtie dès l'ouverture de la seigneurie du Cap Saint-Michel, défie encore les saisons. Ce mas, aux parois inclinées vers l'intérieur près du toit, est de même inspiration que l'imposante demeure autrefois sise vis-à-vis la maison Gulf et démolie au début de la décennie de 1960. Malheureusement, la formule d'architecture-paysagiste ne contribue pas à isoler ce vénérable monument de son contexte industriel.

37. Documents Beaugard.

38. La naissance d'une nation, Gérard Filteau, v. 1, p. 130.

39. Sur le sujet: *Histoire de la population canadienne-française*, Langlois, p. 228; *Histoire de l'agriculture*, Firmin Létourneau, pp. 31-32; l'étude de Victor Morin, *Cahiers des Dix*, No. 6, 1941, *Seigneurs et censitaires, castes disparues*.

Un peu plus tard, soit vers 1720, fut érigée la maison Gulf. Ce fut donc sous la gestion du seigneur Michel Messier, puisqu'il décéda en 1725. Quoique son style se métissa au cours des nombreuses restaurations, elle n'en garde pas moins, grâce à l'entreprise, un cachet vieillot des plus charmants. Le peintre Georges Delfosse l'immortalisa sur toile,⁴³ vue du fleuve. C'était à l'époque où le site, alors habité par le docteur Hingston, constituait une oasis de fraîcheur avec ses 400 pommiers d'une belle venue et son opulente pinède. La même époque nous légua une demi-douzaine d'autres constructions plus réduites mais non moins séduisantes: la maison Edouard Provost (Picardie), d'allure parfaitement équilibrée; la maison Cormier (Butte-aux-Renards), bijou de symétrie; celles de Joseph Chaput et de Roméo Jodoin (Petite-Prairie) et de Charles Langlois (Picardie); et la maison Girard (Petit-Bois), qui sut conserver une belle pureté de lignes. L'ancienne résidence de la famille Le Moynes de Martigny, en bas du village, est de dimension restreinte, mais de proportions quasi parfaites; elle présente un style normand canadien. Construite avec les deniers du sieur Sylvain, l'adorable petite chapelle Saint-Joachim, d'une densité de style bien supérieur à celui de la chapelle Sainte-Anne, dort paisiblement pour ne se réveiller que le 16 août de chaque année.

La maison Beauchamp (Picardie)⁴⁴ fut élevée par l'ancêtre, Joseph en 1770. Et ce ne fut pas peine perdue puisque sa descendance y habite depuis 7 générations. La demeure voisine, celle des Beauchemin, fut également construite par l'ancêtre Beauchamp. Non seulement ces deux familles sont-elles amalgamées par plusieurs unions, mais les deux habitations sont sœurs. Elles dégagent cet aspect méticuleux, rugueux et très beau de la maçonnerie et la traditionnelle asymétrie des fenêtres. Cette dernière caractéristique vient de l'habitude: comme les impôts français frappaient les ouvertures, les constructeurs ajustèrent les baies proportionnellement au cubage des piè-

40. Quantité d'autres droits étaient dévolus au seigneur sur son serf et réduisaient ce dernier à une sorte d'esclavage. Outre la mobilisation militaire arbitraire, des obligations dites corvées, arban, semage, hospitalation, chevallage, chiensage, carnage, chevrotage, etc. écopaient au paysan.

41. *The Seigneurial System in Canada*, William Bennett Munroe, Harvard Un., cité dans Langlois, p. 230.



Toiles de A. Albert Dalpé.
Les maisons Beauchamp et Beauchemin, rang de la Picardie, construites vers 1770.

ces. C'est pourquoi les fenêtres des cuisines (jadis la grande salle) sont généralement assez grandes, celles des chambres, plus petites et celles des pignons, toutes menues.

Après 1780 se forge le véritable style canadien qui connaîtra son apogée dans la première moitié du 19^e siècle. Apparaissent les solages et les caves, les galeries-perrons, les murs isolés et les feux fermés qui permettent des aménagements intérieurs plus fonctionnels. Les habitations subissent parfois l'influence de l'architecture anglo-saxonne comme la maison Langlois, face à la chapelle Sainte-Anne; elle fut bâtie en 1805, par le fils du seigneur Lussier également pré-nommé Paul. Avec son toit à croupe et son attache uniques chez-nous, la maison Aimé Geoffrion (Petit-Pays-Brûlé) est également d'inspiration anglaise. L'excellente facture canadienne de la maison Langlois (salon funéraire René Jodoin) fut, hélas, altérée par cette marquise construite peu avant 1930 par le notaire Langlois. Dans la pure tradition canadienne, il faut mentionner l'attachante maison Hébert (Rivière-aux-Pins). Le domaine Bousquet, s'il entoure une gentil-hommière dépourvue de lignes dans la franche pensée antique, constitue pourtant un joyau exclusif: ses jardins sont dignes des anciens duchés français.

Les immeubles de bois subissent plus facilement l'outrage de la stoïque continuité. Ce musée d'antiques demeures qu'est Varennes en a pourtant conservé plusieurs. De très belles proportions, la maison des demoiselles Hébert (rue Sainte-Anne) et celle de M. Raoul Provost sont implantées dans notre municipalité depuis plus de 200 ans. Et voilà ces mignonnes maisons-types des rentiers d'antan, tout à fait dans l'optique de cette architecture domestique: celles de Madame Paul Lussier, veuve du dernier seigneur, et celle de M. Gabriel Daneau. Il faut ajouter la résidence de la Fabrique, en planches verticales, fort accueillante, et celle de M. Jean Bissonnette (Côte d'en-bas), petite, mais indubitablement canadienne, datant

42. Québec, *la maison rurale*, brochure par Gérard Morisset, Montréal, août 1959.

43. Le tableau fut suspendu au-dessus de l'âtre pour le bénéfice des invités de Shawinigan Chemicals, pendant Expo '67. Marie-Joseph George Delfosse (1869-1939) fut notre premier peintre d'envergure. Il appartenait à cette école qui laissa des peintures aux teintes plutôt sombres. Mais il fut, malgré ceci, un fin harmoniste. Il

de plus de 150 ans. La maison Jean-Paul Chaput (Petit-Bois) s'accommode d'un bas-côté attenant à la demeure et sagement proportionné au tout, comme en étaient pourvues les habitations des foyers prolifiques d'autrefois.

Les dépendances, éparpillées autour des séculaires demeures comme des rejetons, sont parfois de véritables œuvres d'art. Ainsi en est-il des laiteries normandes des maisons Roméo Jodoin et Clément Jodoin (Baronnie). Cette dernière comporte également l'unique croix de chemin varennoise qui survécut à l'âge électronique. Le hangar à grain de la maison Gaston Jodoin date de 250 ans. Il ne faut pas omettre la résidence de M. Raoul Desrochers, en bas du village, qui perdit son style en cours de route mais possède une particularité: son sous-sol est pourvu d'une cellule que les Varennois de la belle époque nommaient pittoresquement *un donjon*; cet immeuble servait jadis de relais aux convois Montréal-Québec et l'on enfermait les prisonniers dans ce réduit fortifié pendant l'arrêt.

Ainsi, notre municipalité trois fois centenaire a su conserver nombre de berceaux des siens. C'est une gloire. Ces maisons matérialisent le goût de nos ancêtres et cet amour qu'ils avaient de la *belle ouvrage bien faite*.

LES ASSISES DE LA POPULATION VARENNOISE

Il y eut des mouvements migratoires intérieurs: pour diverses raisons, des franco-Canadiens se transportèrent d'un fief à l'autre, voire même d'un gouvernement à l'autre.

Mais de 1665 à 1700, un valeureux contingent de 26 pionniers prit racine sur notre territoire et plusieurs de nos concitoyens sont issus de ces filiations. A ce noyau de la population varennoise, leurs descendants élevèrent, le 23 juillet

étudia à Montréal avec William Brymner et Chabert; et à Paris avec Léon Bonnat et Alexis Harlonnoff. Il se spécialisa dans les sujets historiques.

44. L'un de nos peintres varennois, M. A. Albert Dalpé, excelle dans l'expression du terroir. Les maisons Roméo Jodoin, Claude Beauchamp et Georges Beauchemin, qu'il a cristallisées sur toile, sont d'une écriture qui dépasse l'objet et raconte

de la présente année avec un sentiment de vénération et d'admiration mêlées, un monolithe à leur souvenir.

BISONET, Jacques: nul doute que la famille Bissonnette, dont le patronyme s'écrivait en terre française Bessonnet, est l'une des plus anciennes de notre municipalité. Elle est aussi directement liée à la prime origine des Langlois et des Sénécal.

Le 26 juillet 1669, l'ancêtre se portait acquéreur, en la censive de René Gaultier de Varennes, de la propriété de Clément Coulardeaux. L'acte notarié est titré Jacques Bissonet ajete une terre au cap de Varenne et les premières lignes se lisent comme suit: «Pardevant René Remy Commis au Grefe Et Tabelionnage de Boucherville sous signéz Furent Present Clement Coulardeaux Lequel a Reconnu et Confessé avoir vendu Et Cédé Transporté Et delessé de Tout des maintenant a Toujours Et promet garentir de Tous Trouble Et Empechemens generallyment quelconque a Jacque Bissonet a Ce present aCheteur pour Luy ses hoirs et ayans Cause un (sic) terre sise au Cap de Monsieur de Varenne contenant deux arpans de front de La profondeur aysy (sic) que Les austre habitans Tenans dun Costé au sus Suroiest au s' (sieur) La Rigueur Et D'autre Costé au Nord Est au s' de LaRose pardevant sur le grand fleuve St Laurant Et parderrier Courant en Ligne directe au suest».⁴⁵ Le défricheur déboursa la modique somme de 30 livres tournois et s'engagea à remettre 120 livres et 4 sols en peaux d'originaux, le 4 mai 1670. La quittance ne fut dressée que le 3 juillet 1672, portant leurs marques respectives puisque l'un comme l'autre étaient ... alphabets!

Lors de l'acquisition de son lopin de terre, Jacques Bisonet avait 24 ans. Il avait vu le jour en Vendée (Bas-Poitou), de Jean Bisonet et de Marie Goupillet. Le 19 novembre 1690, à Boucherville, il s'unissait à Marie Collet, âgée de 16 ans,

⁴⁵ l'esprit d'une époque. Sa *Maison Ls-H. Lafontaine*, qu'il a reproduite dans son habitat original bouchervillois, se mérita un premier prix lors d'un vernissage régional tenu au centre culturel de Tracy, il y a quelques années.

45. Copie conforme de l'acte dans les archives de Varennes.

native de la paroisse de Saint-Benoit de Paris.⁴⁶ La grande salle du manoir de Varennes servit de chapelle, le 6 février 1672, alors que leur premier-né, Pierre, recevait le baptême. Le recensement de 1681 indique le progrès accompli: Jacques s'est enrichi de 6 enfants (un 7^e naîtra bientôt), a mis 8 arpents en valeur, possède 3 bêtes à cornes, et objet inestimable qui servait même de monnaie, un fusil! A l'assemblée du procureur Collet, le 2 mars 1721, Jacques Bisonet est cité au nombre des résidents du fief de Varennes présents à la réunion. Il s'agit très probablement du premier défricheur, puisque son fils Jacques vécut à peine. Le patriarche aurait eu 76 ans.

Le fort taux de mortalité infantile fit pleurer bien des mères. Et 6 des 16 enfants Bisonet moururent tôt. Mais, outre Pierre l'aîné baptisé au manoir de Varennes et qui décéda à 15 ans, la descendance des autres rayonne dans la localité.

– Nicolas fut fait enfant de Dieu en février 1673 et époux de Marie Villedieu en janvier 1705;

– née en juillet 1674, Louise s'unit, à Varennes en janvier 1691, à Paul, fils de Nicolas Petit dit Laprée. La jeune femme devait cependant décéder avant son époux;

– Jean vit le jour en mars 1676 et inaugura le 18^e siècle en épousant, à Boucherville, Catherine Charles, fille d'Adrien Charles dit Lajeunesse, résident du fief de Varennes;

– Françoise vint au monde en février 1680 et devait, à son tour, prendre la tête d'une lignée varennoise. En novembre 1701, dans l'humble chapelle de notre première cure, elle acceptait André Langlois pour conjoint. Ce couple devait être la base des familles Langlois de chez-nous;

– Catherine fut portée au baptême en novembre 1681 et mariée en janvier 1706 à l'un des fils du seigneur de Saint-Michel: René Messier, sieur Du Chesne. L'on se souvient qu'il fut capitaine de la côte et eut un domestique Panis;

46. Dictionnaire Généalogique des Familles Canadiennes, abbé Cyprien Tanguay, Premier Volume, Depuis 1608 jusqu'à 1700, p. 55.

– Alexis naquit en novembre 1683 et se lia, à Varennes, le 9 janvier 1713, à Geneviève Sénécal. Elle était fille de Nicolas et petite-fille d'Adrien, patriarche de la famille Sénécal de Varennes;

– Paul, né en novembre 1690, se maria à la fille de l'un des gendres du seigneur Messier, Marie-Anne Le Brodeur;

– Elizabeth fut baptisée à Boucherville en avril 1692 et acceptait pour époux, 20 ans plus tard, Jacques Messier, de 8 ans son aîné. Son mari était le petit-fils de Jacques, l'oncle de Michel Messier. Les époux eurent 7 enfants dont les derniers furent des jumeaux;⁴⁷

– Joseph naquit en mars 1697 et passa sans empreintes ... sauf dans l'aveu de dénombrement de Jacques-René Gaultier de Varennes (2^e seigneur). Il y est cité comme ayant une ferme voisine de celle de son père.

BOUSQUET, Jean: ce pionnier insulaire, venu de Tonnin en Guyenne, était enfant de Jean Bousquet et d'Isabelle Hilarret. Il s'y connaissait en arquebuses ... puisqu'il pratiqua le métier de maître-armurier et traversa en colonie à ce titre. L'organisation des forges du Saint-Maurice retint ses services.

Le 11 mai 1672, les cloches montréalaises annonçaient son union avec une veuve, Catherine Fourrier, âgée de 30 ans. Le nouvel époux en avait 26.

Le maître-armurier eut une longue amitié avec le seigneur Michel-Sidrac Du Gué. Il quittait Montréal en 1680 pour s'établir dans l'île Sainte-Thérèse, sur un domaine de 45 arpents. Jean et Catherine eurent 11 enfants. Au recensement de 1681, à peine installé, il possède déjà 3 arpents en valeur ... et son arsenal compte 2 fusils!

Ce valeureux pionnier décédait avant 1714 et son épouse fut sépulturée en octobre 1726, à Varennes.⁴⁸

De leurs enfants, Daniel et Claude, comme des fleurs hâti-

47. Ibidem, p. 427. L'oncle du seigneur Messier naquit en 1600, passa en colonie avec son neveu et vécut dans sa seigneurie. Il fut sépulturé en 1697, à Varennes. Il avait eu 2 fils, Martin, baptisé en 1649 et sépulturé en juillet 1699 à la Pointe-aux-Trembles, suite à une noyade; et Jacques, baptisé en 1651, marié en 1685 à Marie-Renée Couillard.

48. Idem, V. I, p. 81.

ves, s'envolèrent très tôt. Et Toussaint vécut jusqu'à l'âge de 13 ans.

– De Geneviève, nous ne possédons que l'acte de baptême, en date du 9 décembre 1672;

– Jean, baptisé en septembre 1674, s'allia à Louise l'Huisier, fille de Jacques, l'ancêtre des Lussier varennois d'aujourd'hui; ils eurent 17 enfants;

– née en février 1676, Catherine épousa à Varennes, le 24 novembre, Jean Voyne. Son époux était fils de Jean et petit-fils de Jacques, le premier de ce nom établi dans l'île vers 1675. Ce patronyme est devenu Venne;

– Pierre vit le jour en janvier 1679. Il s'unit à Marie Banlier, fille d'un résident de Saint-Ours;

– Marie, enfant de l'Eglise en septembre 1682, épouse Majôle Audin à Varennes en mai 1704;

– de Barbe et de Jeanne nous n'avons également que l'extrait de baptême, en 1684 et 1685;

– Françoise naquit le 20 avril 1690 et se maria à Joseph Cusson à Répigny, en janvier 1715;

– Anne Catherine fut la seule baptisée à Varennes, le 14 mai 1695. Elle recevait la bénédiction nuptiale également dans notre paroisse, le 27 janvier 1716. Nicolas Ledoux, son époux, était le 4^e des 14 enfants de Louis. Ce dernier s'était établi à Varennes vers 1679, près du fort. C'est sur sa terre qu'avait été découverte, en 1711, la mine de plomb.

BRIEN dit Desrochers, Louis: l'histoire de l'ascendance de Louis Brien supplante la fiction. Ce défricheur de l'île Sainte-Thérèse est issu, à la 8^e génération, des O'Brien, têtes couronnées d'Irlande.⁴⁹

Le premier roi du nom, Brien, vécut de l'an 926 à 1014. Il réussit à affranchir l'Irlande du joug des Danois et pacifia le pays pour une décennie. Mais les Danois et une faction ir-

49. *Recherches faites par l'abbé Desrochers...*, p. 3. Toutefois, des généalogistes contemporains doutent de la véracité de cette ascendance.

landaise se coalisèrent contre lui en 1014 et le bon et vieux monarque périt aux champs d'honneur. Ses deux fils, Denough et Teige, se disputèrent le trône. Denough l'emporta, fit périr Teige ... mais le fils de ce dernier vainquit son oncle et unifia de nouveau l'Irlande. Le fils de ce vainqueur, lorsqu'il porta la couronne, repoussa des invasions à son tour et aurait vécu dans la gloire mais il entra au monastère. Son neveu prit la relève et mourut en 1142, emportant avec lui la gloire des O'Brien. Ses successeurs luttèrent vainement pour conserver le royaume qui finit par tomber aux mains de Henri VIII d'Angleterre qui en fit le comté de Clare.

La famille des O'Brien se divisa alors en deux ramifications. La branche cadette existe encore en Irlande et c'est de la branche aînée, celle de Denough, qu'est issu Louis Brien dit Desrochers. L'Angleterre voulut naturellement obliger l'Irlande au gallicanisme, religion d'Etat. L'histoire nous lègue le récit des persécutions de Henri VIII et de sa fille, Elizabeth. Cette reine fit pendre des nobles et le même sort menaçait les O'Brien. Une partie de la famille s'exila en Bretagne, à Ploermel. Cette ville avait été convertie, dix siècles auparavant, par des moines celtes et anglais, notamment par Armel.⁵⁰ Les O'Brien y trouvèrent donc un peuple frère, tant sur le plan de la religion que de la langue: le langage breton avait la même origine celtique que le leur. Cette noble famille s'y partagea un immense domaine de 600,000 acres. Les noms d'agglomérations dites Ville-Brien, Laude-Brien et Roc-Brien existent encore.

Ce nom de Roc-Brien explique l'appellatif de Desrochers attaché au patronyme du premier canadien de cette lignée. Louis Brien naquit donc à Ploermel, de Julien Brien et de Jeanne Liou, en 1639, et vécut à Roc-Brien, hameau sis au sud-ouest de cette ville. Il y était tailleur d'habits.

Louis XIV pilonnait la Bretagne d'impôts et balisait ses routes de pendus. Louis Brien décida de risquer la traversée

50. Son nom signifie pays d'Armel.

aux terres d'Amérique vers 1676. Il résida semblablement à Répentigny puisqu'en août 1680, il y vend une habitation à Jean Jalot, maître chirurgien.⁵¹ L'office de son mariage est célébré en l'église Notre-Dame de Ville-Marie, en avril 1681. Louis prend pour femme Suzanne Bouvier, 17 ans, fille aînée de Michel Bouvier et de Mathurine Desbordes. Peu après, le recensement de 1681 trouve le jeune couple établi dans l'île. Le tailleur avait entrepris le défrichement depuis peu puisqu'il n'avait à son actif que 2 arpents désertés et un bovin.

Suzanne et Louis eurent une douzaine d'enfants. Outre 3 filles qui s'unirent aux familles Guibord, Venne et Desjardins, 8 de leurs fils perpétuèrent l'appellatif Desrochers et Durocher. Isaac, marié à Marie Valiquette, veuve du pionnier Louis Ledoux, et ses frères Urbain et Julien s'installèrent à Varennes.

Louis Brien dit Desrochers fut inhumé le 12 juin 1708 à Varennes.⁵² Sa veuve lui survécut au moins jusqu'en 1736 puisqu'à cette date, elle signait son testament.

BRUNET (Brunel), Jacques: ce Normand s'implanta à Varennes lors de son mariage avec une Poitevine, Suzanne Bertheault, veuve de Jean Hiesse. La bénédiction nuptiale eut lieu à Boucherville, le 24 novembre 1677. Il avait traversé de Saint-Remy de Dieppe où vivaient ses père et mère, Jean Brunet et Anne Madry.

Leur fille aînée fut baptisée et ensevelie à Boucherville, en septembre 1678. Jacques, enfançon de quelques mois, égaye la maisonnée, au dénombrement de 1681. Le document note que le défricheur est âgé de 36 ans et son épouse, de 24. Leur patrimoine compte 2 têtes de bétail et 6 arpents déboisés.

— Jacques devait épouser à Varennes, en mars 1704, Marie Anse. Ce patronyme venait probablement du prénom allemand qui signifie Jean. Le père de cette jeune fille de 19 ans, Jean Bernard dit Hanse, était un immigrant de cette nationalité;

51. *Pourquoi donc ne pas élever une croix aux héros oubliés de la Rivière-des-Prairies?*, E.-Z. Massicotte, La Presse (sans date), document aux archives de Varennes. Jalot avait épousé la fille de Médard Chouart des Groseillers. Il fut tué dans cette lutte avec les Iroquois, au bout de l'île de Montréal, le 2 juillet 1690.

52. Tanguay, v. 1, p. 89.

– Suzanne et Angélique-Marie moururent tôt;

– Marie-Angélique, baptisée en juin 1687, devint Madame Joseph Demers en juillet 1708; son mari était fils d'Etienne Dumay (variation de Demers), charpentier de Québec. Joseph Demers en était à son 3^e mariage... et ce n'était pas la fin! Il convola de nouveau pour la 4^e fois dans notre municipalité, en novembre 1712, avec Françoise Petit;

– née en avril 1689, Catherine se lia à Marc Fily en août 1714;

– Marie-Geneviève fut baptisée en mars 1692 et épousa Etienne Girard en octobre 1723;

– les jumelles Marguerite-Ursule et Marie-Josette ne vécutent pas ainsi que la dernière, Geneviève.⁵³

CHAPU, Nicolas: c'est d'un bourg à proximité de Besançon, dans la Franche-Comté, que partit cet émigrant vers le Nouveau-Monde. Il y était né en 1659 d'Antoine Chapu et de Clau-tide Reber. Nicolas prenait pour femme Angélique Gautier, le 19 avril 1689, à la Pointe-aux-Trembles.

Cette famille fut étroitement liée à celle des Sénécal: devenue veuve, Angélique Gautier convola avec Jean-Baptiste Sénécal, en mai 1723. Ce dernier était fils de Nicolas et petit-fils d'Adrien, qui ancre le nom dans Varennes. Et tandis que sa fille Marie-Angélique (née en 1699) épousait, à 20 ans, Adrien Sénécal fils d'Etienne, également petit-fils du patriarche, son fils Jacques (né en 1702) s'unissait à sa sœur ... c'est-à-dire à la sœur de son beau-frère, Geneviève Sénécal.

Outre Charles, baptisé dans la première chapelle varennoise en mai 1695 et marié dans la première église en novembre 1722 à Marie Lemay, de Montréal, les 6 autres enfants périrent jeunes ou ne laissèrent qu'un extrait de baptême.⁵⁴

Mais le nom Chaput est maintenant perpétué dans notre municipalité par une trentaine de familles.

53. Ibidem, p. 93.

54. Ibidem, p. 93.

CHARBONNEAU, Olivier: en ce jour de mai 1659, les vieilles tours du port de La Rochelle étaient témoins de bruyantes discussions entre les quelques 200 recrues et le capitaine-armateur d'un navire. La coutume établie voulait que les émigrants embarquent librement sur les vaisseaux en partance pour l'Amérique, leurs frais de traversée devant être remboursés par des Canadiens qui retenaient leurs services. Mais voilà que le capitaine avait décidé de jouer les spéculateurs. Il refusait *«d'appareiller à moins que les passages ne soient payés d'avance; bien plus, il profita de la circonstance pour élever ses prix qui avaient d'abord été fixés à cinquante livres, y compris les provisions et les coffres.»*⁵⁵

Dans le groupe se trouvait un meunier de 48 ans, Olivier Charbonneau. Il veillait sur sa femme, Marie-Marguerite Garnier, qu'il avait épousé 5 ans plus tôt à La Rochelle, et sur leur petite Anne, âgée de 2 ans. La famille Charbonneau avait quitté le village avicole de Marans.

Malgré leur désarroi, le meunier et ses compagnons maranais avaient décidé de se soumettre lorsque l'usurier, juste avant l'embarquement, *«exigea 175 livres pour chacun d'eux, avec en plus une charge spéciale pour leurs provisions et leurs coffres.»*⁵⁶ Quelle dut être la déroute de ces pauvres Français en transit entre un pays qu'il voyait déjà à travers le prisme du souvenir, et un autre qui tardait à cause d'outrageuses manigances financières.

Finalement, Mademoiselle Mance vint encore une fois à la rescousse: elle réussit à contracter un emprunt d'un marchand et les émigrants se portèrent garants les uns des autres. Mais ces pourparlers, ces démarches et ces transactions ne furent pas conclus en un jour. Les recrues, qui s'étaient rendues au port pour embarquement à la fin de mai, ne montèrent à bord que le 29 juin. Nul doute que, durant ce long mois, la majorité vécut à la belle étoile, déboursant leur mince pé-

55. L'abbé Faillon, cité dans le *Dictionnaire national des Canadiens français*, tome III, *Complément de l'arbre généalogique de Jacques Dalpé Monique Duplily*, Institut Drouin, pp. 1472-1475.

56. 57. Ibidem.

cule jusqu'au dernier écu pour du pain. Le 2 juillet, enfin, le navire leva l'ancre.

Mais l'allégresse du départ devait bientôt sombrer. «Ce navire avait servi deux ans d'hôpital aux troupes de la marine, sans avoir fait depuis quarantaine; il se trouvait infecté de la peste; et à peine fut-il en mer que la contagion se déclara et gagna une grande partie de la recrue.»⁵⁷ De plus, le bâtiment essuya un interminable gros temps. Puis il y eut disette d'eau douce.

Après plus de 2 mois d'effroyable tangage et d'effrayant roulis causés par une mer déchainée qui servit de sépulcre à plusieurs morts de la peste, le Cap-Diamant, comme un port du salut, fut en vue le 7 septembre. Le vaisseau mouillait dans la rade à 7 heures du soir. Appuyés au bastingage, Olivier Charbonneau et son épouse devaient scruter avec soulagement et anxiété, sans doute, la famille de maisons qu'ils percevaient entre chien et loup, le promontoir du cap, puis la forêt, omniprésente partout et mystérieuse. Le débarquement se fit quelques jours plus tard, probablement à cause de la contagion.

L'ancêtre Charbonneau s'installa dans les parages de Pointe-aux-Trembles et y construisit le premier moulin à eau de la région.⁵⁸ Ce courageux pionnier fit sûrement plusieurs stages à Varennes, soit comme résident ou meunier,⁵⁹ soit à titre d'architecte de nos 7 ou 8 moulins banaux. Il devait être sépulturé à la Pointe-aux-Trembles, en novembre 1687, après 28 années de vie fructueuse en colonie.

— Anne, qui avait survécu à la périlleuse traversée, prit la tête de la descendance Labelle. Elle s'unissait à Guillaume Labelle, souche canadienne du nom, alors fermier dans l'île Jésus. Elle quitta ce monde à l'âge de 72 ans;

— le premier Charbonneau né en terre canadienne en 1662, Jean, et son frère Joseph, 4^e des 5 enfants d'Olivier, épousè-

58. *Les anciennes familles du Québec*, brochure compilée pour la Brasserie Labatt Limitée, p. 23.

59. M. l'abbé Desrochers était au courant de ce fait. Il possédait sans doute un document qui nous échappe.

rent les deux sœurs, filles de Pierre Picard. Ce pionnier avait d'abord été domestique de Pierre Boucher, aux Trois-Rivières, en 1666,⁶⁰ et le suivit probablement à Boucherville. René Gaultier de Varennes lui concédait une terre dans son fief en avril 1674,⁶¹ mais il semble que Picard retournait par la suite aux Trois-Rivières. De toute façon, deux de ses filles demeurèrent puisque Jean Charbonneau épousait Marie-Jeanne en 1686 (il devait convoler avec Marie-Françoise Beauchamp, de la Pointe-aux-Trembles, en 1688); et en 1688, Joseph se mariait à Anne, veuve de Jean Desroches. Les deux frères firent baptiser à la Pointe-aux-Trembles et à Boucherville, mais il semble que la filiation des Charbonneau prit racine à Varennes à cette époque;

– Elizabeth, née en juillet 1664, se maria également deux fois;

– Michel naissait en 1666. A Jean De Noyon (Desnoyers), tailleur d'habits de Boucherville, il demanda la main de sa fille Marguerite. Ils eurent 4 enfants, tous baptisés à Boucherville.⁶²

CHOQUET dit Champagne, Nicolas: ce soldat du régiment de Carignan-Salières portait le surnom de Champagne bien qu'il fût originaire de la Picardie. Il naquit dans la ville d'Amiens en 1643, de Nicolas Choquet et de Claudine Groël.

Arrivé en août 1665 avec les troupes, il faisait déjà de la terre dans l'île peu après. Deux ans plus tard, il épousait à Montréal Anne Julien, âgée de 17 ans. Leur union engendra une belle famille de 11 enfants. Il semble que Nicolas Choquet dit Champagne voyagea beaucoup. Au recensement de 1681, il avait 2 arpents en valeur. Ce militaire s'éteignit à Varennes, le 6 mai 1707.⁶³

M. le curé Elysée Choquet,⁶⁴ descendant de ce pionnier, s'intéressa intensément à la généalogie et à la petite-histoire. Il réunissait à Varennes, à la fin de l'été 1965, lors d'une

60. *Messire Pierre Boucher*, E. Mitchell, p. 148.

61. *Mennie-de Varennes*, p. 14.

62. *Tanguay*, v. 1, p. 115.

63. *Ibidem*, p. 128.

fête qui fut un succès, de nombreux membres de l'immense famille Choquet venus du Canada et des Etats-Unis. Un cairn de pierres des champs fut dressé sur le boulevard René-Gaultier, angle Dugué. C'était un lieu adéquat puisque Michel-Sidrac Du Gué fut le seigneur du censitaire Choquet. La plaque commémorative porte ces mots:

A NICOLAS CHOQUET
ARRIVÉ LE 17 AOÛT 1665
SOLDAT DE CARIGNAN
ETABLI A VARENNES
SES DESCENDANTS
CHOQUET-CHOQUETTE
CANADA ETATS-UNIS
6 SEPTEMBRE 1965
300 ANS
«JE ME SOUVIENS»

– Seul un extrait de baptême témoigne de l'aîné, Jean; et les deux suivants, Pierre et Catherine, moururent jeunes;

– Jeanne reçut le baptême à Montréal, en août 1675, et la bénédiction nuptiale dans la chapelle varennoise, en septembre 1698. Elle s'unissait alors à Yves-Pierre Godu, qui venait de Poitiers. Le couple eut 3 enfants mais Jeanne devait décéder en mars 1706. Yves-Pierre ne convola que 13 ans plus tard, avec une veuve de Varennes;

– Marie-Thérèse était baptisée à Pointe-aux-Trembles en septembre 1678. Ignace Hébert, qui avait été le gendre de Michel Messier, la conduisait à l'autel en mai 1700;

– Nicolas devait ainsi épouser sa sœur par alliance, Marguerite Hébert, 5 ans plus tard. Il avait alors 24 ans;

– Marguerite, Marie-Madeleine et Pierre, qui suivirent, vécurent à peine;

– Catherine fut baptisée à Varennes en été 1694 et s'y maria également en août 1717, à Gabriel Mongeau. Ce dernier

64. Curé de Varennes de 1962 à 1970, il décéda le 14 mai dernier. En 1934, il fit paraître un travail sur les *Communes de Laprairie*.

était le frère de Jean-Baptiste, qui servit de témoin au mariage de Marie-René Gaultier de Varennes, veuve de La Jemmerais, avec Timothy Sullivan. Les deux frères résidaient au Cap Saint-Michel;

– Julien épousa d'abord Madeleine Lauzon, fille de Gilles, chaudronnier de Montréal, en février 1694; puis Françoise Daudelin, fille de René, installé à Varennes, en juillet 1714.

DELPUE dit Parisot, Jean: Jean fut soldat au régiment de Carignan-Salières, dans la compagnie du capitaine Le Frédière. Il avait vu le jour à l'ombre de la vieille cathédrale de Rodez, au sud de Paris. Son père arborait le même nom et sa mère se nommait Marguerite Delna. Les cloches montréalaises acclamaient son union en novembre 1674, alors qu'il prenait pour femme Renée Lorion, fille du 3^e mariage de Mathurin, résident de Pointe-aux-Trembles.⁶⁵

Leur premier-né fut baptisé à Repentigny et les 7 autres à la Pointe-aux-Trembles. C'est que le 31 mars 1679, Jean avait affermé la terre et la résidence des héritiers Bélestre, qui englobait toute la pointe d'en bas de l'île de Montréal. En 1681, il possédait 4 arpents en culture, un bovin et un fusil dont il saura se servir bientôt.⁶⁶

L'on sait que les Cinq-Nations avaient déterré le tomahaw suite aux belligérences franco-anglaises. Dans la période 1689-92, particulièrement, la région connut un enchaînement de raids qui coutèrent la vie à plusieurs coloniaux. Le 2 juillet 1690, avertis de l'arrivée des Iroquois sur la rivière des Prairies, 25 habitants de la Pointe-aux-Trembles se portèrent à la rencontre de l'ennemi sous le commandement de M. de Colombet. Jean Delpué était du groupe, ainsi que Pierre Payet dit Saint-Amour, ancêtre des Payette varennois. La fatale défensive se déroule dans le fort de la coulée Grou, «une lieue plus bas que l'église.»⁶⁷ Le combat fut rude. Si 30 Indiens restèrent au champ de bataille, une quinzaine de Canadiens

65. Tanguay, v. 1, p. 177.

66. Notes manuscrites Desrochers.

67. Tanguay, v. 1, p. 469. Ces dernières années, un monument fut élevé en hommage à leur bravoure.

périmrent: 9 tombèrent sur les lieux, dont Jean Delpué dit Parisot; les autres moururent en captivité.

L'année suivante, 9 juillet 1691, Renée Lorion épousait Jean Le Tellier à la Pointe-aux-Trembles.⁶⁸ Mais cette mère devait connaître un immense chagrin un mois plus tard, alors que 2 de ses fils, Jean et Nicolas, se noyaient.

Il devait appartenir aux enfants de Jean de s'enraciner à Varennes:

– l'aînée, Jeanne, épousait en janvier 1695 le Breton Jean Quintin, établi dans notre municipalité;

– baptisé en février 1677, François s'unissait à Varennes, en août 1699, à Marie-Catherine Hayet dit Malo, fille de Jean, premier Canadien du nom. Ils mirent au monde 6 enfants, tous baptisés dans notre localité;

– âgée de 29 ans, Catherine se liait, en janvier 1705, à Michel Le Gardeur, fils aîné du sieur Le Gardeur d'Alonceau (Alençon), famille d'origine normande implantée au pays depuis 5 générations⁶⁹ et qui fournit nombre de valeureux officiers;

– du cadet, Pierre, nous ne connaissons que la date de naissance.

DESMARES, Charles: ce pionnier naquit non loin de la mer, à Mélamare, en Normandie. Il ne devint pas marin pour autant, mais cordonnier. Ses parents étaient Charles Desmarrès et Marie Hachar.

A Ville-Marie en février 1680, Charles liait sa vie à Marie Lauzon qui avait l'âge moyen des filles du roi, soit 15 ans. Le père de la petite dame était le maître-chaudronnier mont-réalais, Gilles.

L'**utile dénombrement** de 1681 retrouve le jeune ménage à **développer** une ferme dans l'île. Charles y travaillait certes

68. Elle devait contracter un 3^e mariage à Varennes, le 8 février 1706, avec Jean Tifroi Des Marets.

69. Tanguay, v. 1, p. 369, 370. Ancêtre: René Le Gardeur sieur de Tilly, qui épousa Catherine de Cordée.

depuis quelques années déjà puisqu'il avait réussi à valoriser 8 arpents; il possédait 3 bêtes à cornes et un fusil.

— Leur maisonnée s'égaya de leur premier enfant, Marie, après le recensement, soit en février 1682. A l'âge de 20 ans, la jeune fille épousait, à Varennes, Ignace Bourgeroy, fils du Bouchervillois Pierre;

— Basile, né en avril 1694, ne laissa qu'un acte de baptême. Malgré cette pénurie d'information, il est probablement l'ancêtre des Démarais de Varennes. Il se trouvait également d'autres familles Desmarets et Tifroi Des Marets établies à Repentigny.

Quoi qu'il en soit, Marie Lauzon ne survécut pas longtemps à son fils. Elle recevait les derniers sacrements l'année suivante, soit en mars 1695.⁷⁰

QUINTIN dit Dubois, Jean: l'enfance de Jean se déroula à Saint-Aubin sur mer, en Bretagne. Il était fils de Claude Quintin et de Claudine Lafalune.

Dans la première chapelle varennoise, en janvier 1695, était bénie son union avec Jeanne Delpué, de Pointe-aux-Trembles, fille de Jean, premier du nom.

Le jeune couple demeura à Varennes jusqu'aux environs de 1698 puisque leurs 3 premiers enfants, Marie, Geneviève et Jean-Baptiste, y reçurent le baptême. Jean aménagea ensuite à Repentigny, mais plusieurs membres de sa famille revinrent dans notre municipalité pour y faire souche.⁷¹

Il y eut une 2^e lignée de Dubois dont le chef de file avait nom Joseph Dubois dit Saint-Aignan, originaire de la province du Berry. En février 1727, il contractait mariage avec Louise Douault, à Varennes. Ils eurent 5 enfants, dont Joseph, qui se maria 3 fois.⁷²

GIRARD, Pierre-Jacques: la ville normande de Bure, sise sur deux collines dominant la Sarthe, vit naître Pierre-Jac-

70. Ibidem, p. 189.

71. Idem, p. 505.

72. Documents manuscrits Desrochers.

ques en 1650. Son père se prénomma René et sa mère s'appela Marie Besnard. Il quitta son coin de pays vers 1665, car le recensement de l'année suivante l'enregistre aux Trois-Rivières.

En juillet 1675, le notaire Thomas Frérot dressait un *bail à ferme* d'un domaine pour 3 ans, conjointement à Pierre-Jacques et à son compagnon Jean Forget qui défrichait déjà les lieux en 1673. L'ancêtre Girard s'y trouvait-il aussi à cette date? Cette ferme était voisine de celle de Pierre Abiron dit Larose.

Le Normand choisissait une épouse à Repentigny vers 1680: Françoise Graciot, fille de Jacques Graciot.⁷³ Lors du dénombrement de 1681, le jeune couple disposait de 8 arpents en valeur ... et d'un précieux fusil!

— Leur premier-né mourut sitôt sa naissance en 1682 et la jeune femme mit un second enfant au monde l'année suivante: Jacques. Il fut baptisé à la Pointe-aux-Trembles et marié à Varennes, en mars 1710, à Françoise Petit, fille de Louis et petite-fille du patriarche Nicolas. C'est dans la phalange de Jacques que devait naître Marc-Amable. Cinq générations à la suite du pionnier Pierre-Jacques, Amable Girard s'installait dans cette charmante résidence du Petit-Bois qui sut traverser le temps jusqu'à nous. Il s'était uni, à Varennes en janvier 1807, à Josephte Daunais. Au nombre de leurs enfants figurait Marc-Amable, baptisé le 25 mars 1822. Il était destiné aux postes de Premier Ministre du Manitoba, puis de sénateur;

— Marie-Madeleine reçut le baptême à Boucherville en 1686 et lia ses jours à ceux d'Augustin Hébert, fils d'Ignace, à Varennes en novembre 1708;

— le couple eut 2 autres enfants qui décédèrent le jour de leur naissance; le dernier, né le 25 mars 1690, conduisit sa mère à Dieu.

73. Tanguay, v. 1, p. 289 et 280. Jacques Graciot devait périr par la chute d'un arbre en 1693.

Le défricheur varennois convola 6 mois plus tard avec Marguerite-Ursule Bouchard dit d'Orval, cadette d'un chirurgien de Château-Richer.

– La fusion avec la famille Hébert se resserra lorsque leur 3^e fille, Catherine, s'unit à Joseph, frère d'Augustin. Catherine avait alors 18 ans et la cérémonie eut lieu en avril 1711;

– les 4 garçons qui suivirent ne survécurent pas ou ne laissèrent qu'un baptistaire.

Le patriarche Girard fut sépulturé le 26 juillet 1727, dans notre municipalité. Il y avait œuvré pendant 47 années.

HAYET dit Malo ou Saint-Malo, Jean: ce pionnier tenait son surnom de sa ville natale, Saint-Malo, où sa mère, Jeanne Héreau, le mit au monde en 1639. Son père se prénommaît Gilles.

Jean était scieur de bois de charpente. Frontenac l'engagea pour choisir et couper les chênes de l'île Sainte-Thérèse qui devaient servir au chantier naval de Québec. C'est ainsi qu'à l'été 1667, il défrichait en même temps que Michel-Sidrac Du Gué, futur seigneur du lieu.

Une décennie plus tard, Robert Cavelier de La Salle contractait avec lui afin de «faire scier tous et chacun des bois de bordage qui seront nécessaires et utiles pour certain vaisseau que le dit sieur La Salle fait construire en l'Isle Sainte-Thérèse.»⁷⁴

Le scieur de long s'installa dans l'île et en décembre 1680, à la Pointe-aux-Trembles, il prenait pour femme Catherine Galbrun, 14 ans, dont la famille était bretonne.

– Le service religieux de l'île était assuré par les prêtres de Pointe-aux-Trembles et Marie-Catherine, l'aînée, y fut baptisée en janvier 1684. Mais en compagnie de François Delpué, fils de Jean, c'est à Varennes qu'elle recevait la bénédiction nuptiale, en août 1699;

74. BRH, 1917, p. 171.

– née en mai 1686, Geneviève acceptait Marc-Antoine Chapelain comme époux en avril 1705. Mais leur vie matrimoniale fut écourtée par le décès du conjoint l'année suivante. Geneviève convola en 1711 avec un second Antoine, dont le patronyme était Troy;

– Jean-Baptiste reçut le baptême en février 1690. Il épousait, dans notre municipalité en novembre 1723, Marie-Madeleine Petit, fille de Louis et petite-fille de Nicolas;

– le dernier baptisé à la Pointe-aux-Trembles en décembre 1691, Louis, s'unissait, 27 ans plus tard, à Marie Emery;

– Jeanne et Joseph furent faits enfants de Dieu à Varennes. La première épousera Claude Martin à l'âge de 20 ans, et le dernier sera sépulture à l'âge de 2 jours.⁷⁵

HEBERT dit Jolicœur, Ignace: peut avant son établissement définitif dans son fief varennois, Michel Messier concédait un domaine à son futur gendre Ignace Hébert. Le notaire Bénigne Basset rédigeait ainsi, de sa belle écriture symétrique, les premières lignes de l'acte: «Michel Messier Sieur de Saint-Michel, Seigneur du Cap de Saint Michel en la Nouvelle France, avons donné et concédé, donnons et concédons à Ignace Hébert la quantité de soizante arpents de terre en notre seigneurie, à prendre et commencer trois arpents de large proche le bord des grandes eaux et grande Rivière et fleuve St. Laurent sur vingt arpents de long, tirant à est sud-est, tenant d'un côté à la concession de Leger Hébert son père, et d'autre à celle de Robert Cavalier et ses enfants, pour débits soizante arpents de terre jouir et disposer par ledit Ignace Hébert, ses successeurs et ayant cause en pleine propriété aux charges clauses et conditions suivantes et non autrement, c'est à savoir de travailler incessamment sur lesdites terres et les mettre en culture, y tenir feu et lieu dans l'année du jour du présent contrat».⁷⁶ Le censitaire s'engageait alors à payer annuellement 12 deniers tournois et 3 chapons de rentes.

75. Tanguay, v. 1, p. 300.

76. Concession par M. de Saint-Michel à Ignace Hébert, le 3 février 1677. Document de Martigny.

Le jeune homme avait alors 25 ans. Son père, le Normand Jean-Augustin, avait fait partie de la première recrue de Maisonneuve et fut l'un des pionniers-fondateurs de Ville-Marie. Le 18 mai 1642, il assistait avec ses compagnons à la première messe célébrée par le père Vincent. Sur cette obélisque de la Place Royale, entre les rues des Commissaires et Saint-Paul, sont gravés les noms des premiers Montréalais: non loin de ceux de Jeanne Mance et de Nicolas Godé (père de l'épouse de Jacques Le Moyne de Sainte-Marie), est buriné celui de Jean-Augustin Hébert.

L'ancêtre eut 3 filles et 2 fils. Ces garçons, Ignace et Léger, prirent racine à Varennes. C'est donc de chez-nous que rayonna la descendance Hébert de la région.

Le seigneur du Cap Saint-Michel acceptait de donner sa 2^e fille, Jeanne, en mariage à Ignace en janvier 1679. Les époux eurent une vie conjugale de 20 ans au cours desquels naquirent 10 enfants.

— Augustin, baptisé en 1686, et Joseph né l'année suivante, s'unissaient aux demi-sœurs Madeleine et Marguerite Girard, issues des deux mariages de l'ancêtre varennois Pierre-Jacques;⁷⁷

— baptisée en juillet 1690, Marguerite épousait Nicolas, fils de Nicolas Choquet dit Champagne.

La jeune fille s'était ainsi unie au frère de sa seconde mère, puisqu'Ignace avait convolé, en mai 1700, avec Thérèse Choquet. De ce nouveau mariage naquirent 6 enfants:

— Anne, née en juin 1701, devenait Madame Jean Charbonneau en novembre 1717. Son époux était fils de Jean et petit-fils d'Olivier;

— baptisé *le 11 juin 1723* en janvier 1704, Augustin prenait pour femme, à l'âge de 19 ans, Marie Monjeau, fille de Jean-Baptiste, agriculteur du Cap Saint-Michel. *Hébert prend*

77. Tanguay, v. 1, p. 302.

Le recensement de 1681 mentionnait qu'Ignace avait en sa possession une arme à feu, et que son exploitation comptait 2 laitières et 6 arpents en valeur.

Son frère Léger fondait à 32 ans un foyer avec Marguerite, dont le père, Michel Gamelin dit Lafontaine, était maître-chirurgien de Montréal. De leur famille de 11 enfants, outre Marie qui fit souche à Varennes, peu d'information ne nous est léguée des autres.

Il advenait parfois à Léger de fréquenter le cabaret huppé de la Folleville, à Montréal, où s'assemblaient de notables gentilhommes: Daniel de Greysolon Duluth, Le Gardeur de Repentigny, Boucherville de Grosbois (fils), etc. Or voilà qu'Anne Lamarque, épouse dudit Folleville et tenancière de l'hôtellerie, doit comparaître devant les tribunaux: comme les hommes sont à ses pieds, on l'accuse de sorcellerie... La cour convoque des témoins le 20 juin 1682 et Léger Hébert est appelé en même temps que Louis Cavelier. Ils affirment qu'ils «*auraient veu un livre de magie entre les mains de Lad. Folleville.*»⁷⁸ C'était, en fait, un manuel sur la pharmacopée d'herbages!

JODOUIN, Claude: ce charpentier voyagea beaucoup mais il peut sans déroger prendre place au nombre de nos chefs de file puisque de son séjour à Varennes découle la descendance la plus nombreuse, soit quelques 42 familles.

Claude descendit à Québec en 1683. Le jeune Poitevin était âgé de 27 ans. Ses parents avaient noms Barnabé Jodouin et Michelle Duplez. A Montréal, 3 ans plus tard, il s'unissait à la Parisienne Anne Thomas, 20 ans. L'épouse du pionnier ne manquait pas de charme. Alors qu'il était retenu au loin, 6 mois après son mariage, le major La Fredière, capitaine et neveu du marquis de Salières, courtisa la jeune femme. Dans un accès de désespoir, relate l'abbé Faillon, il s'enrôla dans une expédition contre les Iroquois. Mais le major fut rappelé

78. *La sorcellerie...*, R.-L. Séguin, p. 68.

dans la Mère-Patrie et tout rentra dans l'ordre au retour de Claude. Les conjoints eurent une progéniture qui énumère une dizaine de noms.

– Claude, l'aîné baptisé en janvier 1667, se maria 3 fois dans la région de Québec;

– la 3^e, Marie-Rose, reçut le baptême à Sorel en janvier 1671, ce qui dénote les pérégrinations de son père. Elle devait cependant se marier à Boucherville en septembre 1688, à Michel Jeanmoneau;

– Madeleine, 6^e enfant, était baptisée à Boucherville en septembre 1678 et y était également sépulturée 2 ans plus tard. Après avoir vécu à la Pointe-aux-Trembles, Claude Jodouin s'était fixé dans notre patelin en 1676;⁷⁹

– également baptisé à Boucherville en mai 1682, Jacques devait épouser Marie Reguindeau, fille du Bouchervillois Joachim et veuve de Nicolas Petit (fils du patriarche Nicolas Petit dit Laprée). Le mariage fut célébré à Varennes en novembre 1709;

– Louise, enfant posthume, vit le jour le 4 juin 1687 et se lia à Gabriel Testard de l'île Jésus.⁸⁰

Hélas, Claude Jodouin devait périr tristement. En 1686, il était employé à une tannerie sur les bords de la rivière Saint-Pierre. Il fut accidentellement tué, le 16 octobre, par un ouvrier, Nicolas Martin dit Jolicœur. Ignorant que son compagnon était au bois, ce dernier imagina qu'un ours venait vers lui et déchargea son arme dans la direction du froissement de branches.⁸¹

JOFFRION dit Saint-Jean, Jean: les Geoffrion s'implantèrent à Varennes juste avant le 18^e siècle puisque Jean y contractait un premier mariage en avril 1698 avec Catherine, fille de Jacques Milot dit Laval, de Montréal; elle était veuve de Jacques Mongeau.

79. Conférence du père Julien Déziel, président de la Société Généalogique Canadienne-Française, 9 mars 1971.

80. Tanguay, p. 323.

81. Document judiciaire du 27 novembre 1686, publié dans *Cahiers des Dix*, No. 1, p. 145.

L'ancêtre varennois était fils de Pierre Joffrion et de Marie Briau de Montréal, arrivés au pays en 1665. L'année de son union, il avait 27 ans. Catherine fut cependant inhumée à Varennes en octobre 1708, 7 mois après la naissance de leur 5^e enfant.⁸²

– Marie-Marguerite, 2^e de la famille, fut faite enfant de Dieu à Varennes en 1701 et s'y mariait à 20 ans, à Pierre Masson, troisième génération au pays et dont le père avait habité Sainte-Anne de la Pérade;

– né en septembre 1703, Jean-Baptiste épousait Marie Grandpierre. Ils eurent un fils: Gabriel;⁸³

– et Joseph, baptisé en mars 1708, s'unissait à Marie-Anne Laroque en avril 1728.⁸³

Jean convolait dans notre municipalité un an après le décès de Catherine. Il épousait Marie-Charlotte Le François, 32 ans, fille de Pierre Lefrançois de La Rochelle, installé à Québec. Leurs 3 bambins moururent en bas âge.

Le recensement de 1681 note à Varennes la présence du frère aîné de Jean, André Joffrion, alors âgé de 9 ans. Il se trouvait probablement à l'emploi sur une ferme. Les archives ne renferment jusqu'à date aucune confirmation de sa fixation chez-nous.

LANGLOIS, Jean et André: les frères Langlois s'installèrent à la même époque sur le sol varennois et, à courte distance, épousèrent les deux sœurs. Ils étaient fils d'Honoré Langlois dit Lachapelle, chapelier parisien qui résida d'abord à Ville-Marie, puis à la Pointe-aux-Trembles.

Jean était le 5^e de la famille. Son baptistaire fut dressé à Montréal en juin 1672. Il épousait, à Varennes en novembre 1698, Jeanne, fille de Mathurin Gautier dit Landreville, fermier de l'île Sainte-Thérèse.

André Langlois naissait en juillet 1675. Il se liait d'abord,

82. Tanguay, v. 1, p. 323.

83. Documents manuscrits Desrochers.

en novembre 1701, à Françoise Bissonet, fille de Jacques; puis à sa belle-sœur Marguerite Gautier, en janvier 1708.

Les frères Langlois furent prolifiques: Jean eut 11 enfants et André, 13 de ses deux mariages.⁸⁴ Les familles Langlois de Varennes se chiffrent actuellement à une vingtaine.

LE BRODEUR dit Lamay et dit De La Vigne, Jean: le seul Brodeur à traverser dès les prémices de la colonie fut ce pionnier. Il vit le jour en Vendée, en 1653, de Jean Le Brodeur et de Françoise Frogent.

Il mit pied au pays avant 1672 et à la fin de janvier 1679, la cloche de l'église bouchervilloise battait à toute volée pour annoncer une double union. Le seigneur du Cap Saint-Michel conduisait au mariage 2 de ses filles: Jeanne (18 ans) en sortait au bras d'Ignace Hébert et Marie-Anne (14 ans), à celui de Jean Le Brodeur.

Ce défricheur varennois eut une splendide famille: outre les 2 petiotis morts à leur naissance, Jean et Marie-Anne virent leur demeure s'enrichir de 15 jeunes dont la majorité s'implantèrent à Varennes.⁸⁵

L'HUISSIER, Jacques: né dans la paroisse Saint-Eustache de Paris en 1646 de Jacques Lussyer et de Marguerite Darmine, Jacques tenait à ses origines: parvenu à Québec, il s'unissait à une Parisienne de la paroisse de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, Charlotte De La Marche, en septembre 1667.

Le jeune couple s'établit à Varennes. Mais, hélas, 16 mois après son arrivée, celle qui mit au monde la première Varennoise de naissance⁸⁶ décédait des suites de l'accouchement. Charlotte De La Marche fut inhumée à Boucherville en février 1671. Son acte de décès, signé par le missionnaire Pierre de Caumont, mentionne: *«morte en sa maison dans la communion de l'Eglise catholique. Son corps a été enterré sans être assisté et aidé d'aucun sacrement faute de prêtre»*.⁸⁷ Marie, l'enfant, survécut. Elle devait épouser Paul Laporte en 1688, mais décéda elle-même d'accidents purpéraux en 1695.

84. Tanguay, v. 1, p. 345; v. 5, p. 136 et 137.

85. Tanguay, v. 1, p. 91.

86. En janvier 1671, André Dumets et Marie Chedville faisaient baptiser leur nouveau-né au manoir de Varennes. Mais la famille Dumets devait quitter la seigneurie peu après. — Mennie-de Varennes, p. 13.

Jacques L'Huissier reprit la voie d'eau vers Québec, en quête d'une autre Parisienne. Après 6 mois de veuvage, en octobre 1671, il épousait Catherine Clérice, 18 ans, née à Saint-Sulpice de Paris.⁸⁸

Le pionnier avait à cœur de bien exploiter sa ferme. Il travaillait en collaboration puisqu'un contrat signé à la mi-mai 1672 témoigne d'un échange entre lui et Pierre Chaperon. L'Huissier s'engageait, pour un mois, «à faire ce que le dit Chaperon a de besoins à fair pour le bleid d'Inde» à condition que ce dernier «donne quatre journées de charrue sur sa terre en haut.»⁸⁹

Et pendant ces années de labeur, sa famille se multiplia jusqu'au nombre 13.

– Né en octobre 1673, Christophe fit souche à Varennes, épousant Catherine Gaultier en novembre 1696. Elle était fille de Jean Gaultier, établi à Varennes;⁹⁰

– Marie-Madeleine fut baptisée en septembre 1681 et mariée, 18 ans plus tard, à Michel Petit, fils de Nicolas Petit dit Laprée, ancêtre du nom;

– Jacques, 6^e enfant, baptisé en septembre 1678, donnait son nom à Marie Sénécal, fille de Nicolas et petite-fille d'Adrien, premier Varennois arborant ce patronyme, en juillet 1702;

– Louise s'unissait, à l'âge de 15 ans, à Jean Bousquet, fils de Jean qui implanta la lignée chez-nous. Le mariage eut lieu en 1704.⁹¹

En 1681, Jacques L'Huissier possédait un cheptel de 5 bêtes à cornes et avait défriché 9 arpents. Mais ce valeureux bâtisseur ne dormit pas dans le territoire qu'il avait contribué à mettre en valeur. Il se noya et son corps fut repêché à Sorel où il fut inhumé, le 12 juin 1713. Ses biens furent vendus à l'encan et partagés entre les membres de sa famille le 18 mars.

87. Documents Desrochers.

88. *Mémoires de la Société généalogique Canadienne-Française*, Vol. XXII, No. 2, avril-mai-juin 1971. Article de R. Raymond, *La famille Lussier*, p. 112.

89. *La civilisation...*, R.-L. Séguin, p. 260.

PAYET dit Saint-Amour, Pierre: c'est de Florence en Gascogne qu'émigra Pierre. Il était issu de Marie Martin et de Pierre Payet.

En novembre 1671, à Montréal, il épousait Louise Tessier, fille d'Urbain, premier du nom et résident de Ville-Marie. Pierre s'établit à son tour dans la pointe de l'île de Montréal où, dit-on, il fut «employé du grand Beauchamp».

Le ménage Payet eut 12 enfants. Quelques-uns s'implantèrent sur notre territoire et furent la source des Varennois de ce nom.⁹²

Ancien caporal de M. de la Mothe, Pierre Payet participa à l'opération défensive du 2 juillet 1690, à la coulée Grou de la Pointe-aux-Trembles. Capturé au cours du combat, il fut amené en Iroquoisie et on le crut mort; son fils Claude, qui naquit en janvier suivant, fut déclaré enfant posthume. Mais le père Millet, qui se trouvait chez les Onneyouts où Pierre était retenu, fut témoin d'un échange dans lequel le pionnier était inclus, en 1691. Le père de Claude était revenu à la Pointe-aux-Trembles à l'été 1693.⁹³

Il reste peu de Payette dans Varennes. Mais ces familles furent jadis un apport pour notre municipalité. Plusieurs concitoyens se rappelleront la lignée d'experts voituriers de ce nom qui œuvrèrent dans cette spécialité depuis le début du siècle, et dont M. Oscar Payette fut le dernier. Il excellait dans la fabrication des sainte-catherine auxquelles il savait donner une fine élégance et qu'il signait de son nom.

PELLETIER, Pierre: ce défricheur fut également de ceux qui s'installèrent à la Pointe-aux-Trembles et dont la descendance traversa dans notre localité.

Il naquit en 1634 et fut sépulture à l'âge de 60 ans, à la Pointe-aux-Trembles. Son épouse, Françoise Richard, lui survécut jusqu'en mai 1706.

90. Outre René Gaultier de Varennes, titulaire du fief, il s'y implanta 2 familles du même nom: Mathurin Gaultier dit Landreville, arrivé à l'île en 1674; et Jean Gaultier, installé à Varennes en 1680.

91. Tanguay, v. 1, p. 400.

92. Ibidem, v. 1, p. 469.

Leur fils Pierre s'unit à Marie Hayet, à Varennes, et y implanta le nom. Noël, fils de Pierre l'imita et vit plusieurs des siens en faire autant.⁹⁴

PETIT, Louis: deuxième des 11 enfants de Nicolas Le Petit dit Laprée, venu de l'Aulnis et ayant épousé, à Trois-Rivières en 1656, Marie Pomponnelle. Pierre Boucher avait signé au mariage de Nicolas. Cet ancêtre vécut à Trois-Rivières au moins jusqu'en 1671. Le seigneur de Varennes signait un contrat lui concédant 60 arpents, en 1685. Louis aménagea donc dans notre municipalité où son épouse fut enterrée en novembre 1700. La plupart de ses enfants perpétuèrent son nom à l'ombre du clocher varennois.⁹⁵

Louis vit le jour aux Trois-Rivières en août 1658. Il choisit pour compagne Marie-Madeleine Charles, dont la famille résidait dans le fief du Tremblay. Le 15 avril 1683, le notaire Michel Moreau, entouré de la parenté, préparait leur convention matrimoniale: «furent présents en leur personne Louis Petit pour et en son nom fils d'honnêtes personnes de Nicolas Petit dit Lapré habitants de la seigneurie du dit Varennes et de Marie Pomponnelle ses père et mère assistés d'icelui et de Paul Nicolas et Michel Petit et de Jean Gaultier» (époux de l'ainée Jeanne); et plus loin: «ont promis l'un a l'autre de se prendre par nom et loi de mariage en face de notre mère sainte église (...) le plus tôt que faire se pourra».⁹⁶ Les fiancés devaient s'épouser en janvier 1686, à Boucherville. Ils eurent 7 enfants. La plupart de ceux qui fondèrent un foyer demeurèrent à Varennes. Marie-Madeleine Charles reçut les derniers offices en février 1709; Louis Petit convola l'année suivante avec une veuve, Michelle Chartier, mais son union demeura stérile.

Paul, 6^e enfant de l'ancêtre Nicolas, s'implanta également chez-nous en épousant d'abord Louise Bissonnet dont il eut 14 enfants; puis, Marguerite Gamelin, veuve de Léger Hébert.

93. *Pourquoi donc ne pas élever...*, E.-Z. Massicotte; Drouin, p. 1526.

94. Tanguay, v. 6, p. 277.

95. *Ibidem*, v. 1, p. 477.

96. Copie de l'acte dans les archives de Varennes.

Paul était *dit Lalumière*, et ce qualificatif devint le nom familial d'une ramification de Petit.

Nicolas, 7^e enfant, en fit autant en donnant son nom à Marguerite Reguindeau (nom qui se transforma en Riendeau). Il portait l'appellatif de Beauchemin lequel, par la suite, devint le patronyme d'une branche. La maisonnée de Nicolas comptait 8 enfants.

Michel, 9^e enfant, épousa Madeleine Lussier. Sa famille laissa peu de documents.

Marie-Gertrude s'unit à Nicolas Sénécal, fils du patriarche Adrien; et sa sœur Marie-Françoise, cadette de la famille, se maria à Léonard Laleu.

Voilà donc une famille varennoise qui s'enracina profondément dès la transplantation! Le nom Beauchemin identifie actuellement environ 38 familles de notre municipalité.

PREVOST, René: ce pionnier était Normand. En 1686, il épousa Anne Daudelin, fille de Nicolas, premier du nom et habitant Château-Richer.

René Prévost vécut quelques années à Batiscan et décida de s'installer à Varennes peu avant 1690.

– De ses 10 enfants, Pierre, âgé de 25 ans, s'unit à Marie-Anne Chaudillon à Varennes en avril 1712;

– François, baptisé en 1694 dans la chapelle varennoise, prenait pour épouse Marguerite Bourdon à Boucherville, en 1716;

– René, le cadet né en 1706, se liait, dans notre municipalité, avec Marie-Marguerite Brunelle.⁹⁷

Toutes ses filles se marièrent à Varennes. La filiation des Provost compte aujourd'hui parmi les plus nombreuses de notre municipalité, dénombant approximativement 32 familles.

ROBERT, Michel: il y eut de nombreuses sources de Robert.

97. Tanguay, v. 1, p. 500; document Desrochers.

Celui qui fixa ce nom à Varennes était le frère du Bouchervillois Louis Robert dit Lafontaine.

Michel, l'aîné, et Louis étaient fils de Philippe et auraient vécu leurs jeunes années à La Rochelle où «*au début du dix-septième siècle, vivaient une cinquantaine de familles portant le nom de Robert.*»⁹⁸

Louis aurait traversé avec la recrue de Pierre Boucher, en 1661, alors que le gouverneur des Trois-Rivières revenait de Versailles, après son plaidoyer au jeune Louis XIV. Louis aurait été soldat et artisan. Lors de son mariage avec Marie Bourgery, aux Trois-Rivières en novembre 1666, Pierre Boucher signa comme témoin. Et après l'union de René Gaultier de Varennes et de Marie Boucher, lorsque Pierre s'installa aux Isles Percées, Louis le suivit. Sa famille compta 10 noms.

Son frère Michel traversa fort probablement plus tard. Au recensement de 1681, il a pris ferme à Varennes où il habite avec sa nouvelle épouse, Marie-Madeleine Hayot. Le mariage avait eu lieu à Sorel, en juillet. L'adolescente de 15 ans était fille de Jean et petite-fille de Thomas, l'un des plus anciens Canadiens qui contractait mariage à Beauport en 1637.

La liste des enfants de Michel échappe à nos recherches. Son épouse, devenue veuve, devait convoler avec Jacques L'Archevêque dit Lapromenade qui résida à Sainte-Foy.

SENECAL, Adrien: dans Rouen la prestigieuse, sise en Normandie, Adrien occupait le métier de tailleur. A 34 ans, il opta pour l'aventure coloniale et fit voile avec son épouse Guillemette Rolleville.

Leur fils unique, Nicolas, recevait le baptême en 1654, un an après leur débarquement.

Devenu veuf, le Rouennais s'unissait, vers 1670, à Jeanne Lecompte, fille d'un meunier de Lachine. René Gaultier leur concédait, 5 ans plus tard, une terre de 2 arpents de front par 30 de profondeur. Mais Nicolas résidait dans notre muni-

98. Les Robert, article de Allo Police, 12 janvier 1958. La ville natale de Philippe Robert semble cependant avoir été Amiens, en Picardie.

cipalité depuis déjà quelques années. C'est là que le retrouvant les recenseurs de 1681. Le noyau familial compte Henry, 11 ans; Etienne, 9 ans; et Adrien, 7 ans. Le pionnier a l'avantage de posséder un fusil. Il a mis 6 arpents en valeur.

Mais l'ancêtre des Sénécal devait terminer ses jours à Boucherville, où il est sépulturé en août 1688.

— Nicolas fit souche à Varennes. Il demandait la main de Marie-Gertrude, fille de Nicolas Petit dit Laprée, en novembre 1683. Leur famille additionna 11 membres, dont la plupart restèrent dans notre municipalité;

— Etienne s'installa aussi chez-nous. Son épouse fut Pétronille Milot dit Laval, de Montréal;

— Adrien, baptisé en mai 1674 aux Trois-Rivières, fut sépulturé à Varennes en 1736. Il avait épousé Louise Bareau de Laprairie. Il assista à l'assemblée Collet de 1721.⁹⁹

LES AUTRES OUVRIERS DE LA PREMIÈRE HEURE

Outre les titulaires des fiefs et les premiers 24 bâtisseurs qui persévérèrent dans l'érection de ce qui constitue aujourd'hui notre municipalité, d'autres défricheurs battirent des sentiers, ouvrirent des éclaircies et semèrent les premiers jardins. Pour divers motifs, ils partirent ensuite sous d'autres cieux. Nous voulons, en témoignage de reconnaissance, rappeler ceux qui nous sont connus.

D'abord, la caste des célibataires, qui laissa généralement peu d'empreintes:

— dans le fief de Varennes œuvrait, en 1681, *François Hau-pin (Aupin) dit Picard* qui était, à juste titre, Picard! Il s'était d'abord installé à Boucherville en 1673;

99. Ibidem, p. 546; document Desrochers.

– le notaire Thomas Frérot paraphait, le 18 juillet 1675, un bail à ferme d'une terre pour 3 ans, conjointement à Pierre-Jacques Girard et à Jean Forget. Ce dernier avait 42 ans en 1681;

– Jacques d'O (Daoust) s'était bâti dans le fief de la Trinité avant 1676; à cette date, il avait déjà 5 arpents en valeur.¹⁰⁰ En '81, Jacques avait 38 ans;

– le jeune Pierre Charron, fils de Pierre et de Catherine Pilet de Boucherville était justifié d'être célibataire puisqu'il n'avait que 11 ans en '81! Sans doute était-il à l'emploi d'un fermier;

– Jérôme Limousin, 22 ans, exploitait une ferme dans l'île, au recensement de 1681. Il en avait défriché 6 arpents;

– André Trajot, 25 ans, était venu de l'Aulnis. Il avait 3 arpents en valeur, à la même date. Mais il devait être inhumé à la Pointe-aux-Trembles, 3 ans plus tard;

– Jean Bonnet et Louis La Tonne avaient 56 ans, en cette année;

– il s'y trouvait aussi Nicolas Mançon;

– Marin du Reau avait 30 ans;

– Jean Déperteau, domestique du seigneur Du Gué.

Plusieurs familles s'installèrent pour des périodes diverses et leur apport n'est certes pas négligeable:

– C'est en ces termes chaleureux que Michel Messier octroyait un domaine à Robert Cavelier, le 12 juillet 1678: «Michel Messier sieur de Saint-Michel, Seigneur du Cap de Saint-Michel, assis sur la grande rivière et fleuve St. Laurent et lieutenant de la milice de Montréal, considérant que Robert Le Cavelier a commencé à découvrir le premier les terres que nous lui avons ci-devant accordées dans notre seigneurie dudit Cap avec un très grand soin et vigilance, de ses peines et de ses grands travaux desquels il n'avait

100. Aveu de dénombrement de Jacques Le Moyne, 1676. Document de Martigny.

encore de nous aucun titre et voulant en ce lui donner toutes les assurances possibles pour sureté de ses travaux et de son labeur, lui avons (...) donné, concédé, et octroyé (...) la quantité de trois arpents de front sur le bord du fleuve de St. Laurent descendant de notreditte seigneurie du Cap Saint Michel sur toute la profondeur que le Roi a eu la bonté de nous concéder».¹⁰¹ Robert Cavelier dit Deslauriers était né dans la fine pointe de la Normandie, à Cherbourg, en 1626. Cet armurier émigrerait tôt au pays. Il épousait Adriane Duvi-
viers, veuve d'Augustin Hébert, à Montréal en 1654. Il se trouvait donc le second père de Léger et d'Ignace Hébert, qui s'implantèrent à Varennes. Il s'installa lui-même dans notre municipalité vers 1670, âgé d'environ 44 ans. Sa famille compta 8 enfants. Robert Cavelier retourna finir ses jours à Montréal.

— Pierre Chauvin quitta sa ville natale de Solesme pour traverser avec la Grande Recrue de Maisonneuve, en 1653. Il avait signé un contrat quinquennal comme meunier et défricheur moyennant 75 livres par an. Mais il faut assumer que le pays lui plut puisqu'au terme de cette période, le Grand Pierre prit épouse et s'implanta en colonie. Ce pionnier fut un homme tenaillé à la fois par le double appel du défrichement et de son métier. Il transigea plusieurs fois, afferma des terres, mais se complaisait surtout comme meunier. En janvier 1686, il baillait à ferme, pour 2 ans, une terre du curé Caumont de Boucherville. Et en juin 1688, il signait un bail à ferme d'un moulin seigneurial de Varennes.¹⁰² Puis, ses enfants se marient et désertent le bien paternel. La famille revient à Montréal où les Messieurs du Séminaire lui accordent une concession, le 6 novembre 1695. Les terres varennoises sont vendues séparément à Jacques Aubuchon dit Lespérance, en février 1696, et à Jean Vinet, en mai de la même année. Pierre Chauvin dit le Grand Pierre est inhumé à Montréal en été 1699.

101. Contrat de concession pour Robert Le Cavelier par Michel Messier, 12 juillet 1678. Document de Martigny.

102. Mennie-de Varennes, p. 15.

— Lorsque le Saint-Nicolas jeta l'ancre devant Québec, en 1653, portant la Grande Recrue, Maurice Averty dit Léger en descendit. Il avait 15 ans et était fils de Léger Averty, Angevin. Il se débrouilla sans peine, se faisant tour à tour scieur de long, puis soldat. Vers 1666, il était pensionnaire chez Michel Messier, à Montréal. Il pratiqua plusieurs transactions immobilières. Il recevait une lettre de son père en 1670, lui demandant de passer en France recevoir l'héritage de sa mère.¹⁰³ Puis on le retrouve au Cap-Saint-Michel en 1676, cultivant une terre de 10 arpents située entre celles de Jean-Baptiste Le Moyne de Martigny et de Jacques Messier. Le pionnier décida de prendre femme, à l'âge de 47 ans. Le contrat matrimonial fut dressé par Moreau, au fief Messier, et Jacques Le Moyne, Michel Messier, Ignace Hébert et Etienne Gentes acceptaient d'être témoins. L'épousée, une jeune fille de 14 ans, se nommait Marie Cherlot dit Desmoulins. Cette jeune femme devait cependant mourir 3 ans plus tard, laissant 2 filles. Peu après, Averty avait un autre héritage en vue: son cousin de Laprairie était décédé sans hoirs et avait fait don de ses biens à Jean Gaillaud dit Baron. Sans plus attendre, Maurice attaqua la donation, passa en France en 1692 recueillir les pièces justificatives et obtint gain de cause. Mais ce pécule fit déroger le pionnier. Il passa ses jours à boire chez un tavernier de Québec. Ses intérêts, qui étaient aussi ceux de ses filles, furent confiés à un curateur, Alexis de Fleury d'Eschambault. C'est ainsi qu'Ignace Hébert afferma le domaine d'Averty. Ce dernier mourut à l'île d'Orléans en mars 1724. Le prêtre qui signa l'acte de décès note: «après avoir reçu le saint viatique et l'extrême-onction, âgé d'environ cent-douze ans».¹⁰⁴ Serait-ce les spiritueux qui l'avaient fané à ce point? Maurice Averty dit Léger en avait 84!

— Pierre Abiron (Averon et Aberou) dit Larose et dit d'Esperne vit le jour au Languedoc en 1633. Avant 1673, il s'était établi dans la seigneurie de Varennes entre la terre de Jacques

103. *La Grande Recrue de 1653*, Roland Auger, p. 42.

104. Document Desrochers.

Bisonnet et celle de Pierre-Jacques Girard et Jean Forget. Ce dernier, d'ailleurs, sera témoin à son mariage à la Pointe-aux-Trembles, en 1675, en même temps que J.-B. Le Gardeur sieur de Repentigny et Nicolas Le Bossu. Pierre épousait alors Marie-Anne Despernay. Le pionnier travailla sans relâche puisqu'au recensement de 1681, il a su défricher 11 arpents; son cheptel compte 6 bêtes à cornes. Ce pionnier mourut à Varennes avant même l'ouverture de la paroisse, en 1687. Sa veuve convola avec Denis Charpentier dit Sans Façon. La famille d'Abiron dit Larose se composa d'un fils qui mourut à 31 ans, célibataire; et de 2 filles qui se marièrent à Varennes.¹⁰⁵

— *Henry Catin*, Champenois, avait 28 ans en 1681. Il avait épousé Jeanne Brossard et exploitait une ferme dans l'île dont il avait 2 arpents en valeur. Il eut 9 enfants, dont la plupart furent baptisés à Montréal et s'y marièrent. L'une de ses filles, Marie-Thérèse, née dans l'île en octobre 1686, devenait à l'âge de 18 ans «*filles de chambre de Madame la gouvernante-générale de ce pays*»,¹⁰⁶ c'est-à-dire de la marquise de Vaudreuil. Devenue veuve de Simon Réaume, bourgeois de Montréal, Marie-Thérèse convola en 1734 avec Charles Ruelle d'Auteuil, sieur de Monceaux et entra ainsi dans la noblesse. Henry Catin se trouvait à Montréal en 1707 et y exerçait le métier de boucher. Il eut alors maille à partir avec Guillaume de Lorimier de La Rivière, duquel il fut dit qu'il était «*attaché au vin mais bon officier*».¹⁰⁷ Le capitaine l'accusait de diffamation à l'endroit du gouverneur Philippe de Rigaud de Vaudreuil et le frappa même avec le plat de son épée. Il semble que de Lorimier fut lourdement pénalisé.

— *Mathurin Gautier dit Landreville*, né en 1643, s'était marié à Québec où il demeurait, en 1671. Sa femme se nommait Nicole Philippeau. Il habita ensuite à Ville-Marie, puis à l'île Sainte-Thérèse vers 1674. Le couple eut 17 enfants dont 3 seulement moururent en bas âge.

105. Ibidem.

106. Idem.

107. *Dictionnaire biographique du Canada*, v. 2, p. 465.

– Jean Gautier, né en 1646 de Gabriel Gautier et de Jeanne Chardavouenne, de la Saintonge. Ayant épousé Jeanne Petit dit Laprée, fille de Nicolas, aux Trois-Rivières en novembre 1671, il aménagea en la censive de René Gaultier de Varennes en 1680.¹⁰⁸ Le frère de Jeanne, Louis né en 1658, les rejoignit peu avant le recensement puisqu'il avait alors un arpent en valeur. Leur père signa à son tour un contrat de concession en 1685. La famille de Jean Gautier dénombra 14 enfants, dont 9 filles dont la plupart prirent époux à Varennes. De ses fils, Jean s'unit à Angélique Gentès, dans notre municipalité, en 1704.

– Etienne Gentès (Gentaise), 30 ans en 1681, était originaire de Normandie. Il épousa Catherine Messier, fille du seigneur du Cap Saint-Michel, en août 1678. Ils eurent une fille, Marie, selon l'état des recherches actuelles.

– Nicolas Rageneuve était domestique du seigneur Michel-Sidrac Du Gué. En novembre 1681, à l'âge de 34 ans, il s'unissait à Jacqueline Lagrange, veuve de Laurent Glory. Le poitevin fut sépulturé en janvier 1688.¹⁰⁹

– Louis Truchon dit l'Eveillé, censitaire du sieur Du Gué, vit le jour en Bretagne. Il possédait, en 1681, outre un fusil, 4 bêtes à cornes et 9 arpents défrichés. Il s'unira à Marie, fille de Jean Beauchamp de la Pointe-aux-Trembles, en 1687, qui lui donnera 8 enfants.

– Le maçon Mathurin Masta (Marsta) avait 30 ans en 1681. Ce Poitevin se maria à Catherine Eloy, venue de Brie. Mathurin devait être sépulturé en mai 1688. Leur union avait engendré 7 enfants. Antoine, cependant, se noya à l'île Sainte-Thérèse à l'âge de 10 ans. Et Pierre, né en 1672, prit part au combat de la coulée Grou, en juillet 1690; il y laissa la vie.¹¹⁰

– Un autre Poitevin, Léonard de Montreau (Montreuil) dit Francœur, avait affermé dans le fief de Varennes. Né en 1646,

108. Document Desrochers.

109. Tanguay, v. 1, p. 509.

110. Tanguay, v. 1, p. 420; *Pourquoi ne pas élever...*, E.-Z. Massicotte.

il avait épousé Marguerite le Vaigneur, Normande, âgée de 30 ans en 1681. Ils n'eurent qu'une fille, Barbe, née en 1669.

– Joseph Jouet résidait aux frontières des fiefs de Varennes et de la Trinité. Ce Vendéen naquit vers 1655 et unit sa destinée, en novembre 1694, à celle de Marie Voyne, fille de Jacques. Probablement fort superstitieux, il inventa une histoire de sorcellerie en relation avec la perte des moutons de M. de La Jemmeraye; ce qui tourna à ses dépens. Joseph Jouet fut inhumé à Varennes, en juin 1713.¹¹¹

– Se trouvaient aussi, à Varennes, Nicolas Le Bossu dit le Prime, 46 ans en 1681, et son épouse Louise André, 52 ans; et Gilles Mignolet et sa femme, âgée de 35 ans.

Notre municipalité eut des représentants des professions libérales dès le début:

– Jean-Baptiste Fleuricourt, notaire royal, avait été baptisé en 1645. Au recensement de 1681, ce professionnel avait défriché 5 arpents de la terre varennoise. Il épousa Louise Sommillard avant 1693. Il est fort possible qu'il habita par la suite à la Pointe-aux-Trembles.¹¹²

– Le premier médecin-chirurgien de Varennes se nommait Nicolas Colson. Il avait d'abord été huissier du Conseil de Québec.¹¹³ Lorsqu'Etienne Bouchard, médecin parisien retenu par Maisonneuve, inventa une sorte d'assurance (prime annuelle: 100 sous) avec laquelle les malades assurés pouvaient être traités sans frais, il vit ses affaires fleurir et demanda les services d'autres Esculapes. Nicolas Colson travailla pour lui du 15 novembre 1660 aux environs du 26 juillet 1664, alors qu'il était à l'emploi de Jean Madry. Ce dernier s'avérait, dit-on, bon chirurgien, mais têtu et violent. Colson désira-t-il alors pratiquer à son compte? Le dénombrement de 1681 le déniche à Varennes.¹¹⁴

Ainsi vécurent ces hommes d'un monde nouveau à bu-riner, le façonnant de leur sueur et de leur sang, de leur

111. *La sorcellerie...*, E.-L. Séguin, p. 111.

112. Tanguay, v. 1, p. 233.

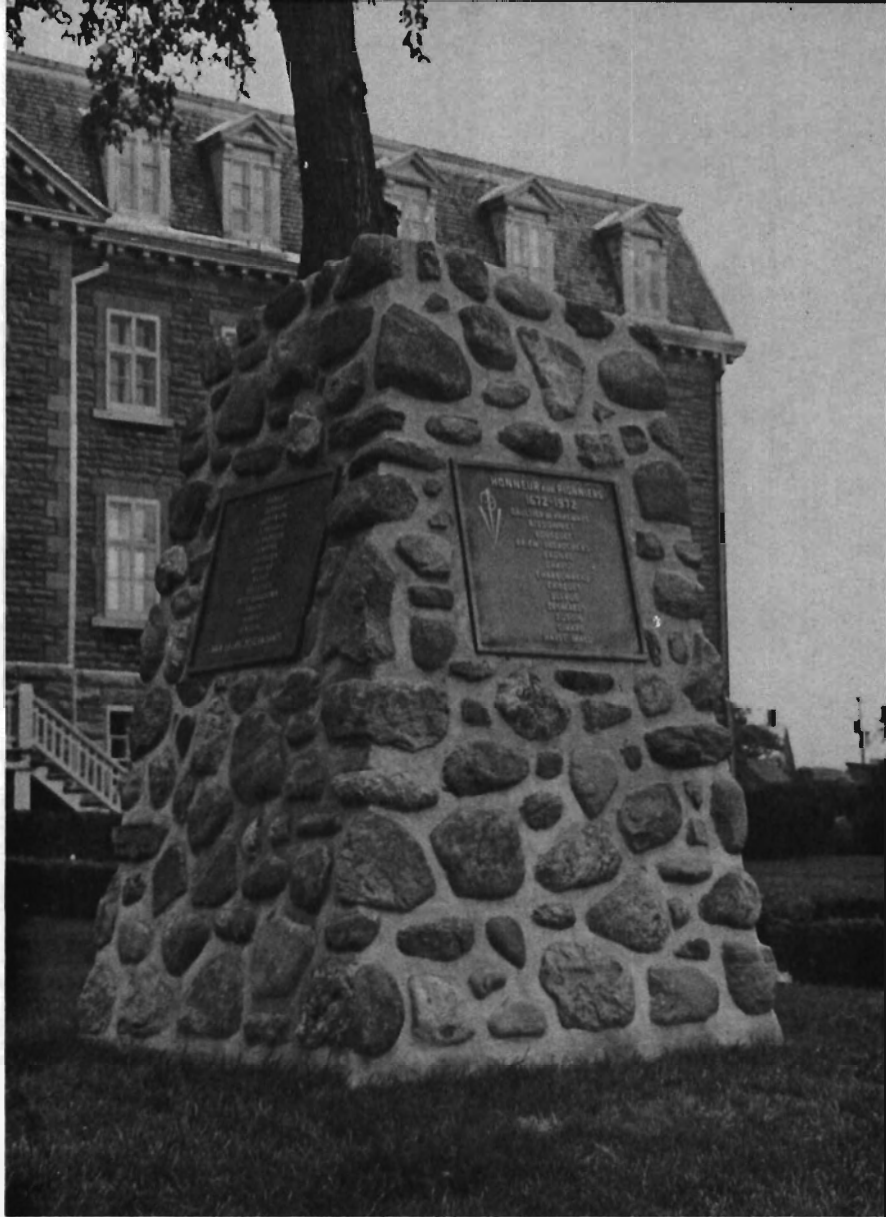
113. Document Desrochers.

114. *Dictionnaire biographique du Canada*, v. 2, p. 112.

courage et, parfois aussi, de leur désespérance; le façonnant, en somme, avec leur humanité. Et c'est pour ça que leurs noms nous sont chers.

Le poète dira que c'est dans l'arbre généalogique que l'oiseau chante le mieux. Et le philosophe expliquera: «*Notre nom propre, (...) c'est nous-mêmes (...). Quelques syllabes insignifiantes, ou dont le sens ne s'applique en aucun rapport à l'homme qu'elles désignent, suffisent néanmoins pour réveiller inévitablement le souvenir de cet homme, celui de son aspect physique, de son caractère moral*».¹¹⁵

115. Tanguay, v. 1, p. XIX. Essai historique et philosophique sur les noms propres, par M. Salvete.



Conception du monument: A. Albert Dalpé. Photo Jean-Pierre Laporte, Varennes.
HONNEUR AUX PIONNIERS! Leurs noms sont inscrits dans le bronze. Leurs descendants et toute la population leur rendent hommage, parce qu'ils sont devenus la pierre d'angle de notre société varennoise.

... ..
... ..
... ..
... ..

Moissons et cheptel

GÉOMORPHOLOGIE

La plaine laurentienne est le joyau de l'agriculture de la province de Québec.
FIRMIN LÉTOURNEAU.

Même si les découvreurs se frayaient une voie vers les îles des épices, les berges laurentiennes ne sont pas une greffe d'une planète fabuleuse! Mais d'où vient, cependant, ce fleuve royal, issu de nobles lacs? A quoi tient la fertilité de ce plat-pais (plaine de Montréal) qui englobe Varennes? Il faut retrouver l'imagination des explorateurs pour comprendre la genèse de la géomorphologie actuelle.

Il y a 11 millions d'années, c'était la fin de l'ère tertiaire et cette période se nomme Pliocène. La terre commençait alors à prendre cette forme que nous lui connaissons. Au Québec préhistorique, une puissante masse glacière dont le centre correspondait à celui de la péninsule s'était amusée à triturer le sol effondré¹ sous son poids. Elle creusa cinq fosses à son échelle, les Grands Lacs, et redessina la rainure du Saint-Laurent qui existait déjà dans les sillons de la vallée.

Les glaces fondantes emplirent ces Grands Lacs. Le fleuve étant bloqué par les glaciers, ils se vidèrent d'abord par le Mississipi et ses affluents. Puis la fonte dégagea un déversoir plus direct vers la mer par l'Hudson. Cette masse congelée arracha au Bouclier Canadien et aux Apalaches une moraine

1. Cet affaissement aurait été de 650 pieds par rapport au niveau du fleuve. — Article titré *Varennes agricole*, par M. Firmin Létourneau, agronome, dans *Le Devoir* des 17 et 18 décembre 1943.

(mélange de sable, de glaise et de gros cailloux) qu'elle déposa dans la vallée. C'est ce que les géologues nomment le *drift* glaciaire. A travers les siècles, les glaces diminuaient et une nappe d'eau s'étendit dans cette vallée du Saint-Laurent. Elle y séjourna longtemps et ses courants tissèrent un fond marin. Le socle se redressa peu à peu de son affaissement. Dans la plaine de Montréal, la plate-forme mit plus de temps à se relever qu'aux environs de Québec et se trouvait en-dessous du niveau de la mer. En conséquence, un bras de l'Atlantique submergea notre territoire et cette mer, dite Champlain, explique l'épaisseur des sédiments. Lorsqu'elle se dévida complètement, la vallée s'assécha, les Grands Lacs se soudèrent et se déversèrent dans le Saint-Laurent tout neuf.² L'on eut le système hydrographique actuel.

Sur le territoire du Varennes-à-venir, la moraine couverte des alluvions dessina l'escalier à 3 marches que l'on observe aujourd'hui:

— une terrasse inférieure, confectionnée par l'archipel et le littoral du fleuve;

— à une altitude variant entre 60 et 75 pieds, le palier moyen: c'est la plaine fertile striée des montées rurales: Pays-Brûlé, Rivière-aux-Pins, Pérou, Petit-Bois, Concession du Lac, Petite-Prairie, Picardie, Butte-aux-Renards, Grande-Côte, Baronnie et Pointe-aux-Pruches;

— enfin, la terrasse supérieure, altière, qui surplombe la précédente de 50 pieds: elle comprend les Concessions des Trente et des Quarante et se parachève dans Saint-Amable.

L'hydrographie varennoise se conforme au paysage sous-marin de la mer Champlain. A la hauteur de Varennes, le Saint-Laurent pointe droit au nord, en direction du lac Saint-Pierre; ce lac remplit une profonde cavité tracée par les glaciers. Puis, il s'infiltré dans les thalwegs préglaciaires en aval du Cap Saint-Michel; mais en amont, il tâtonne à travers les alluvions et le chenal doit sans cesse être dragué.

2. Cartier baptisait ainsi le fleuve lorsqu'il y pénétra, à son 2^e voyage, le 10 août, d'après le saint du jour. S'il avait retardé d'une journée, nos 3 siècles de vie se seraient déroulés sur le bord de la Sainte-Clara... A la même époque, Roberval le nommait France-Prime.

Côteaux et ravines des bas-fonds de la mer post-glaciaire influencèrent également les rivières Saint-Charles et Notre-Dame. Et à tel point que, fait inusité, avant de s'amalgamer au fleuve, elles tracent leurs méandres en direction de l'ouest, à contre-courant du fleuve. Sautant de la terrasse moyenne au littoral inférieur, la Saint-Charles formait une chute dont les Varennois surent tirer profit, pendant plus de deux siècles, par un barrage et un moulin.

Finalement, cette masse glaciaire hypothéqua la majeure partie de la province. Le Québec arable prit la forme d'une bande de chaque côté du Saint-Laurent, à laquelle il faut ajouter des anneaux ici et là.³ Et cette vallée comprend la plaine de Montréal, dont un éminent géographe vante la fertilité: *«L'humidité est abondante, bien répartie, favorise la croissance de la végétation; la neige protège le sol au cours des mois les plus froids, mais disparaît assez précocement pour ne causer aucune gêne aux travaux agricoles. Le climat est toujours brutal, avec des étés chauds et lourds, des hivers rigoureux; du moins la plaine toute entière peut-elle compter sur 120 jours sans gelée, et cette durée s'allonge de plusieurs semaines au bord des grandes nappes d'eau ainsi qu'aux abords des collines. Bref, nous avons ici ce que la Province de Québec peut offrir de mieux.»*⁴

Terres fortes et terres franches... «Les cultivateurs varennois sont bien chanceux de les posséder.»

FIRMIN LÉTOURNEAU.

PEDOLOGIE

Que disent les cartes pédologiques? Les sédiments de la mer Champlain avaient servi de matière première aux terres. Les agents atmosphériques et la végétation les ont transformés en sol arable. L'argile pur a donné les terres fortes; mélangée

3. Annuaire statistique, Québec, 1954, p. 295: «sur une superficie de 335 millions d'acres (de terre), Québec n'a que 32 à 36 millions d'acres de terres cultivables, soit 10% de sa surface.»

4. *Études Canadiennes* (2^e série) — La région du fleuve Saint-Laurent entre Québec et Montréal, *Revue de Géographie Alpine*, Grenoble, XXLV, 1936, p. 55.

avec du sable, elle a donné les terres franches. Les terrasses inférieure et moyenne arborent une robe d'argile de la série Ste-Rosalie. Elle est granuleuse et gris-noir en surface, devient compacte et bistre en profondeur jusqu'à une consistance plastique et bleu gris. Mais cette robe Ste-Rosalie se pare, au Pérou, à la Rivière-aux-Pins et sur une partie du rang du Lac, d'appliqués plus récents: c'est un limon de la série Boucherville, d'une belle couleur *chocolat* en surface dégradant du brun rougeâtre au gris jaunâtre en profondeur. L'ensemble est agrémenté de lentilles de sable de série St-Amable. Elles sont d'ailleurs disséminées en divers endroits du vêtement: la principale se situe au Cap St-Michel, entre la voie ferrée et le littoral, à la faveur d'une butte morainique sous-jacente.

Ces sables constituent d'ailleurs la seconde formation majeure des sols varennois. La terrasse de St-Amable en est constituée. L'origine des sables tient à une dynamique particulière: ils se déposèrent au-dessus des argiles par une mer qui commençait à se vider. L'érosion se fait donc plus vigoureuse et le courant transporte des particules moins fines. Le substratum du coteau de St-Amable, souvent appelé Terrasse Champain, fut ainsi constitué dans les bas-fonds de la mer, à l'ombre de cette île que formait le mont Bruno. C'est un «*talus d'accumulation sous-marin*».

RÉGIME FRANÇAIS (1665-1760)

«Les terres sont esgallement bonnes pour produire toute sorte de grains et légumes, mesme pour les arbres fruitiers.» GEDÉON DE CALALOGNE, 1712.

Si l'on s'en tient à la logique économique née des déterminants géographiques, les Terres Neuves apparaissent comme un pays qui aurait dû orienter ses habitants vers la pénétration

intérieure: mise en valeur des pelleteries, des forêts, des pêcheries et, ensuite, exploitation planifiée des sols arables. Mais l'on sait que les vrais bâtisseurs et les missionnaires considéraient une autre logique: celle de la stabilité d'un peuplement. Après la période primitive de l'économie de comptoir (1608-1632), il résulta de cette rivalité constante qu'exploitation des fourrures et du sol se partagèrent l'économie: la traite en devint le pilier⁵ et l'agriculture joua un rôle de soutien qu'il ne faut pas minimiser.

Dès l'ère des épopées coloniales, à part quelques établissements en Cadie (Acadie), des fermes surgirent peu à peu sur deux lisières bordant le fleuve, entre Québec et Montréal. Talon fut fidèle à ses instructions: «une augmentation considérable de la colonie qui est la fin principale où Sa Majesté désire parvenir.»⁶ L'intendant voyait le pays à travers un monocle grossissant mais sa foi lui redonna la vie. Entre autre, il stimula fortement l'agriculture. Obligé par son contrat à tenir feu et lieu, le seigneur en pressait à son tour ses censitaires. De 1673 à 1714 environ, la plus-value du sol apparaît, due à la forte demande des terres.⁷

Que récolte-t-on? L'agriculteur de France transplanté dans le Neufve y transplante aussi ses arbustes et croit pouvoir y recréer son habitat d'origine. Lorsque les cinq navires de Cartier larguèrent les amarres, en mai 1541, ils portaient des troupeaux et 20 hommes laboureurs, dont les havresacs contenaient les précieux grains mis en terre à l'embouchure de la Rivière Rouge: «Nous semâmes ici des graines de nostre país, telles que graines de choux, naveaux, laitues et aultres, lesquelles fructifièrent et sortirent de terre en huit jours.»⁸ Et lorsque Champlain accosta de nouveau à Québec, en 1618, il fut tout heureux d'y voir installé, depuis un an, l'apothicaire parisien Louis Hébert et sa famille. «Je visitay les lieux, écrit-il, les labourages des terres que je trouvay ensemencées»⁹...

5. «Sans le commerce (des fourrures), le pays ne vaut rien pour le temporel.» Lettre de la Rév. Mère Marie de l'Incarnation, 17 septembre 1660, dans Innis-Lower, SDCEH, v. 1, p. 287.

6. *Histoire du Canada*, Robert Lacour-Gayet, éd. Fayard, Paris, 1966, p. 109.

Mais le colonial français a compté sans les facteurs climatiques. Si la majorité des semences s'acclimatent et parviennent à maturité en deçà de la brève saison végétative de 150 jours, il en est d'autres que le climat épouvante. Bien que sous la même latitude que Bordeaux et Lyon, la région varennoise possède un climat comparable à celui du sud de la Scandinavie et l'on n'a jamais pu y amadouer les fameux ceps français... amoureux de leur terroir! Le blé l'emporte sur la vigne. «*Il faut manger avant que de boire, écrit Pierre Boucher; (...) il faut songer à faire du bled avant que de planter de la vigne. On se passe mieux de vin que de pain.*»

Les champs de blé qui ondulent au soleil furent certes l'un des premiers remaniement du paysage canadien par le colonial français. Le seigneur des Iles Percées écrira encore: «*(...) le bled froment vient très-bien; & on y fait du pain aussi beau & aussi blanc qu'en France. Les autres variétés de menus grains sont également connues: seigle, avoine, orge, sarrazin; ainsi que les cultures textiles: chanvre et lin. La nomenclature des légumes faite par Pierre Boucher est imposante: «Toutes sortes de Naveaux & Rabiotes, Bettes-raves, Carottes, Panais, Cercifis, & autres racines viennent parfaitement et bien plus grosses. Toute sorte de Choux y viennent aussi en leur perfection.» Ces variétés importées de la Mère-Patrie s'ajoutent aux cultures indigènes: les haricots que Boucher nomme *Faizole*, le blé d'Inde qu'il appelle *gros mil* et la citrouille.*

Cette riche polyculture fut-elle orientée? Malgré la foi des chefs colonisateurs en cette exploitation, aucune planification systématique ne semble avoir été élaborée avant Talon. L'agriculture ne trouva pratiquement pas de débouché car elle était subordonnée à son homologue française: l'on sait comment Versailles exerçait sa tutelle sur les moindres détails, depuis le protocole à l'église jusqu'au nombre de chevaux de chaque colon. L'agriculture ne servit jamais de base véritable au commerce extérieur. Dès 1660, la colonie

7. Les seigneurs en abusent et l'intendant promulgue l'édit de Marly. — *Histoire de l'agriculture canadienne française*, Firmin Létourneau, Montréal, 1968, p. 38.

8. Lacour-Gayet, p. 47.

9. Ibidem, p. 69.

pourvoyait à sa subsistance et la surproduction qui s'anonça par la suite, fut presque sans valeur d'échange. Le génie inventif de Talon s'enthousiasma et cette sphère lui parut destinée à une exploitation hors série. Il déclara un surplus de blé en 1668, favorisa la culture du chanvre et du lin afin d'établir des manufactures et celle du houblon et de l'orge afin d'ouvrir une brasserie. Les cultivateurs possédaient des instruments aratoires: charrues à roues, herses.

Des défricheurs auraient commencé à cultiver les *abattis* de notre territoire, cinq ans environ avant les concessions officielles de 1672. Le recensement de 1681 énumère 124 personnes réparties en 15 ménages dans les seigneuries continentales et 19 dans celle de l'île Ste-Thérèse. Un total de 218 arpents sont mis en valeur. L'ingénieur Gédéon de Catalogne, dans son mémoire de 1712, mentionne qu'il y a encore peu d'habitants dans le fief de Grand'Maison et il y signale une «*grande estendue de prairie très aisée à mettre la charrue et avantageuse pour nourrir nombre de bestiaux n'y ayant presque point de bois sur sa devanture.*»¹⁰ L'on sait que Le Sueur, à juste titre, suivait le chemin de son rêve... et que ce chemin empruntait les sinuosités du Mississipi vers une mine de cuivre! Catalogne dessine un parallèle: «*Les terres n'y sont pas si belles qu'à Boucherville, estantes entrecoupées de petits costeaux et ravines*». Le fleuve étant la voie d'accès principale, il était normal que la colonisation des îles prenne de l'ampleur avant celle des terres continentales. Le mémorialiste met en relief le développement de l'île Ste-Thérèse: «*Les terres y sont des bonnes du gouvernement pour produire toute sorte de grains et légumes, aussy tous les habitants y sont fort à leur aise, ils n'ont que très peu de bois qu'ils conservent pour leur chauffage. Les Isles qui sont au haut de celle-cy, en sont moitié dépendantes et les autres au Seigneur de Varennes où l'on coupe une très grande quantité de foin.*»¹¹ A l'Isle-à-l'Aigle se trouve une belle

10. Bulletin des Recherches Historiques (BRH), octobre 1915, p. 295.

11. Ibidem.

méterie. Et le reste de ce bel archipel est un paradis de chasse au gibier passager et de pêche.

214 A l'assemblée du procureur général Collet, neuf ans plus tard (2 mars 1721), assistèrent les 4 seigneurs, le 2^e curé Michel Poulin de Courval et 27 habitants. Le rapport dénombre 82 chefs de famille. Il est intéressant de noter que l'établissement de l'île-à-l'Aigle existe toujours, puisqu'on y inscrit un chef de famille, et que la seigneurie de la Trinité compte 2 rangs. Il y eut cependant une disette sévère en 1744. Une annaliste mentionne: «plus de la moitié des habitants de la campagne se sont passés de pain depuis le printemps jusqu'aux récoltes.»¹²

Les premiers cheptels ne datent peut-être pas du déluge... mais presque! Les 5 navires du Malouin, en 1541, faisaient figure d'arches de Noé: ils transportaient 20 vaches et 4 taureaux, 100 brebis et moutons, 100 chèvres, 10 pourceaux, 20 chevaux et juments. La traversée dura 3 mois et comme on manqua d'eau potable, ils furent abreuvés avec du cidre...

D'autre part, Champlain avait appelé à lui 3 Récollets et un Frère.¹³ Ils eurent l'honneur, en juin 1615, de célébrer la première messe en sol canadien. Mais une gloire d'un autre acabit leur était dévolue: celle d'importer un couple de bourricots, lequel fit sensation. En les écoutant braire, les indigènes crurent entendre des démons et s'enfuirent terrorisés.

Mais les Peaux-rouges en eurent pour leur wampum lorsque les visages-pâles débarquèrent 4 chevaux, en septembre 1665 (8 étant morts durant la traversée). «Nos sauvages, qui n'en avaient jamais veû les admiraient, s'estonnant que les Orignaux de France soient si traitables et si souples à toutes les volontez de l'homme.»¹⁴ C'est ainsi que ces orignaux furent à l'origine de la race chevaline canadienne.

Pour la joie des fermiers et la double joie des fermiers célibataires, le systématique Colbert expédiait les animaux

12. *La civilisation traditionnelle de l'«habitant» aux XVII^e et XVIII^e siècles*, éd. Fides, Montréal, 1967, Robert-Lionel Séguin, p. 49.

13. Les pères Denis Jamet, Jean Dolbeau, Joseph Le Caron et le frère Pacifique Duplessis.

14. *Relations des Jésuites 1665*, Revue d'histoire de l'Amérique française, p. 233.

reproducteurs en même temps que les filles du roy: «Nous préparons les cent cinquante filles, les cavales, chevaux entiers (fut-il jamais question de n'en expédier que des fractions?) et brebis qu'il faut faire passer au Canada.» Mère Marie de l'Incarnation lui faisait écho: «Sa Majesté, écrit-elle en 1667, a encore envoyé des chevaux, cavales, moutons (...).» L'on sait que Monsieur de Varennes bénéficia d'une jument en 1670.¹⁵

C'est ainsi que, sous Talon, le cheptel augmente. En 1668, époque où Varennes s'ouvrait au défrichement, la colonie comptait 3,400 bêtes à cornes.¹⁶ Elle avait des chevaux en quantité, assez pour en faire le commerce, d'où naissance d'une nouvelle race: les maquignons. Le cheptel chevalin fut d'ailleurs développé selon un système savamment planifié: «Les chevaux sont distribués aux principaux habitants. Ceux-ci doivent les garder et les nourrir pendant trois ans. A l'expiration de ces trois années, ils pouvaient les vendre ainsi que les poulains nés durant ce terme, mais charge de remettre au receveur de Sa Majesté un poulain pour chaque cheval, ou cent livres.»¹⁷ Si le cheval mourait, ils devaient remettre 200 livres. Les poulains ainsi remis étaient élevés aux frais du monarque et distribués à d'autres bénéficiaires. Cette politique s'avéra efficace à tel point qu'en 1709 les chevaux abondent et les mesures sont prises pour en restreindre l'élevage. Selon une morale quelque peu janséniste, certaines personnes croyaient en la nécessité «qu'une partie des chevaux soient tués afin que les habitants ne deviennent pas efféminés en prenant leurs aises.»¹⁸

Nos 5 fiefs commencèrent à se développer à la suite de ces importations massives d'animaux. Nul doute que bovins, ovins et porcins animaient les fermes varennoises. Le recensement de 1681 indique un élevage d'une trentaine de bovins dans l'île Ste-Thérèse et d'une quarantaine sur les 4 territoires continentaux.

15. *La civilisation...*, R.-L. Séguin, p. 531.

16. Farley-Lamarche, p. 94.

17. *Histoire de l'agriculture*, Firmin Létourneau, Montréal, 1950, p. 58.

18. *Messire Pierre Boucher*, E. Mitchell, p. 316.

C'est ainsi que, ayant défriché, construit sa maison et labouré ses champs, le colon devient *l'habitant*, par opposition à *l'hivernant*. Le premier se fixe à demeure et le second, aux gages des compagnies de traite, retourne en France après 3 ou 4 ans.

Les habitants, à cause de l'absence presque totale de marchés extérieurs et le peu de marché intérieur, durent se replier sur une économie de subsistance de type paysan. L'agriculture ne progressa qu'au rythme de la population et l'élevage se réduisit au strict nécessaire, à cause du problème de la récolte du fourrage pour les 6 mois de stabulation. Suite à la pacification des indigènes et à l'administration Talon, une honnête aisance, cependant, régnait dans les campagnes. C'est peut-être ce qui fit dire cette boutade à Gédéon de Catalogne, en 1709: «Point d'inquiétude pour ceux de Varennes, car ils sont tous riches.»¹⁹

RÉGIME
BRITANNIQUE
(1760-1867)

«Une bonne terre fertile, presque toute en culture.» JOSEPH BOUCHETTE, 1831.

Au lendemain de la cession, les Canadiens français avaient la possibilité de vendre leurs biens et de quitter la vallée laurentienne. L'exil impliqua surtout la noblesse encore française. Les habitants préférèrent le St-Laurent à la Seine. Ils y furent gouvernés par la Tamise. Le commerce extérieur passa naturellement aux mains des Britanniques. L'exploitation primaire (outre l'agriculture), liée directement à l'exportation, ainsi que l'importation des capitaux étaient en pratique réservées aux conquérants. «Ils s'appliqueront davantage à la culture de leurs terres», prédisait Murray. Le Québec post-

19. Cité dans Brouillette.

conquis connut le phénomène du repliement agricole. Pendant plus d'un siècle après la Conquête, les Canadiens²⁰ se sont identifiés à la paysannerie dont ils ne pouvaient s'échapper que par les voies de plus en plus élargies du prolétariat ou, pour certains privilégiés, par le canal étroit des professions libérales.

Lorsque les *habits rouges*²¹ se répandirent dans les fiefs de notre municipalité pour obliger les habitants à remettre leurs armes et à prêter le serment du Test, quel était le développement de ces seigneuries en mutation juridique? Varennes avait alors pris son élan vers le progrès, malgré la disette issue des dévastations de la guerre et qui sévit au terme du régime français jusqu'en 1763. Elle se fait sentir surtout dans le district de Québec. Les *Anglas*, comme disent pittoresquement les Canadiens d'alors, se sentent responsables. Ils s'émeuvent. Amherst réclame des vivres aux Treize et, selon Murray, officiers, marchands et soldats se cotisent pour soulager cette misère *really chocking to humanity*. Mais le secteur de Montréal est moins éprouvé. En mars 1761, Gage tente d'y recueillir du blé afin de l'expédier aux Québécois.

En 1765, les seigneuries varennoises dénombrent 1,168 résidents répartis en 232 ménages.²² Et l'élevage des animaux de ferme avait alors pris une orientation qui atteindra son apogée 3 générations plus tard. Les habitants misent sur le cheptel ovin: l'on compte 711 moutons. On touche ici à l'un des grands traits d'une agriculture d'auto-suffisance. L'administration Talon avait encouragé l'industrie artisanale textile à domicile et les nouveaux maîtres s'en inquièrent: les Canadiens *«ont fabriqué une partie de leurs vêtements et cette industrie peut aller plutôt en augmentant qu'en diminuant, au détriment de la Grande-Bretagne, à moins que l'on ne trouve moyen de les détourner de cette industrie en leur présentant des travaux plus avantageux.»*²³ D'autre part, le

20. «Durant cinq quarts de siècle après 1645, nous, les habitants, nous avons été appelés Canadiens parce que nous avons fait du Canada notre patrie.» *Nouvelle Soirées Canadiennes*, v. 1, Benjamin Sulte.

21. Soldats britanniques.

22. Varennes, monographie géographique, Montréal, 1944, Benoit Brouillette, p. 16.

nombre de bêtes à cornes atteint maintenant 857, plus les 329 têtes formant le jeune bétail. Il y a 407 chevaux.

218 L'on se rendit compte que l'on ne pouvait supprimer l'artisanat vestimentaire à coup de proclamation. Vers 1830, le vêtement des Canadiens était ainsi défini: «Le bas prix des marchandises anglaises n'a pu rien changer à l'habillement des jours ouvrables; c'est toujours la capote d'étoffe du pays, le bonnet de laine rouge ou de fourrure.»²⁴ C'est pourquoi il est surprenant de ne pas constater de culture de chanvre et de lin dans l'étude de l'arpenteur Joseph Bouchette. Mais les guerres de l'indépendance américaine (1775-1783) et les hostilités de 1812-14 avaient suscité une demande intérieure extraordinaire. C'est sans doute ce qui orienta les cultivateurs varennois vers la culture céréalière, axée sur le blé. Mais la décroissance démographique qui commença dans les années subséquentes et la forte concurrence du Haut-Canada supplanta bientôt cette culture au profit de celle de l'avoine. A cette date (1831), par ordre d'importance, les céréales cultivées sont le blé, l'avoine, l'orge et le seigle. La pomme de terre vient certes en tête de liste des légumes avec 69,500 minots. L'industrie du sucre d'érable est florissante: 53 quintaux. Costeaux et ravines varennois ressemblent aux vallons anglais: l'immense troupeau ovin²⁵ y paise en paix. Ce que les rouets devaient ronronner, au coin du feu... Le bétail vient en seconde, avec 3,250 têtes. La description de Bouchette ajoute un détail significatif: la population a triplé depuis la Conquête et Varennes «offre une terre bonne et fertile, presque toute en culture.» Il affirme qu'au Cap St-Michel, le sol est varié, bon en majeure partie et que tout le sud est cultivé. A cette époque, déjà, les habitants traversaient les bestiaux paître dans les îles.

La superbe caste des habitants amorce une diminution. En 1820, 85% de la population s'adonnait à l'agriculture; trente ans plus tard, ce pourcentage se situait entre 75 et 80%.²⁶ Et

23. *Report on the State of Manufactures in the Province of Quebec*, Carleton, august 1768. APC, Q5-2, f. 760.

24. *Tableau statistique et politique des Deux Canadas*, I. Lebrun, Paris, 1833.

25. Le tableau de Joseph Bouchette, reproduit dans Brouillette p. 18, mentionne 10,000 moutons. M. Firmin Létourneau, dans son article du *Devoir* 1943, n'infirme pas cette donnée.



*Mme. Victor Provost, 85 ans, lors de l'exposition des Dames Fermières,
en juillet 1972.*

Vers 1830, Varennes comptait un cheptel de 10,000 moutons. Ce que les rouets devaient ronronner...

à partir de la seconde moitié du 19^e siècle, les recensements décennaux montrent, avec le stoïcisme des statistiques, la tragédie de l'exode rural. Après 1783, les états anglophones du sud, maintenant décolonisés et nommés *Etats-Unis* faute de nom, avaient suivi l'essor de la spirale industrielle. Vers 1840 s'accusa le triomphe définitif de leurs industries manufacturières. Il se créa un pressant appel de main-d'œuvre qui, par-dessus les frontières, rejoignit les Canadiens... et les Varennois. C'est ainsi qu'en moins d'un siècle, de 1851 à 1941, Varennes se dépeupla, perdant 1,300 de ses résidents.²⁷ Il semble que l'immigration se dirigea également vers le Manitoba et la Californie. Montréal s'accrut aussi d'une partie de ce mouvement migrateur. L'agriculture en souffrit et ce fut l'époque clérico-nationaliste des prêches du retour à la terre. Elle subissait déjà de réelles difficultés à cause de la médiocrité des marchés, du blocage des lots de colonisation et de la stagnation des méthodes de culture.

Malgré la désertion rurale, l'agriculture demeura! A tel point que Joseph-François Perreault, ayant suivi des cours à l'École Impériale d'Agriculture de Grignon, en France, y soutint une thèse dont le titre était *L'établissement et la distribution d'une ferme modèle en Canada*. Déjà, vers 1828, le futur patriote varennois Armury Girod avait établi une ferme expérimentale près de Québec, sous son patronage.²⁸ Perreault voulut lui-même mettre l'objet de sa thèse à exécution à Varennes. Il y fonda un établissement en 1858. Cette ferme expérimentale fut acquise par la Société provinciale agronomique. Cependant, Perreault obtint les suffrages de M. le curé Desautels qui, le 28 novembre 1860, ajoutait au programme d'enseignement du collège un cours d'agriculture. M. Perreault en fut le titulaire.²⁹

Que se passait-il sur les fermes pendant ce temps? Au cours de la décennie 1851-61, la courbe de la production de l'avoine domine et accuse un mouvement croissant. La culture

26. *La civilisation...*, R.-L. Séguin, p. 74.

27. Sans compter l'accroissement naturel. Le nombre s'élèverait alors à 4,923.

28. Audet, p. 27.

29. Létourneau, p. 124.

du blé diminue: elle est au second rang en 1851 et au 3^e en 1861, supplantée par celle de l'orge. C'est que le blé ontarien concurrence victorieusement celui du Québec, avant d'être lui-même évincé par celui des Prairies. Les petits pois sont rois en '51... et perdent leur trône au profit des pommes de terre en '61. Et la culture des plantes industrielles s'amenuise.

L'effectif des moutons garde sa splendeur: il affiche une somme de 3,349 bêtes, laquelle sera fractionnée en deux pendant la décade suivante et en cinq à l'orée du 20^e siècle. Le troupeau laitier connaît une légère augmentation: Varennes s'oriente vers l'industrie laitière, pivot de l'agriculture au tournant du siècle. La production du beurre atteint le total surprenant de 77,718 livres en 1851 pour tomber au tiers de ceci une décennie plus tard. Étoffe foulée, flanelle et lin sont à l'honneur en '51 et diminue de moitié par la suite. L'industrie du sucre d'érable est à l'avant-garde. Si le vin ne vient pas à Varennes, le cidre n'y cède pas sa place! En 1851, on en note 107 gallons.

En somme, sous le régime britannique, Varennes connut un essor agricole malgré le dépeuplement massif. Les assises de l'agriculture prenaient leurs racines dans la philosophie d'auto-suffisance d'abord, et de la distribution des surplus sur les marchés ensuite. La production de l'avoine domina nettement, avec une récolte summum de 93,287 minots en 1861. L'élevage du mouton connut ses heures de gloire. Mais peu avant le pacte confédéral, le chaptel subit peu à peu des transformations et se composa davantage de laitières.³⁰

30. Principale source: articles de M. Firmin Létourneau, dans *Le Devoir*, 17 et 18 décembre 1943.

RÉGIME CONFÉDÉRAL (1867-1972)

«Voilà, en somme, une bonne paroisse agricole, bien meilleure, quant aux revenus, que la moyenne générale de la province.»

BENOIT BROUILLETTE, 1944.

222

Les mauvaises récoltes précédant le pacte confédératif sensibilisèrent la population aux fluctuations économiques et jouèrent en faveur des tenants d'une union. En 1871, le nombre de Varennois s'élevait à 2,513³¹ et la population sera décroissante jusqu'à la moitié du siècle, début de l'ère industrielle varennoise.

De 1850 à 1870, la culture du blé est à la baisse par toute la province et Varennes accentue ce mouvement. L'orge et le foin sont en très grande demande et les emblavures triplent... mais notre municipalité ne suit pas cet élan: sa production de grains est largement dominée par celle de l'avoine. En 1863-64, l'exportation d'avoine aux voisins états-unis s'était élevée à 8 millions de boisseaux pour le Québec. A cette date, Varennes en produisait 90,000 boisseaux. Cette céréale, dite *des sols pauvres*,³² atteint une récolte remarquable en 1881, soit 117,398 minots, production diminuée d'une large moitié une décade plus tard. Mais il y eut une brillante relève en 1910, et augmentation, encore, en 1930 et en 1940. L'année 1910 fut également l'âge d'or des fermes à foin. En 1942, le foin couvre 48% des 189 exploitations³³, les céréales et le maïs fourrager 33%, et le pâturage, 18%.

Les rendements moyens sont supérieurs à la moyenne du comté. Mais le sol nourricier, après 2 siècles et demi de labour gratuit, donne des signes de fatigue. Il faut *chauler* (épandre de la chaux), ameulir par des labours en *planches rondes* qui facilitent l'égouttement et fertiliser abondamment.

Le cheptel laitier varennois entreprit un développement soutenu à partir de 1890. Mais il y eut un précurseur, un

31. Brouillette, p. 19.

32. Motif pécunier ou épuisement des sols?

33. Brouillette, p. 30.

homme à qui notre agriculture nationale est redevable d'un quart de siècle de progrès: Edouard André Barnard. Cet apôtre agricole naquit aux Trois-Rivières en 1835. A la suite d'études en commerce et en droit il opta, chose paradoxale, pour l'exploitation d'une ferme avoisinant sa ville natale. Il réussit à y produire du lait en hiver, ce qui était fort inusité à l'époque. Cet homme à multiples facettes devint soldat anti-Féniens et renchérit en se faisant Zouave! Mais, finalement, l'agriculture l'accapara tout entier et ne s'en porta que mieux. En 1869, il s'installa sur la ferme de Louis-Huet Massue, à Varennes: 100 arpents de prairies et de pâturages, 40 bovins, etc. Il s'y livra à des expériences qui, malheureusement, le ruinèrent. La même année de son installation, il fit l'apologie de la vache canadienne dans l'organe du Conseil d'agriculture, la Semaine Agricole, à la suite de quoi de puissants importateurs craignant pour leur cassette, obtinrent sa démission. Il fut nommé directeur provincial de l'agriculture 3 ans plus tard, poursuivit ses expériences sur la production du lait d'hiver, publia un manuel d'agriculture en 1895 et décéda en 1898 à l'Ange-Gardien.³⁴

A n'en pas douter, l'influence de Barnard s'exerça sur la conception de l'agriculture varennoise et incita au développement des troupeaux laitiers. Un autre facteur devait bientôt agir dans ce sens: l'attrance du marché montréalais, à cause de la construction du réseau routier actuel. La plupart des cultivateurs vendent le lait à Longueuil et à Montréal.

Les prémices d'un système coopératif parurent avec la formation des Cercles agricoles. Avant la Confédération, déjà, il y eut fondation d'une association d'éducation agricole dans l'Île d'Orléans. De là, le mouvement se répandit. M. Louis-Huet Massue et 5 autres Québécois lancèrent l'Union agricole nationale. En 1920, un cercle agricole était fondé à Varennes. Il semble qu'il fut peu efficace pendant quelque temps et qu'ensuite, «un groupe de cultivateurs progressifs décida de

34. *La civilisation...*, R.-L. Séguin et notes Beauregard.

le réorganiser et d'en tirer profit.»³⁵ Ils réussirent si bien qu'en 1931, sous la clairvoyante directive de M. Girard Massue, ils fondèrent une coopérative d'achat et de vente.

Qui fut cet homme dont le prénom est un patronyme et qui savait, avec autant d'aisance, vider des rayons de leur miel et «déclamer (...) des tirades entières du Dante?»³⁶ La lignée de M. Girard Massue remonte à Gaspard, 1^{er} co-seigneur du même nom qui s'était porté acquéreur du tiers du fief de Varennes de 1777 à 1796. Et il tenait son prénom du nom de famille de son grand-père maternel, le sénateur Girard. Mais son véritable titre de gloire est celui d'avoir animé le mouvement coopératif québécois. Ses parents l'avaient amené en Italie dans le but d'une thérapeutique. Il y vécut sa jeunesse, étudiant au collège des Barnabites de Florence, d'où sa distinction littéraire. On dit qu'il «laissa une œuvre écrite fort intéressante»³⁷ publiée aux États-Unis sous un pseudonyme. De retour au pays, M. Massue s'intéresse aux sciences de la terre et complète un cycle de 3 ans à l'Institut agricole d'Oka. Il fut un apiculteur compétent. En 1943, son cheptel rassemblait 150 ruches bourdonnantes et d'une tenue exemplaire.³⁸

Puis, était venu le «jeudi noir» de Wall Street (octobre 1929)... La Grande Crise avait déployé sa misère peu à peu et savamment dans le monde. L'année où le gouvernement introduisait le secours direct (loi d'aide aux chômeurs de 1931), le mouvement coopératif s'intensifiait à travers la province, issu de la nécessité de s'unir pour survivre. La législation des sociétés coopératives datait de 1908; elle fut alors modifiée d'une façon importante.

C'est ainsi que M. Girard Massue, secondé de collaborateurs, fut le gérant-fondateur de la Coopérative agricole de Varennes. Malgré sa frêle santé, il y déploya une activité prodigieuse. Le fondateur pénétra à la Coopérative Fédérée de Montréal dès 1930,³⁹ y représentant celle de Varennes. Élu

35. *La terre de chez-nous*, 1943, article de M. Jules Auger, agronome de Varennes.

36. 37. Divers extraits de journaux régionaux, 1945. Archives de Varennes.

38. Brouillette, p. 28.

39. Archives de la Coopérative Fédérée.

administrateur de cette fédération en 1939, il le demeura durant plusieurs années, accepta la vice-présidence, mais refusa le fauteuil du président. *«Les médecins avaient beau gendarmier, Girard travailla jusqu'à la fin.»* M. Massue devait décéder le 18 août 1945, de tuberculose pulmonaire. La veille, il se fit apporter encore la comptabilité de sa coopérative de Varennes...⁴⁰

Le Cercle des Fermières s'était formé 4 ans auparavant. L'idée fut lancée par les Demoiselles Jodoin, soit Yvette, Marie-Paule (Mme Paul Bourdua de Varennes) et Aurore (Mme J. Provost, de Boucherville). On leur promit de soumettre leur demande au gouvernement si elles recrutaient 17 membres. La liste en dénombra 84! Donc, *«à la demande générale des dames et des jeunes filles de Varennes, le Cercle des Fermières fut fondé le 16 décembre 1941.»*⁴¹ Ce groupement fut très actif dès le début: l'on définit d'abord le règlement d'une assemblée mensuelle et, chose admirable, l'on n'y dérogea jamais. Puis, des cours et des causeries furent organisés. La 2^e année de sa fondation, le Cercle présentait sa 1^{ère} exposition qui rapporta un franc succès; l'année suivante, il participa à l'expo inter-cercle et, plus tard, aux exhibitions régionales et provinciales. En 1970, Mme Gérard Fortier se mérita, à l'expo régionale de Saint-Hyacinthe, le titre d'Artisane de l'année, le trophée et le prix attaché à cette distinction. Si les dames fermières savent tirer l'aiguille, elles savent aussi se distraire par une partie de cartes annuelle et des excursions. Cette année, l'âge du Cercle des Fermières correspond au dixième de celui de la municipalité: elles ont, à juste titre, souligné ce 30^e anniversaire. La mission de l'organisme est de revaloriser le rôle de la femme au foyer. Nul doute qu'il réalisera ce but car il compte maintenant 283 membres! *«Qui a dit que les associations féminines vivaient rarement bien longtemps et que l'on n'y fabriquait rien de valable!»*⁴²

40. M. Girard Massue était le frère de M. Nicolas Massue, autrefois ténor, puis militaire, et qui habite toujours le manoir de la rue Sainte-Anne; et le père de Mademoiselle Josette, dont plusieurs jeunes Varennois ont reçu des leçons de langue, de yoga ou de ballet espagnol.

41. 42. Historique du Cercle des Fermières par Mlle B. Beauchamp et Mme. M.-Jeanne Dalpé.

Au début de sa cure, en 1942, M. le chanoine André Beau-regard fonda l'U.C.C. (Union Catholique des Cultivateurs). S'inspirant des unions des fermiers de l'Ouest, des leaders laïcs établirent ce groupement au Québec en 1924. C'était à l'époque des dernières décades de l'agriculturisme et le clergé le transforma en un mouvement d'éducation afin de maintenir les valeurs rurales traditionnelles. Mais il suivit la vague de laïcisation par la suite. L'U.C.C. figure toujours au nombre des corps intermédiaires varennois. Au printemps de 1972, son nom subit une mutation: il devint l'U.P.A., c'est-à-dire l'Union des Producteurs Agricoles. Cet organisme est une sorte de centrale syndicale qui groupe des unions spécialisées, telles les unions des producteurs de lait nature ou industriel, producteurs d'œufs, bûcherons, etc.

Outre ces associations, l'élevage systématisé fut à l'honneur. Les Varennois participaient déjà aux expositions du début du siècle. Tout comme aujourd'hui, l'exhibition de comté se tenait à Sainte-Théodosie (Calixa-Lavallée). C'était une vraie kermesse! Bovins enrubannés, chevaux empanachés... Nos éleveurs se méritaient fréquemment des championnats. A l'instigation des ministères de l'agriculture fédéral et provincial, un Cercle des Jeunes Éleveurs de Bétail fut réuni en 1930. Il persista environ 5 ans et produisit d'excellents spécimens aux expositions. Il resta, de ce groupement, 3 principaux éleveurs dont M. Félix Geoffrion (fils de Laurent, mentionné plus bas) qui se spécialisa dans le bétail Holstein; M. Émile Jodoin et les frères H. et L. Savaria, ces derniers étant des propriétaires conjoints. En 1942, le cheptel laitier varennois comprenait 175 pur-sang.⁴³ Les cultivateurs formèrent même un Syndicat des Éleveurs de Chevaux Belges en 1938, gardant 2 reproducteurs enregistrés.

Le Mérite Agricole naquit vers 1890. C'était un concours quinquennal. Des points étaient attribués aux exploitations par des juges spécialisés en zootechnie, pédologie, économie

43. Létourneau, article du Devoir, 18 décembre, 1943.

agricole, etc. Nos agriculteurs furent plusieurs fois à l'honneur⁴⁴:

– en 1906, M. Arthur Lussier, au rang de la Petite Prairie, possédait un troupeau Ayrshire enregistré du meilleur type, une excellente terre à foin et un verger qui lui rapportait; il fut alors lauréat;

– malgré une fertilité amoindrie, en 1926, M. Laurent Geoffrion, de la Baronnie, se méritait une médaille de bronze. Mais sa persévérance lui valut une médaille d'argent en 1941, alors que participaient une quinzaine d'exploitants. «M. et Mme Geoffrion ont avec eux leurs 9 enfants à qui l'exploitation donne de l'ouvrage presque toute l'année. On cultive en effet une assez grande surface en produits pour conserves – tomates, haricots verts. En outre, on exploite une petite érablière de 600 arbres»

– M. Émile Jodoin, situé à la Petite Prairie, s'était mérité une médaille d'argent en '36. Sa ferme fut partagée entre ses fils, René et Roméo, qui suivirent ses traces. Producteurs de lait et de grains de semence, ils obtenaient une médaille d'argent en 1941. Leurs 25 Holstein comptaient plusieurs bêtes de choix. «Presque toutes leurs vaches adultes sont inscrites au Livre d'Or, 4 avec des records dépassant 13,000 livres de lait.»

Ainsi, pendant 11/12^e de son existence, Varennes connut une économie agricole. Nous avons noté quelques points... quelques feux de balises sur la piste de décollage d'un réacté qui a nom Temps! Et le présent est la résultante de ces faits. Quelle est la teneur de ce présent, dans le domaine agricole? Comme disait Madelon, «Je remets les armes» ... à meilleure compétence que la mienne!

44. Les informations suivantes sont tirées de diverses parutions de la revue *Le Mérite Agricole*, publiée par le Ministère de l'Agriculture.

LE VARENNES AGRICOLE

Par
Albert Lapalme, B.Sc.A. (agronome)

228

Varennés, malgré sa proximité du Montréal Métropolitain, n'en demeure pas moins avec ses 300 ans d'histoires élogieuses, une paroisse où l'agriculture occupe un rang privilégié. Plusieurs d'entre nous diront avec force et justesse: nous sommes venus ici dans ce petit coin chéri et merveilleux de la Nouvelle-France, il y a de çà 300 ans et nous y sommes demeurés, **ceci** grâce surtout au sol fertile et généreux et aux nombreuses possibilités de survie par l'agriculture. D'aucun ne serait mieux placé **que** vous, pour redire avec moi ce que bien d'autres ont pensé et dit avant nous, à savoir que seule l'agriculture peut se vanter de constituer, selon Lucien Romier «*le milieu initial où se forme le génie de la Race qui prendra son essor ensuite dans d'autres domaines*». C'est pourquoi vous ne pouvez laisser passer sous silence en ce tricentenaire une profession si grande et si enrichissante pour les citoyens de Varennés.

Je veux profiter de l'occasion toute trouvée de vos festivités grandioses pour exprimer tous mes sentiments de profondes gratitude à la belle paroisse de Varennés, y compris, bien sûr, tous mes amis de la classe agricole qui se sont donnés avec entrain **et enthousiasme** pour organiser les grandes fêtes **que nous vivons** présentement.

En ma qualité d'agronome, qu'il me soit permis de vous faire une brève esquisse de la situation agricole présente, partant de certains faits entourant l'implantation du Bureau Local de Renseignements Agricoles de Varennés.

C'est au cours de l'été '63 qu'un nouveau Bureau de Renseignements Agricoles s'ajoute dans la région, soit au 132 St-Charles Ouest à Longueuil. Dès janvier '66, M. Jules Auger,

agronome, avantageusement connu du Comté de Verchères, décida de se retirer pour prendre une retraite bien méritée, après de si nombreuses années au sein du comté. C'est précisément à ce moment, marqué par son départ, que le bureau local de Verchères ainsi que celui de Longueuil. M. André Gagnon, agronome, muté depuis quelques années, hélas, à la Régie de l'Assurance Récolte ainsi que moi-même furent les premiers à occuper ce nouveau local, sis au 300 rue Ste-Anne. Permettez-moi d'ajouter à ces quelques noms de confrères, ci-haut mentionnés, qui ont donné, sans l'ombre d'un doute, le meilleur d'eux-mêmes, à la collectivité du monde rural, ceux qui forment actuellement ce dit Bureau de Renseignements Agricoles:

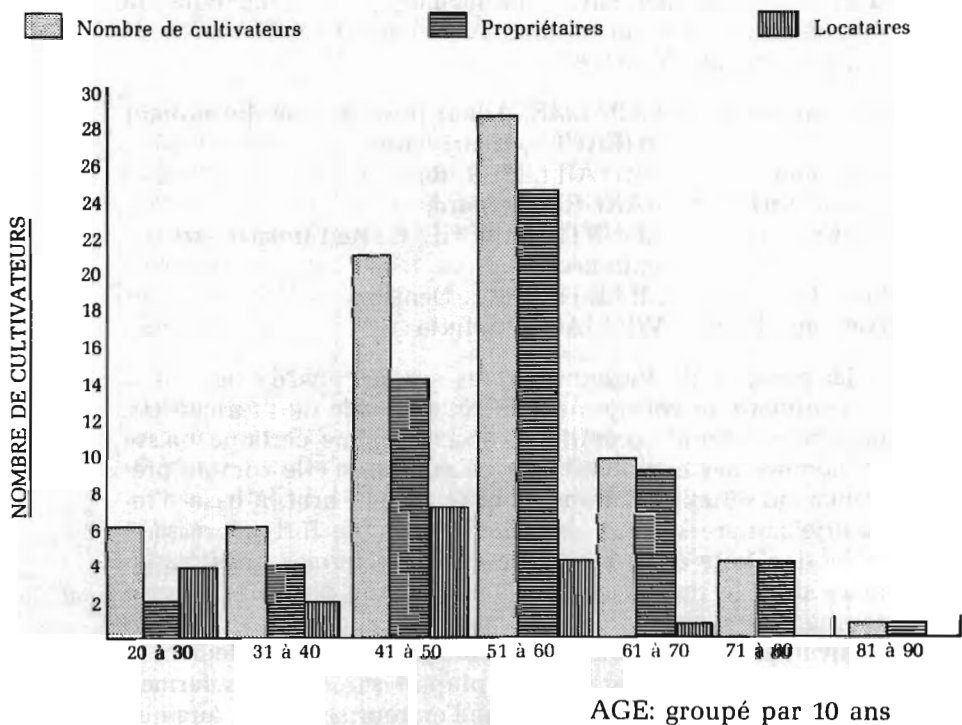
Agronomes:	LAPALME, Albert (responsable du bureau) RHEAULT, Henri-Paul
Vétérinaire:	DR TAILLEFER, René
Agent Agricole:	RANGER, Bernard
Technicien:	COURTEMANCHE, Gaétan (inspecteur sanitaire)
Secrétaire:	MLLE HÉBERT, Denise
Aide auxiliaire:	WILLIAMS, Calixte

La paroisse de Varennes, après ses 300 ans d'existence a su maintenir sa vocation première, soit celle de l'agriculture, nonobstant depuis près d'une décennie, une certaine baisse en nombre des exploitants agricoles, puisqu'elle compte présentement 76 exploitations, dont le revenu brut, à base d'industrie laitière surtout, est dans l'ensemble fort intéressant, exception faite évidemment de quelques fermes dites marginales dont le revenu agricole ne constitue pas la principale source de revenus. De ce nombre, 58 appartiennent à des cultivateurs propriétaires de leurs lots et 18 seulement à des locataires résidant pour la plupart sur ces dites fermes. C'est donc dire et à juste titre que l'entreprise privée, quoique

bien implantée et florissante à Varennes, n'a pris juste ce qu'il lui fallait en superficie sur les zones vertes agricoles.

L'âge moyen de l'exploitant agricole est de 52 ans. Par comparaison avec d'autres paroisses du territoire desservi par le bureau local de Varennes et dans le contexte agricole actuel, cet âge semble très normal.

Pour mieux apprécier les avances ci-haut expliquées, voici un tableau illustrant la situation.



La moyenne du degré de scolarité se situe au niveau de la sixième année et dont une brève description schématique peut se décrire comme suit:

NOMBRE DE CULTIVATEURS	DEGRÉ DE SCOLARITÉ
4	2 et 3 ^{ème} année
29	4 et 5 ^{ème} année
32	6 et 7 ^{ème} année
5	8 et 9 ^{ème} année
2	10 et 11 ^{ème} année
4	12 et plus

Des 76 exploitants, plus de 60% sont membres de leur organisation professionnelle (L'U.C.C.), près de 55% sont membres actifs de leur Société Coopérative Agricole, 40% et plus s'adonnent à l'Insémination Artificielle, un certain nombre d'entr'eux font partie du DHAS (Dairy Herd Analysis Service), du ROP (*Record of Performance*) ou du Contrôle Laitier Postal. De plus, un nombre imposant prélève annuellement plus d'un échantillon de sol, ce qui est de nature à revaloriser le degré de fertilité des sols en fonction, bien sûr, des besoins immédiats des plantes.

L'industrie laitière occupe un rang de choix parmi nombre de productions dites importantes, puisque 71% des fermes, soit précisément 54, possèdent en général d'assez bons troupeaux laitiers dont la race Holstein est la vedette. De ce nombre:

- a) 44 avec un volume totalisant 10,920,000 lbs de lait nature;
- b) 10 avec un volume totalisant 1,103,000 lbs de lait de transformation.

Les perspectives semblent très encourageantes pour cette industrie, puisque la situation s'est de beaucoup améliorée et

l'avenir semble s'annoncer sous le signe de l'encouragement à continuer dans cette production si essentielle pour l'alimentation des humains, étant donné que le prix du lait à la production semble vouloir se maintenir à un niveau, certes, supérieur à celui des années antérieures par suite évidemment des augmentations substantielles de '71 dans le programme du soutien des prix du lait aux producteurs; ainsi que du relèvement du prix du lait nature constaté sur nombre de marchés au cours de la dernière moitié de '71.

La superficie totale en culture est de 16,073 acres, soit une moyenne de 211 acres par ferme, ce dernier chiffre constitue une unité agricole rentable, compte tenu des productions pratiquées. Afin de mieux évaluer l'importance de quelques productions, soit de grande culture, industrielles ou horti-



Photo Jean-Pierre Laporte, Varennes.

Dans le rang de la Pointe-aux-Pruches, domaine de M. Jean Larose, l'une des fermes varennoises moyennes axées sur l'industrie laitière.

coles, j'ai cru qu'il n'est pas superflu de vous présenter le tableau suivant:

RÉCOLTES	NOMBRE DE FERMES	RENDEMENT TOTAL
Maïs-grain	7	51,280 minots
Avoine	66	150,450 minots
Orge	3	1,250 minots
Grains mélangés	10	15,340 minots
Foin séché	65	7,955 tonnes
Maïs ensilage	7	1,065 tonnes
Blé d'automne	10	17,310 tonnes
Pois verts	2	38 tonnes
Betterave à sucre	8	2,324 tonnes

233

De ce tableau, je tiens à vous faire remarquer que l'avoine continuera à jouer un rôle particulièrement capital pour l'alimentation animale, cependant, depuis la toute dernière décade, son importance dans l'industrie des céréales fourragères a fléchi considérablement pour donner une place plus grande aux grains mélangés, au maïs-grain, à l'orge, voire au blé de printemps pour fin de consommation humaine et animale. Puisse cette tendance se continuer dans les années à venir, ceci aura, certes, pour effet d'augmenter la valeur énergétique et protéique des grains communément employés sur la ferme pour la formulation de moulée.

Nonobstant le progrès marqué et obtenu en agriculture, je ne voudrais pas vous laisser à l'idée qu'un haut sommet est atteint et que les formules acquises depuis quelques années seulement sont inchangeables. Non, nous allons tous ensemble suivre le sillon si bien tracé afin d'y apporter en cours de route des améliorations de progrès soutenu.

Je suis particulièrement fier de remarquer qu'en ce temps-ci de l'année, on est en général porté vers un certain optimisme en ce qui a trait à la croissance économique des années

futures. Toutefois, même si, les prévisions soulèvent le voile de l'optimisme et l'espoir en un avenir plus serein, je ne voudrais pas non plus vous laisser croire que tout semble parfait. Certains problèmes se posent et il s'en posera encore, même au cours de '72. Le Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation de la belle province de par son bureau d'information agricole se rend parfaitement compte des défis que pose l'évolution face aux problèmes qu'elle suscite et il fait tout ce qu'il lui semble logique et humain pour alléger les difficultés qui en découlent.

Toujours consciente de ses origines, nous désirons tous que Varennes conserve pour de nombreuses années encore son caractère agricole qui fait partie intégrante de son patrimoine riche de 300 ans d'histoires de toutes sortes. C'est, pour moi, l'un des meilleurs souhaits à formuler à l'occasion de ce tricentenaire marquant la fondation de la belle paroisse de Varennes.

Chapitre

5.

*Bref historique
de la paroisse
religieuse
de Varennes*

Roger Cyr, curé de Varennes

Depuis longtemps les hommes de science ont démontré le principe de la causalité et réfuté l'apriorisme de la génération spontanée. La communauté chrétienne de Varennes a respecté la lenteur et la logique des lois de l'évolution, à la façon du grain de senevé dont parle le Christ dans l'Évangile.

L'Église du Christ n'existe pas sans un groupement d'hommes, et des hommes ne sauraient se grouper sans une organisation politique quelconque qui justifie leur association; alors seulement l'Église joue son rôle: annoncer le Christ et son salut, animer les activités des hommes vivant dans un contexte social bien spécifique et leur donner une dimension éternelle, agir dans les milieux à la manière du sel et de la lumière.

Voilà ce qu'Elle a réalisé à Varennes en 300 ans et plus, comme partout dans le Québec où rien ne se comprend ni ne s'explique en dehors de l'Église.

Nous essayerons de brosser à grands traits les étapes de l'histoire religieuse de Varennes.

AVANT 1692

236

Les premiers habitants y arrivèrent vingt-cinq ans plus tôt alors que la colonisation s'implantait de plus en plus dans notre région. «*Introduit par Richelieu, en vertu de la charte octroyée à la Compagnie des Cent-Associés, qui fut abolie en 1664, le régime seigneurial se développa très lentement. Ce ne fut que sous Talon, lors de l'établissement au pays de quelque quatre cents soldats licenciés du régiment de Carignan, que le régime s'implanta réellement par la concession d'un grand nombre de seigneuries accordées aux officiers de ce régiment et de ceux servant dans les troupes de la marine.*»¹

Comme on le sait Talon concéda en 1672 à cinq seigneurs les quatre seigneuries de la paroisse: Ile Ste-Thérèse, Cap St-Michel ou Notre-Dame, de la Guillaudière et Varennes.

Une plaque commémorative rappelle en particulier la concession de la seigneurie de Varennes; elle fut érigée en 1924 ou 1925 par la Commission des Monuments historiques de la province de Québec, au temps où Mgr Ferréol Jobin était curé (1917-1942).

Le premier recensement connu mais très incomplet date de 1681. Il mentionne une population de 15 ménages, soit 71 âmes dans le fief de Varennes et de 19 dans celui de l'île Ste-Thérèse, soit 53 âmes, ce qui fait un total de 124 personnes, enfants compris.²

En 1667 Pierre Boucher, seigneur de Boucherville, donnait sa fille aînée en mariage à René Gauthier, sieur de Varennes; le fief de Varennes consistait la dot. Plus tard en 1672 Jean Talon **devait** reconnaître les services de René Gauthier par la concession officielle de la seigneurie de Varennes.

Ce fut le temps de l'implantation de la vie religieuse. Vingt-cinq ans sans être réellement paroisse, sans être desserte

1. Les Éditions des dix, Francis-J. Audet, Montréal, 1943, p. 8.

2. Recensement de 1681, archives judiciaires du Palais de Justice de Montréal.

de Boucherville non plus; Varennes formait avec Boucherville et autres lieux une mission dans le vicariat apostolique de Mgr de Laval avant que la Nouvelle-France fut érigée en évêché ou diocèse.

Le premier évêque de Québec, avait donné à l'Église de la Nouvelle-France les structures nécessaires à son mandat divin et apostolique. Tout au long des rives du fleuve St-Laurent il avait créé des missions, sorte de centre religieux avec résidences des missionnaires, chapelle permanente, cimetière commun, dépôt des archives religieuses; à ces missions étaient rattachées différentes localités moins considérables dans le voisinage immédiat. L'évêque visitait ses missions régulièrement; c'est ainsi que Boucherville le reçut en 1676.³

Varennes relevait de la Mission de Boucherville et autres lieux. Il est à noter que parmi les autres lieux il faut comprendre Longueuil, Varennes et le Cap St-Michel; à cette époque l'Île Ste-Thérèse dépendait de la Pointe-aux-Trembles, située sur l'île de Montréal au bas.

Varennes et le Cap St-Michel qui comprenait environ 23 familles⁴ bénéficièrent régulièrement du ministère de quatre prêtres-missionnaires durant près d'un quart de siècle, à savoir: Messieurs Hugues Pommier, Pierre de Caumont, Jean de Brullon, tous prêtres séculiers, ainsi que le sulpicien Pierre de la Saudrays.

Les missionnaires exerçaient surtout leur ministère au centre même de la mission; ils y célébraient la messe, prêchaient la parole de Dieu, entendaient les confessions pour donner le pardon du Père, bénissaient les mariages, baptisaient les enfants et enterraient les morts.

C'est ainsi que la première personne à recevoir la sépulture chrétienne à Boucherville fut une varennoise du

3. Registre de Boucherville.

4. Recensement de 1681.

nom de Charlotte Lamarche en 1671:⁵ on l'enterra sous la chapelle.

On comprend facilement les difficultés de fréquenter le centre missionnaire de Boucherville pour la plupart des varennois; aussi les missionnaires faisaient des tournées à intervalles plus ou moins réguliers pour répondre aux besoins des fidèles.

Au Québec, la pastorale a toujours su s'adapter aux nécessités de l'heure et des mentalités.

Les missionnaires allaient à plusieurs milles de distance de Boucherville offrir le Saint-Sacrifice, visiter les mourants, baptiser les enfants et même bénir les unions matrimoniales.

Les célébrations liturgiques se déroulaient habituellement au Cap de Varennes et au Cap St-Michel, dans une salle des deux modestes manoirs, qui tenaient lieu de chapelles ou d'églises. C'est au Cap St-Michel, en 1681⁶ qu'eût lieu la première cérémonie de confirmation sur notre territoire paroissial.

Il semble bien que les autorités diocésaines pensaient depuis un certain temps à séparer Varennes de Boucherville pour en constituer une paroisse autonome.

C'est ainsi qu'en 1691 on expédia de Québec à Boucherville les premiers ornements de la future chapelle de Varennes, ils consistaient en deux nappes de grosse toile de chanvre, un vieil ornement rouge fort usé et un autre neuf d'une brocatelle à fleurs à demi soie et laine. On en a pour preuve, l'écrit du missionnaire de Boucherville, l'abbé Guybert de la Saudrays, en date du 21 mai 1691.

Bien plus, à l'arrivée de Mgr de St-Vallier, Ste-Anne de Varennes est la première cure à être donnée après le fameux règlement de 1692 qui détache toutes les cures du Séminaire de Québec pour les remettre complètement entre les mains de l'évêque.

5. Registre de Boucherville. Acte de décès signé par Pierre de Caumont, ptre missionnaire.

6. Registre des confirmations. Archives de l'Archevêché de Québec, p. 90 à 117.

LA PAROISSE EST ÉRIGÉE CANONIQUEMENT

A l'automne 1692, sous le règne de Louis XIV, l'évêque de Québec, Mgr de St-Vallier émet le document de l'érection canonique de plusieurs paroisses, en vertu du nouveau *Règlement de 1692*,⁷ qui mettait toutes les paroisses de la Nouvelle-France entre les mains de l'évêque.

239

Sur la liste des paroisses, ainsi érigées selon le rang d'ancienneté, Varennes occupe le premier rang, sous l'appellation ecclésiastique de *Paroisse Sainte-Anne* ou *Paroisse du Cap de Varennes*, comme en fait foi les registres paroissiaux et certains anciens vases sacrés.

Dès le commencement la paroisse comprenait le territoire suivant: Le Cap de Varennes, l'Île Ste-Thérèse et le Cap St-Michel. Mais c'est le Cap de Varennes qui eut l'honneur de servir de site à la première église paroissiale.

Sous le régime anglais il fallut redonner un nouveau statut légal à toutes les paroisses érigées canoniquement sous l'ancien régime; aussi pour accommoder l'érection civile de la paroisse Mgr Bernard-Claude Panet en rappela l'érection canonique le 1^{er} mars 1832.⁸

LE PREMIER CURÉ: MESSIRE CLAUDE VOLANT DE ST-CLAUDE

Il naquit aux Trois-Rivières, et fut baptisé par le Père Garreau, jésuite et futur martyr des Iroquois, il était de plus neveu de Radisson, le fameux explorateur qui illustra l'histoire du Canada.

Il fit partie du premier groupe de pensionnaires avec sept autres canadiens et six sauvages, lors de la fondation du Petit Séminaire de Québec.

7. Archives de l'Archevêché de Québec, Registre.

8. Subdivision du Bas-Canada en paroisses, p. 113. Edits et ordonnances, Vol. I, p. 461. Municipalités et paroisses, Deschamps 1896, p. 255, 268 et 1107.

Après son ordination sacerdotale il dessert comme missionnaire un vaste territoire de plus de 25 lieues, comprenant plusieurs missions sur la rive du fleuve.

Âgé de quarante ans environ, curé de Batiscan et desservant de Champlain, il est appelé en 1692 par Mgr de Saint-Vallier à occuper la nouvelle cure de Varennes récemment constituée; il y demeura vingt-cinq ans. C'est lui qui ouvrit les premiers registres paroissiaux, conservés au presbytère où sa signature: «De S.-Claude, pre curé», apparaît au bas de 482 actes de baptême, 95 actes de mariage et 228 actes de sépulture.⁹

LA PREMIÈRE ET LA DEUXIÈME ÉGLISE

La paroisse de Varennes connut jusqu'à ce jour quatre temples pour rassembler le peuple de Dieu et lui permettre de participer à la liturgie de l'Église.

Le premier fut plutôt une modeste chapelle; elle était en construction lors de l'érection canonique comme en fait foi l'acte de Mgr de St-Vallier, conservé aux archives de l'archevêché de Québec. Il s'agissait vraisemblablement d'une église en maçonnerie selon les plans et le style de la plupart des églises du début de la colonie. «C'étaient de petits édifices aux murailles assez basses, à l'abside arrondie, coiffés d'une haute toiture couverte en bardeau, percés de minuscules fenêtres cintrées; à la façade, une grande porte à deux vantaux, surmontée d'une niche et d'un œil-de-bœuf; à cheval sur le pignon, un clocher à une ou deux lanternes. Telle nous apparaît, sur une peinture conservée dans les archives du Séminaire de Québec, une charmante église anonyme qu'un peintre anglais, de passage parmi nous, a portraiturée en 1846. C'est le type même de l'humble église campagnarde d'autrefois.»¹⁰

9. J.-Marie Beaugard o.p. Questionnaire sur Varennes, Le Richelieu, le 14 octobre 1943.

10. Les Églises et le trésor de Varennes, Gérard Morisset, Québec Médium 1943, p. 9.

Monsieur de Varennes mourut à Trois-Rivières en 1689 et y fut inhumé; par conséquent trois ans avant l'érection canonique de la paroisse. En 1707, sa veuve Madame de Varennes, appelée aussi *la veuve de Monsieur de Varennes, la dame du cap de Varennes*, règle ses affaires en faisant le partage de ses biens entre ses enfants. A cette occasion, elle fit don à la paroisse d'un terrain de trois arpents pour l'emplacement de l'église, du presbytère et du cimetière. Toutefois, elle obligea la paroisse à assurer en retour à elle-même et à ses descendants, un terrain de sépulture de douze pieds sous l'église pour elle et les siens; une basse messe de requiem annuelle à perpétuité, pour Monsieur de Varennes, pour elle et pour leurs descendants.¹¹

On comprend facilement que M. le curé Volant de St-Claude, à la faveur de l'accroissement de la population qui a presque triplé depuis 1692, à la faveur du don de Madame de Varennes et d'un don substantiel du Sieur de St-Michel, aie projeté la construction d'une nouvelle église en 1718 dans laquelle il fut inhumé l'année suivante.

Cette nouvelle et deuxième église avait l'apparence de la petite église du Cap de la Madeleine et comportait des œuvres de Pierre Hardy d'Yamachiche, Paul Jourdain dit Labrosse, Noël Levasseur, Antoine Cirier et Joseph Doré et enfin un grand tableau de Ste-Anne, patronne locale peint par le Père François Récollet, qui orne le grand'autel.¹²

Ce tableau est sans contredit celui de la chapelle Ste-Anne. Aux yeux de la population, il passe pour «miraculeux», en 1842, il fut solennellement couronné par Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal, en vertu d'un indult accordé par Grégoire XVI. Les Chapitres de la Cathédrale de Montréal avait commandé les deux couronnes d'argent doré à la Maison montréalaise George Savage et les avait offertes en hommage.

11. Partage par Mme de Varennes à ses enfants, 1^{er} juillet 1707, devant Me P. Raimbault, notaire royal, déposé dans les archives de la Cour supérieure pour le Bas-Canada, dans le district de Montréal. Copie conservée dans les archives de la cure de Varennes.

12. Livres de comptes de la paroisse de Varennes.

Nous possédons encore au presbytère la feuille de plomb accolée à la pierre angulaire de l'église de 1718 et sur laquelle on peut lire l'inscription suivante: ANNO. Dni 1718. Clem. XI. Pont. Max. I. B. De la Croix, Ep. Q. 11. Regn. Lvd. XV. Cl. Volant Parr. I Tempvm Hoc aedificatvm est. in. HONOREM Dei svb tit. s. Annae Et. primar. lapidem posvit Ios. de la Colombiere vic. Gén. et archid. Die XXIX. Maii.

NOMS CÉLÈBRES DANS LES REGISTRES PAROISSIAUX

Le titre du premier registre paroissial s'énonce comme suit: Registre de Baptêmes, Mariages et Enterrements de la Paroisse du Cap de Varennes; il s'ouvre exactement le 18 décembre 1693 par l'enregistrement d'un baptême.

L'acte le plus marquant sur le plan social est celui du mariage du père de la *Mère d'Youville*, le 18 janvier 1701, acte qui comporte la signature de Vaudreuil, gouverneur de la Nouvelle-France.

Madeleine de Verchères signa le 9 août 1697 un acte de baptême pour lequel elle avait agit comme marraine.

Mais l'acte qui honore le plus les varennois est sans contredit celui du baptême de Marie-Marguerite Dufrost de la Jemmerais, le 16 octobre 1701. Plus de deux siècles et demi plus tard, le Pape Jean XXIII la béatifiait et l'indiquait au monde entier comme la *Mère de la charité universelle*, le 3 mai 1959.

LES SAUVAGES

Jamais la région varennoise fut habitée d'une manière ou d'une autre par les naturels du pays. Cependant il y eût une



Le sanctuaire de Mère d'Youville, érigé solennellement le 25 juin 1961 par Son Excellence Mgr. Gérard Marie Coderre, évêque du diocèse de Saint-Jean-de-Québec. Il en est le fondateur.

vingtaine de corps de sauvages convertis (indigènes et panis) qui reposent dans les premiers cimetières de Varennes.

On compte aussi dans la paroisse autant, si non plus, de baptêmes et un mariage d'une *panisse* avec un canadien.

Les panis (pawnees) étaient des sauvages du centre américain. Plusieurs maisons bourgeoises, à Varennes, en prirent en service. Ils étaient traités comme les enfants de la famille et se convertissaient; mais ils restaient la propriété de leurs maîtres.

TROISIÈME ÉGLISE DE VARENNES EN 1780

244

Comment expliquer le peu de durée de nos trois premières églises. Le problème vient surtout des matériaux utilisés. Les bâtisseurs manquent d'expérience en terre canadienne; ils connaissent peu les cailloux qu'ils mettent en œuvre et le mortier qu'ils fabriquent; par ailleurs ils connaissent mal la rigueur extrême des conditions climatiques et ses méfaits à longs termes.

Au sujet de cette troisième église l'arpenteur Joseph Bouchette dans le Dictionnaire topographique dit qu'elle «surpasse en beauté toutes celles des seigneuries d'alentours, et mérite d'être remarquée autant pour ses ornements extérieurs que pour sa décoration intérieure». ¹³

Quant à Jacques Viger il ne se gêne pas pour écrire: «L'église de Varennes fut regardée comme la plus belle église, en même temps qu'elle était la plus riche par ses argenteries, ses ornements de drap d'or et autres étoffes précieuses, tout cela dû au zèle de M. Deguise». ¹⁴

Des objets en argent massif ont été commandés par et pour la paroisse à Paris comme au Canada. Mentionnons, comme menus articles: des ampoules, burettes, clés de tabernacle, petite croix, custode, navette, patène, plateau, boîtier à ampoules. Mentionnons également des morceaux plus considérables, tels que chandeliers, calice, ciboire, encensoir, piscine, croix de procession avec pied détachable, calice, ostensor, lampe du sanctuaire: les pièces sont marquées du poignon de Guillaume Loir, Robert Cruickshank, Joseph Schindler, Michael Arnoldi, Pierre Haguët-Latour, Laurent Amyot, François Sasseville, Salomon Marion et Paul Morand.

Au chapitre des peintures plusieurs artistes travaillèrent au compte de la paroisse: François Beaucourt né au pays et

13. *Dictionnaire topographique* (1831). Joseph Bouchette. *Description topographique du Bas-Canada* (1815) Idem.

14. *Archéologie religieuse: Histoire des cures de diocèse de Montréal*, Jacques Viger, 1850, 1ère partie p. 45. (Manuscrit conservé à l'Université de Montréal.)

premier peintre canadien couronné à Paris; Roy Audy, Louis Dulongpré. Tous ceux qui fréquentent l'église actuelle peuvent en admirer encore aujourd'hui les œuvres.

Une ère de sculpture religieuse vraiment remarquable passa à Varennes sous l'initiative combinée des curés Duburon-Deguisse à l'occasion de la construction de l'église de 1780. Pendant plus d'une trentaine d'années, une valeur de près de \$50,000.00 dollars fut consacrée uniquement à ces œuvres d'art.¹⁵ Plusieurs sculpteurs y prirent part: François Guernon dit Belleville et Joseph Doré; mais surtout les quatre meilleurs artisans de l'École montréalaise Antoine Cirier, Philippe Liébert, Louis Quévillon et Urbain Brien dit Desrochers.

LA QUATRIÈME ET ACTUELLE ÉGLISE

Enfin la présente église fit place au joyau de 1780 devenu impropre au culte pour diverses raisons qu'il serait trop long d'expliquer ici, elle contient toujours quelques trésors appartenant à la précédente.

C'est une reproduction de la Cathédrale de la Vallette, sur l'île de Malte, dit-on; construite de 1884 à 1887 d'après les plans de Perrault et Mesnard et que les fidèles de 1883 ont voulu vaste et majestueuse. Ses richesses propres sont les trois autels et ses fonts baptismaux sculptés par Félix Mesnard vers 1887, sa coupole, son baldaquin, ses statues en sapin de Norvège, ses lustres, son orgue et son carillon de sept cloches, ses peintures de l'abbé Bernardin Rioux, C. Porta et Guido Nincheri.

Nous pouvons juger de l'ampleur de ce nouveau temple en considérant ses dimensions: hauteur des clochers, 175 pieds; hauteur du dôme avec la croix, 124 pieds; largeur de

15. Questionnaire sur Varennes, J.-Marie Beauregard, o.p. Le Richelieu, le 29 mars 1945.



L'église, terminée en 1887. Son architecture est romano-byzantine.

la façade, 80 pieds, longueur de l'église en dedans, sans compter le vestibule, 162 pieds, largeur de l'église en dedans, 68 pieds; largeur du transept, 113 pieds; chœur, 40 pieds sur 50; sacristie, sans compter les chapelles latérales, 45. pieds sur 39; hauteur de la voûte, 58 pieds; hauteur de la voûte dans le transept, 78 pieds.¹⁶

DIOCÈSE D'APPARTENANCES

Varennes a connu à travers trois siècles différentes juridictions ecclésiastiques.

16. La Minerve, le 12 novembre 1887, p. 1.

Au temps de la mission, la paroisse relevait du Vicariat apostolique de la Nouvelle-France fondé le 3 juin 1658.

En 1692 en vertu du nouveau règlement émit par Mgr de St-Vallier, Varennes relève du diocèse de Québec fondé le 1^{er} octobre 1674.

Avec la création du diocèse de Montréal le 13 mai 1836, la paroisse appartient au diocèse de Montréal.

Enfin le 9 juin 1933, Montréal devenu trop vaste, cède une partie de son territoire pour former un nouveau diocèse, soit St-Jean-de-Québec; Varennes passe à ce nouveau démembrement ecclésiastique jusqu'à ce jour.

LES INSTITUTIONS: LE COLLÈGE ET LE COUVENT

L'Église sut à toutes les époques de l'histoire se donner les organismes, les institutions propres à l'accomplissement de sa mission qui est l'évangélisation. Elle compta toujours sur la participation indispensable et si précieuses des communautés religieuses à qui elle confia un mandat dans le domaine éducatif, charitable et hospitalier.

C'est ainsi que Varennes put bénéficier et bénéficie encore aujourd'hui des précieux services des Frères des Écoles Chrétiennes, des Sœurs de Sainte-Croix et des Sœurs Grises de Montréal.

«L'importante paroisse de Varennes qui, comme tant d'autres, au milieu du siècle dernier, avait à souffrir de la rareté et de l'incompétence de ses maîtres et de ses maîtresses pour ses nombreux enfants, résolut d'obtenir l'aide plus efficace de communautés religieuses. En mars 1854, le curé Charles-Joseph Primeau, appuyé des seigneurs Gaspard Massue et Félix Lussier, des familles Painchaud, Archambault,

Girard, de Martigny, Tourangeau et Robitaille s'adressait à Mgr Bourget afin d'obtenir par son entremise la double fondation d'un collège et d'un couvent dirigés par des religieux. Le saint évêque tourna les yeux vers Saint-Laurent et dans une lettre au Rév. Père Joseph Rézé, alors provincial de Sainte-Croix, le pria «de faire tout au monde pour accepter cette double fondation.» Le 13 août, le Père Rézé recevait M. Félix Lussier, président de la Commission scolaire de Varennes et représentant du curé Primeau, retenu chez lui par la maladie, accompagné du commissaire J. B. Mongeau. Ces derniers ayant présenté un programme d'enseignement analogue à celui du Père Rézé, l'entente fut décisive.

A cause des circonstances imprévues, les religieux désignés ne purent se rendre à Varennes pour les débuts de septembre et ce n'est que le 15 novembre que les Frères Stanislas, directeur; Aldéric, maître de première classe et Dominique, maître de la petite classe arrivaient à leur nouveau poste, pour entrer immédiatement en fonction dans «la grande maison d'école» du village. Quelques jours plus tard, le 23 novembre, trois Marianistes: Sœur Marie-de-Saint-Grégoire, directrice; Sœur Marie-de-Saint-Louis-de-Gonzague, première maîtresse de français et Sœur Marie-de-Saint-Ildefonse, accompagnées de la Mère fondatrice, Sœur Marie-des-Sept-Douleurs, se rendaient à Varennes, après avoir parcouru vingt-et-un milles dans une pauvre voiture, par un froid intense. Après Saint-Laurent, Saint-Martin de Laval, et Sainte-Scolastique (Deux-Montagnes), Varennes devenait la quatrième fondation de Sainte-Croix, en Canada.»¹⁷

Les religieuses logèrent tour à tour dans quatre maisons. A leur arrivée elles se retirèrent dans une vieille maison de pierre, dite maison des Sanguinet, située à quelques pieds en aval de la chapelle Sainte-Anne actuelle. Puis ce

17. «Le grain de sénévé en terre varennoise». Dans Centenaire sous l'égide de Marie. 1854-1954. Abbé René Desrochers, Pensionnat Notre-Dame du Sacré-Cœur, Varennes.

fut l'occupation de *la maison jaune* appelée ainsi à cause de sa couleur ocreuse, située à l'angle des rues d'Youville et Saint-Charles; c'était un vaste bâtiment en bois, à un étage, avec toit à mansardes; les religieuses y séjournèrent vingt-deux mois; soit du 16 novembre 1855 au 21 septembre 1857.

Mgr Desautels invita alors les religieuses à s'installer dans l'ancien collège où elles devaient rester trente ans; ce vieux couvent, face au manoir Massue, après avoir été tour à tour, magasin-général, pension, puis hôtel fut démoli en 1904.

Enfin au printemps de 1883, les Sœurs de Sainte-Croix devinrent les propriétaires du terrain occupé par la famille Robitaille dont un de ses membres, l'Honorable Théodore Robitaille, devint lieutenant-gouverneur de la Province de Québec: le 30 octobre 1887; le personnel du vieux couvent se transportait dans le nouveau et quatrième couvent et Mgr Fabre le bénissait le 9 novembre suivant. En 1924, les religieuses de Sainte-Croix doublèrent la capacité de leur bâtisse primitive pour y aménager une chapelle, une salle académique et un dortoir.

Finalement, les conditions sociales, éducationnelles et politiques obligèrent les religieuses à désaffecter leur couvent et à limiter leur action sur le plan de l'école publique du village; elles se virent dans l'obligation de vendre leur propriété. C'est le Village de Varennes qui s'en porta acquéreur à l'hiver 1972.

Quant au collège, il débuta lui aussi en 1854 sous la direction des Frères Joséphites. Deux ans plus tard en 1856 il prit le nom de Lycée de Varennes et était dirigé par les prêtres séculiers du diocèse de Montréal. En 1857, on inaugura le nouveau collège, tel qu'on le voit encore aujourd'hui. Enfin, en 1899 Mgr Paul Bruchési, évêque de

Montréal en remit la direction aux Frères des Écoles Chrétiennes et prit le nom de Collège St-Paul, après avoir connu ses heures de gloire dans un contexte social et politique donné, le collège s'achemine maintenant vers une nouvelle formule; il connaît des mutations profondes qui laisse bien augurer pour l'avenir de l'éducation chrétienne.

L'HOSPICE DE LA JEMMERAIS

Laissons parler la chronique des Sœurs Grises en l'année 1859 «Le 9 juin 1859, accédant aux désirs du curé de Varennes, M. Joseph Desautels, Sœur Deschamps, supérieure générale des Sœurs Grises de Montréal, accompagnée de Sœur Fréchette se rendait dans cette localité pour étudier sur place le projet d'une nouvelle maison de charité pour les pauvres, les vieillards et les orphelins.

«Accompagnées de M. Desautels, les deux religieuses se rendirent à un quart de lieue en bas du village et visitèrent une maison qui paraissait toute désignée à cette fin. Il s'agissait de l'ancien hôtel de la «Saline», propriété de Timothée Brodeur, ainsi nommée à cause de la présence d'une importante source d'eau minérale naturelle».

«Donc le (9 juin 1859, le Conseil se prononçait définitivement en faveur et le 30 septembre suivant, notre Mère générale allait y conduire les fondatrices: Mère Rose Coutlée, Sœur Célanire Beaudry-Régnier et Sœur Denise Pépin-Dufrost.

«Le lendemain, 1^{er} octobre, Mgr Ignace Bourget daignait se rendre à Varennes pour inaugurer notre œuvre. Après avoir célébré la sainte messe à l'église paroissiale, sa Grandeur se rendit à la «Saline» pour y procéder à la bénédiction d'une cloche qu'il nomme «Marie Marguerite» et à la bénédiction de la maison elle-même, plaçant la chapelle sous le vocable du Père Éternel».¹⁸

18. Hôpital Général de Montréal, Sœur Clémentine Drouin, Tome III, p. 66 et 67.

En 1871, pour des raisons qu'il serait trop long de développer ici, on réorganisa la maison près de l'église paroissiale. Enfin en 1880 on décida de construire un nouvel édifice, à la suite de l'incendie du précédent pour y accueillir les vieillards, les orphelins et les enfants. Cette maison tomba sous le pic des démolisseurs au printemps 1972 pour faire place à un foyer spacieux et fonctionnel situé à quelques pieds de l'ancien Foyer, et qui répond mieux aux mutations sociologiques de notre époque.

CHAPELLE DE SAINTE-ANNE

Varenes possède deux chapelles votives ou de procession. L'une bâtie en l'honneur de Saint Joachim, a une origine peu connue faute de documents; on la visite surtout le 16 août en la fête de son titulaire. Bâtie en pierres des champs, elle fait figure d'antiquité avec sa façade, sa serrure et son clocher.

La chapelle de Sainte-Anne connaît au contraire une grande popularité; chaque année à la belle saison, des centaines de pèlerins s'y arrêtent pour rendre hommage à la grande sainte qui depuis 1692 jusqu'à nos jours s'est montrée d'une grande bonté pour les paroissiens et les étrangers tant sur le plan spirituel que temporel. Cette minuscule église contient le tableau miraculeux que l'on entoure toujours d'un grand honneur.

Une plaque fixée dans la pierre de sa façade donne l'historique de l'édifice. Elle se lit comme suit:

*Témoignage de reconnaissance des paroissiens
à la Bonne Sainte-Anne
et pour mémoire perpétuelle des grâces extraordinaires
dues à son intercession cette chapelle bâtie par contribu-
tions volontaires en 1863 en remplacement de la chapelle*

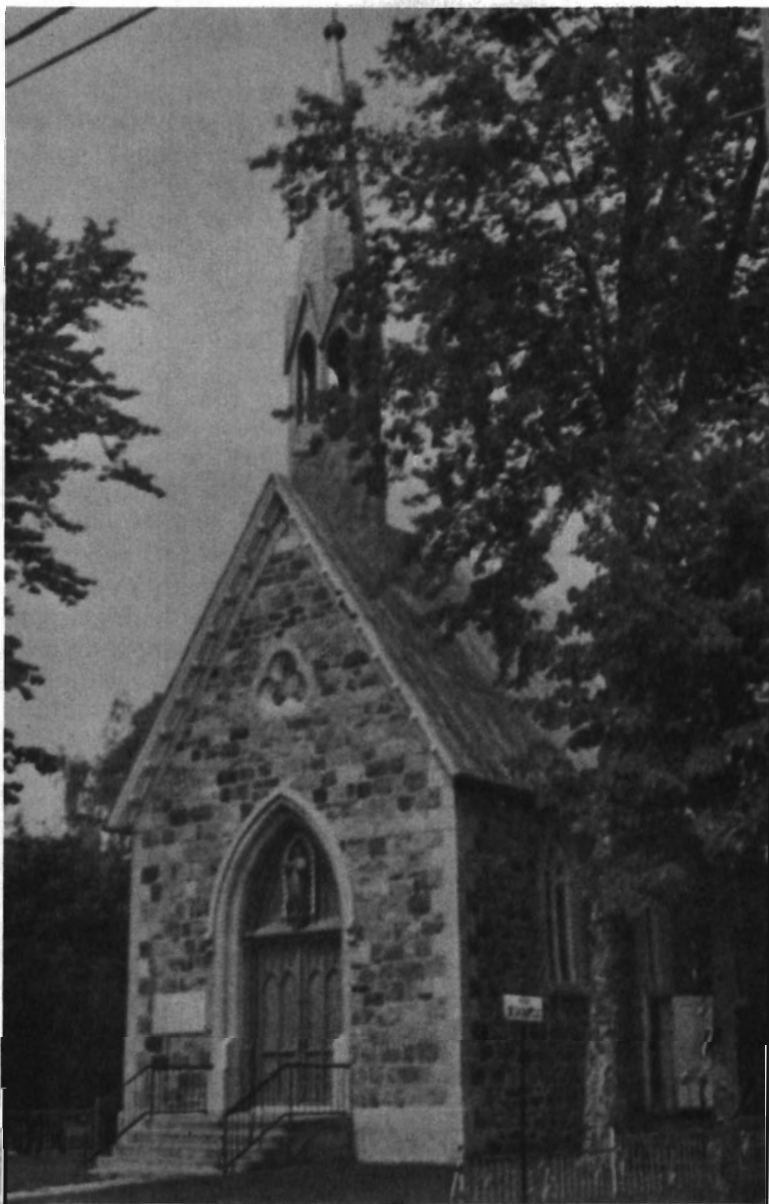
primitive sise à angle nord est de l'autre côté du chemin laquelle alors tombait en ruine à cause de vétusté fut parachevée et solennellement bénite le 28 juillet 1868 par Monseigneur Ignace Bourget

qui y déposa religieusement le tableau miraculeux qu'en vertu d'un indult du Pape Grégoire XVI il avait couronné dans l'ancienne chapelle le 26 juillet 1842.

Pour nous donner une idée de l'importance de sainte Anne auprès des varennois et de l'honneur et de l'affection dont elle a été l'objet alors que Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal, couronnait le tableau dit miraculeux, il suffit de relire des extraits du compte-rendu de la fête du 26 juillet 1842.

«Le 26 juillet 1842 sera pour la paroisse de Varennes un jour à jamais mémorable; car il fut marqué non seulement par une pompeuse fête, mais par un événement véritable et sacré. Ainsi que nous l'annoncions mardi, Monseigneur quitta Montréal sur les quatre heures du soir, accompagné d'un nombreux clergé. Sur la rive de Longueuil le corps de musique du 71^e régiment attendait le bateau qui transportait Sa Grandeur; et il salua son arrivée par de joyeuses fanfares. Une vingtaine de voitures, venues de Varennes, furent immédiatement mises à la disposition du cortège. A l'entrée de la paroisse de Varennes un détachement respectable de cavaliers, portant des pavillons, escortait la voiture de l'évêque, tandis qu'un grand nombre d'autres paroissiens en voitures prenaient place à la suite du clergé; ce qui, joint au bruit sonore des cloches et aux sons éclatants des instruments, donnait au cortège l'apparence d'un vrai triomphe.

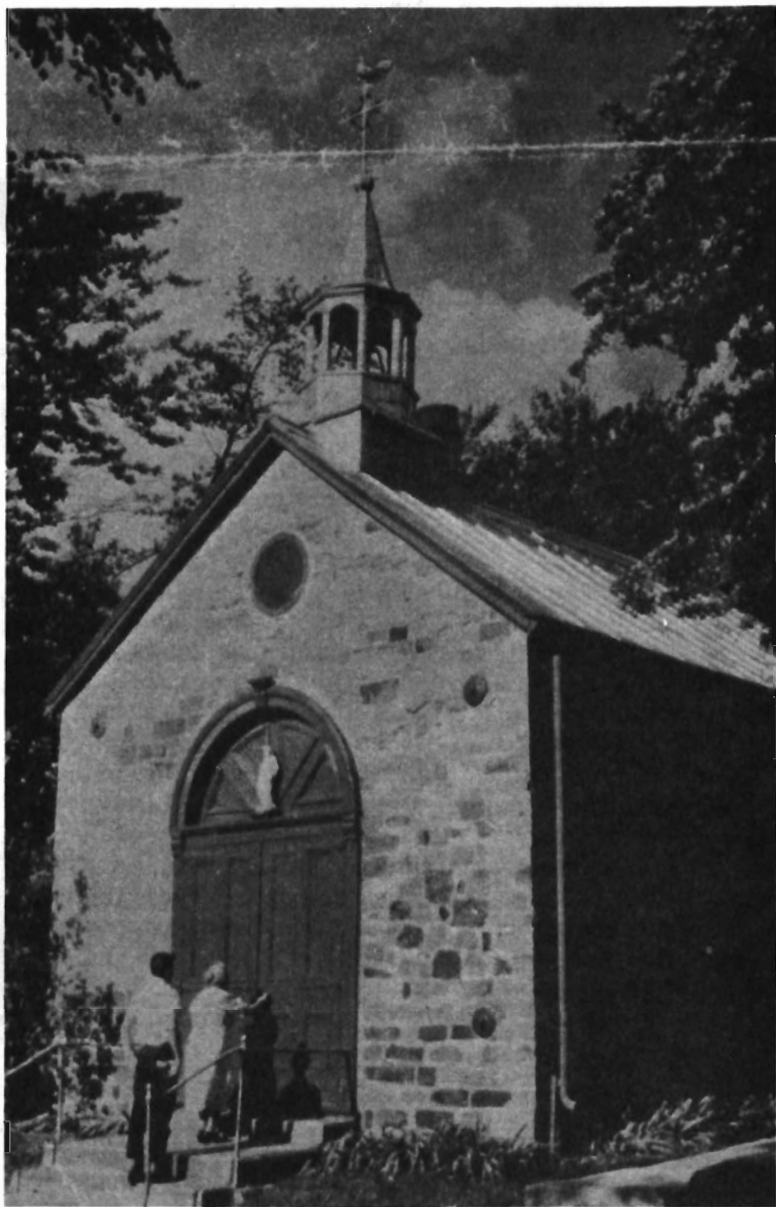
Quelque temps après son arrivée au presbytère, Monseigneur fit son entrée pontificale à l'Église paroissiale. C'est dans ce moment qu'on put comprendre combien cette solennité était chère au cœur de ce peuple: une foule immense remplissait l'enceinte sacrée devenue trop petite,



L'une des deux chapelles votives du village, en l'honneur de sainte Anne. Elle est célèbre à cause de la traditionnelle dévotion des Varennois à la thaumaturge.

et se répandait en flots pressants sur le vaste emplacement qui en forme l'avenue. Tous les visages portaient empreintes la joie et l'avidité de contempler un spectacle impatientement attendu. Le portail de l'église était orné de festons de verdure formant une croix gigantesque et encadrant avec élégance une copie du tableau à couronner, les armes du Souverain Pontife, de l'Évêque diocésain et du chapitre de la cathédrale. Deux colonnes de vingt-cinq à trente pieds s'élevaient parallèles en avant du portail: la première supportait une bannière représentant Sainte Anne, et bordée d'une large bande de soie blanche et rose portant pour inscription: Fête de Sainte Anne, rétablie à Varennes le 26 juillet 1842; l'autre doit être surmontée de la croix de mission; car en ce moment les RR.PP. Oblats poursuivent à Varennes les travaux d'une laborieuse mission, et n'ont pas médiocrement contribué à l'éclat religieux de cette fête.

L'image de Sainte Anne surtout est d'une expression indéfinissable, et cette tête semble sortir de la toile, tant elle est pleine de naturel et de vie. Il serait impossible de rendre l'effet que dut produire la vue de cette image, joint à l'émotion de la pompe religieuse de ce jour. Nous avons bien compris en ce moment la tendre dévotion et la pieuse confiance des fidèles pour celle qu'ils nomment, dans leur touchant et naïf langage, la bonne Sainte Anne de Varennes. Après le chant de l'Ave, Maris Stella et des litanies de sainte Anne, la procession se remit en marche dans le même ordre qu'elle était venue. Arrivée vis-à-vis de l'église, la procession s'arrêta, et Monseigneur accompagné des officiers et des musiciens, monta dans un bac pour aller bénir un feu de joie préparé sur un radeau à quelques arpents de la rive. Lorsqu'il fut allumé, le cortège en fit le tour et regagna le rivage; durant tout ce temps le corps de musique exécuta des airs brillants. La journée était finie, et tous les spectateurs se retirèrent impatients du lendemain.



La chapelle Saint-Joachim, d'une belle densité de style, n'est ouverte qu'une fois l'an, à la fête du saint, le 16 août.

- 3 – Paul-Armand Ulric de 1725 à 1749
- 4 – Jean-Baptiste Petit-Maisonbasse de 1749 à 1750
- 5 – Jean-Baptiste Lacoudray dit Tourangeau de 1750 à 1760
- 6 – Antoine-Marie Morand de 1760 à 1773
- 7 – François Féré-Duburon de 1773 à 1801
- 8 – Antoine-Éméric Lemaire-Saint-Germain de 1802 à 1804
- 9 – Esprit-Zéphirin Chenet de 1804 à 1805
- 10 – Joseph-François Deguise de 1806 à 1833
- 11 – Pierre Grenier de 1833 à 1834
- 12 – Charles-Joseph Primeau de 1834 à 1855
- 13 – Joseph Desautels de 1855 à 1881
- 14 – Joseph-Salomon Théberge de 1881 à 1899
- 15 – François-Régis Bonin de 1899 à 1903
- 16 – Joseph Charette de 1903 à 1907
- 17 – Jean-Louis Gaudet de 1908 à 1917
- 18 – Ferréol Jobin de 1917 à 1942
- 19 – André Beauregard de 1942 à 1962
- 20 – Élisée Choquet de 1962 à 1970
- 21 – Roger Cyr 1970 -

CARILLON DE L'ÉGLISE

L'église actuelle de Varennes, comme on le sait, est flanquée de deux clochers qui ont toujours abrité de nombreuses cloches confectionnées en Angleterre. Toutefois en 1959, il fallut les remplacer et le 14 juin, Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque de St-Jean-de-Québec, présida à la bénédiction d'un nouveau carillon de sept cloches. Voici la description de chaque cloche:

PREMIÈRE CLOCHE: RE (3650 livres)

A. D. 1959

Nom: MARIE-MARGUERITE

Inscription: *Bienheureuse Mère d'Youville (Marie-Marguerite Dufrost de la Jemmerais), née et bap-*

tisée à Sainte-Anne-de-Varenes, les 15 et 16 octobre 1701, béatifiée le 3 mai 1959, surnommée «Mère des pauvres et des orphelins».

EFFIGIES: Mère d'Youville, Sainte Marguerite et le Christ en croix.

Parrain et marraines:

Rév. Mère Béatrice St-Louis, sup. gén. des Sœurs de la Charité (Sœurs Grises) de Montréal
Rév. Sr Germaine Doucet, sup. du Foyer Lajemmerais, Varenes.

M. Nicolas Massue et Mme Gustave Massue

DEUXIÈME CLOCHE: MI (2574 livres)

A. D. 1959

Nom: JEAN

Inscription: Jean XXIII – Pape régnant

Pax Tibi, Marce, Evangelista Meus

EFFIGIES: Saint Pierre, les armoiries du Pape et une croix.

Parrains et marraines:

M. le maire et Mme Geo.-Arthur Loranger

M. le maire et Mme Adrien Provost

TROISIÈME CLOCHE: FA (1804 livres)

A. D. 1959

Nom: GÉRARD-MARIE

Inscription: *Fornam Servi Accipiens*

Son Excellence Révérendissime Monseigneur Gérard-Marie Coderre, évêque de St-Jean-de-Québec.

EFFIGIES: Les armoiries de Mgr Coderre, La Vierge et l'Enfant et les Saintes Femmes au Calvaire.

Parrains et marraines:

M. et Madame Adrien Beauchemin

M. et Madame Armand Geoffrion

M. et Madame Albini Choquet

QUATRIÈME CLOCHE: LA (1050 livres)

A. D. 1959

Nom: ANDRÉ-RENÉ

Inscription: André Beauregard, curé

René Desrochers, vicaire.

*Lors de la béatification de la Mère d'Youville,
illustre paroissienne. Hommages du clergé
paroissial de Ste-Anne-de-Varennes.*

EFFIGIES: Sainte Anne et Saint André

Parrains et marraines:

M. et Madame Pierre-Paul Lussier

M. et Madame Charles Cadieux

Le notaire et Madame Jules Phaneuf

CINQUIÈME CLOCHE: SI (760 livres)

Q. E. 1959

Nom: SACRÉ-CŒUR-DE-JÉSUS

EFFIGIES: Jésus en croix

Sacré-Cœur de Marie,

Sacré-Cœur de Jésus.

Parrains et marraines:

M. et Madame Ubald Riendeau

Le docteur Jean-Paul Bousquet et

Madame Gaspard Bousquet

M. et Madame René Jodoin

M. et Madame Lionel Guilbert

SIXIÈME CLOCHE: RE (460 livres)

A. D. 1959

Nom: ANNE

Inscription: *Sainte Anne, mère de la Sainte Vierge, patronne
des varennois, protégez toujours la paroisse.*

EFFIGIES: Sainte Anne et la Vierge-Enfant,
la Sainte Vierge et une Croix.

Parrains et marraines:

M. et Madame Louis-Aimé Langlois
M. et Madame Omer Guévremont
M. et Madame Félix Jodoin
M. et Madame Léo Choquette

261

SEPTIÈME CLOCHE: MI (280 livres)

A. D. 1959

Nom: CŒUR-IMMACULÉ-DE-MARIE

EFFIGIES: Jésus en Croix, Notre-Dame du Rosaire, Notre-Dame du Sacré-Cœur.

Parrains et marraines:

M. Eustache Provost et
Mademoiselle Rose-Aimée Savaria
M. et Madame Joseph Provost
M. et Madame René Provost



Possiblement construit en 1767, le Calvaire de Varennes, dont les personnages ont été sculptés sur bois par Michel Brisset, est un des rares monuments du genre au Québec. Il fut classé monument historique par la Commission des Monuments Historiques, après avoir été restauré en 1962.

L'esprit et la lettre

Jusqu'à la fin du 18^e siècle, l'esprit prévalut sur la lettre. La moitié environ de la population souffrit d'analphabétisme de 1637 à 1700.¹ L'autre moitié se forgea... un code grammatical bien personnel à travers lequel éclatait toutefois la pureté de la langue maternelle. Nombre de brillants officiers *«écrivaint mal le français, ne tenant presque aucun compte des règles les plus élémentaires de la syntaxe, variant leur orthographe à l'infini, (mais) ils conservaient presque toujours dans leur style une tournure bien française qui révèle une correction de langage à laquelle on ne s'attend pas généralement.»*² Et si les coloniaux jouaient plus aisément de l'épée que de l'orthographe, ils savaient certes manier l'esprit avec une dextérité prodigieuse. Outre cette explosion d'humour qui nous étonne encore par la saveur et la poésie toponymique et par des mots que l'histoire véhicula jusqu'à nous, ils avaient cette fierté du bien parler que notèrent plusieurs historiens. *«Nul part ailleurs, on ne parle plus purement notre langue»*, disait, entre autres, Charlevoix.³

L'instruction ne fut donc pas répandue dans les côtes, au 17^e siècle, mais les trois gouvernements bénéficiaient d'écoles

1. Il est difficile d'évaluer le nombre d'analphabètes car les notaires n'exigeaient pas toujours les signatures. Le taux d'analphabétisme ne fut cependant pas plus élevé en Nouvelle-France qu'ailleurs.

2. *L'instruction au Canada sous le régime français*, Mgr. Amédée Gosselin, éd. Laflamme et Proulx, Québec, 1911.

primaires et celui de Québec, de l'école secondaire des Jésuites fondée en 1635. Les garçons du premier seigneur de Varennes profitèrent sans aucun doute des classes trifluvien-nes tenues par les Récollets à deux périodes, la première s'échelonnant de 1671 à 1683.⁴ Le notaire Séverin Ameau, en outre, s'y institua pédagogue à son tour pendant une quarantaine d'années, à partir de 1652. Les filles de René Gaultier fréquentèrent le couvent des Ursulines de Québec.

Mais les *François des petites écoles* canadiennes ne furent pas soumis à cette étrange méthodologie française qui voulait qu'on apprenne à lire le latin avant le français.⁵ On leur inculquait le cathéchisme, la lecture, l'écriture et l'arithmétique; les plus doués s'initiaient ensuite aux rudiments du latin afin de se préparer aux études secondaires.⁶ Aux filles, on ajoutait les arts ménagers et, souvent, les arts d'agrément. Mère Marie de l'Incarnation et ses sœurs montraient à leurs élèves «à lire, à écrire, à filer, les prières, les mœurs chrétiennes et tout ce que doit savoir une fille, i.e. parler correctement et avec facilité, se présenter avec grâce et se former aux mœurs honnêtes des plus sages et vertueuses chrétiennes qui vivent dans le monde.»⁷ Le programme pédagogique portait donc davantage sur l'éducation que sur l'instruction.

Que dire des maîtres? La plupart n'ont d'autre brevet que celui de leur bonne volonté. Le gouvernement civil laisse l'instruction à l'Église qui recrute, mais ne forme pas. Les diverses communautés enseignantes façonnent elles-mêmes leurs pédagogues. Ce groupe compte les Jésuites, Récollets, Sulpiciens, Ursulines; les Sœurs de l'Hôpital Général de Québec, celles de la Congrégation Notre-Dame et les Frères Hospitaliers de Saint-Joseph de la Croix. Et un grand nombre de prêtres, dans leur presbytère, se font également éducateurs. Le voyageur suédois Pierre Kalm dit qu'en 1749, chaque village de la Nouvelle-France possédait une école. Nous n'avons

3. Les femmes parlent «un français épuré, n'ont point d'accent», écrira Louis Franquet. Et Montcalm remarqua: «J'ai observé qu'ils parlent très bien le français.» Cité dans Lacour-Gayet, p. 199.

4. *Le système scolaire de la province de Québec*, tome 11, *L'instruction publique de 1635 à 1800*, Louis-Philippe Audet, Les Presses universitaires Laval, Québec, 1951, p. 5.

de certitude d'une classe à Varennes qu'à l'arrivée de Louis Labadie, en 1805. M. le curé Chenet mentionne cependant qu'il appela cet instituteur pour réorganiser l'instruction chez-nous. Quoi qu'il en soit, avant de clore ce minime survol de l'instruction publique sous l'administration française, il faut souligner un fait: dans ce pays au climat violent et à la population disséminée, il y eut, de plus, carence de manuels, le gouvernement ne permettant pas l'établissement d'une presse.⁸ Il faut rendre hommage à ces religieux qui constituèrent tout de même, avec ces piètres moyens du bord, la pierre d'angle de l'éducation canadienne.

DEUX VARENNOIS ET LE PROJET D'UNE UNIVERSITÉ

L'instruction fut donc un appendice de l'Église. Ce qui était naturel au début de la colonie, alors que le clergé formait le principal agent de socialisation. Et de ce petit peuple obstiné à conserver son homogénéité première, l'Église fut également le point centrifuge dans les premières années après la Conquête. C'est ainsi que l'évêque du temps, Mgr. Hubert, crut bon de retarder la création d'une université. Il faut mentionner qu'après la cession, personne n'empêcha les écoles de fonctionner, mais l'instruction chemina au ralenti tant pour les anglo-protestants que pour les franco-catholiques. Mais la population canadienne-française, et c'est tout en son honneur, avait conscience de la nécessité d'un système scolaire. Carleton devait traverser à Londres en 1770 et les Canadiens lui soumièrent un mémoire destiné à la cour de Saint-James, demandant le rétablissement du collège de Québec.

L'officier revient donc dans la province de Québec... 16 ans plus tard, muni du titre de gouverneur général. Des quatre comités d'étude qu'il forme, l'un aborde la question de l'instruction publique. Sa réponse est sans équivoque: il s'avère urgent de solutionner le problème des écoles.⁹ Le

5. Ibidem, p. 13.

6. Le collège des Jésuites avait des classes de grammaire, d'humanités, de rhétorique et de philosophie.

7. Ls-Ph Audet, p. 4.

gouverneur tente alors de mettre en marche un mécanisme vers une première législation scolaire et forme une Commission d'Éducation. Ce groupe met au point un questionnaire destiné au curé de chaque paroisse afin d'évaluer la situation et de connaître leurs vues; puis il charge l'avocat Pierre Panet de procéder à l'enquête. Hélas, pour des motifs qui ne furent jamais clairement établis, ce professionnel néglige son mandat. Le président de la Commission décide donc, deux ans plus tard, de se baser sur l'avis de Mgr. Hubert et de son coadjuteur, Mgr. Bailly de Messein.

On se rappellera que le 5^e seigneur de la Trinité, Jacques Lemoyne de Martigny, avait épousé Félicité-Elizabeth Bailly de Messein. Cette dernière était la sœur du coadjuteur. Les de Martigny et les Bailly se connaissaient fort bien, puisqu'ils avaient grandi côte à côte. Avant même d'avoir cédé la majeure partie du fief au seigneur Lemoyne de Martigny, François Messier avait loué le manoir ancestral au commerçant Bailly de Messein qui ouvrit un magasin. Au nombre de ses enfants naissait, en 1740, Charles-François. Ce dernier entrait au séminaire de Québec à la suite d'études en France et Mgr. Briand l'ordonnait en 1767. Le prêtre œuvra d'abord en Acadie, puis enseigna la rhétorique et la théologie à son Alma Mater de 1770 à 1777. Il se rapprochait ensuite de son village natal par sa nomination à la cure de Pointe-aux-Trembles. On dit qu'il fut «*l'instigateur des célébrations nationales de la fête de Sainte-Anne*» et qu'il «*resta attaché au manoir*» toute sa vie.¹⁰ Mais il ne devait pas séjourner longtemps dans sa première cure. Sa culture et... quoiqu'il parlait un très mauvais anglais,¹¹ son attachement à l'Angleterre en avait fait une personne appréciée par la gentry du Château Saint-Louis. Sir Guy Carleton l'amena donc avec lui sur les bords de la Tamise, en 1778, à titre de précepteur de ses trois enfants. Mgr. Hubert lui donnait la consécration épiscopale l'année suivante, en même temps que le titre

8. Quelques volumes, naturellement importés de France, se trouvaient chez les personnes de qualité. Les sieurs Du Gué, entre autres, en possédaient: *La civilisation traditionnelle...*, R.-L. Séguin, p. 39.

9. Le rapport des marchands du comité propose la création d'une université de langue anglaise: Ls.-Ph. Audet, p. 145. Il faut se rappeler que les marchands sont majoritairement britanniques.

d'évêque de Capse. Il l'acceptait comme coadjuteur sur les instances, semblablement, de Carleton.

Quoi qu'il en soit, l'opinion des deux évêques sur la question de l'instruction publique diffère radicalement. Mgr. Hubert s'oppose à la formation d'une université et les raisons qu'il présente officiellement, après 3 mois de réflexion, ne sont... qu'officieuses! Elles peuvent être facilement infirmées. Une lettre venant de Rome, en date du 6 avril 1791, rend témoignage du véritable motif de son refus: «Vous avez très bien fait d'avoir résisté à la fondation de cette université dans laquelle la tolérance des sectes hétérodoxes aurait servi de base». ¹² Si Frontenac avait jadis été avant-gardiste en proposant un embryon de démocratie, Carleton ne l'est pas moins: il prône une université non-confessionnelle qui, de plus, serait laïcisée! ¹³ Mgr. Bailly, on l'aura deviné, opine abondamment dans le sens de son ami et protecteur. Il produit à son tour un mémoire dans lequel il dit se réjouir de cette institution où l'on verra des hommes sans préjugés et plusieurs de ses explications sont valables, mais l'esprit en est irrévérencieux à l'égard de son supérieur.

Mgr. Bailly de Messein n'est cependant pas le seul Varennois qui fut amalgamé à cette affaire. Depuis la guerre de l'Indépendance des «13», alors qu'il avait été l'un des principaux collaborateurs de Carleton dans l'organisation des milices, une longue amitié avait uni le gouverneur et Simon Sanguinet. Né à Varennes comme les autres membres de sa famille, il était le frère de Christophe qui s'était porté acquéreur des biens de la dernière seigneresse Gaultier. Or, Simon décédait à Montréal, le 16 mars 1790. L'idée de cette université l'avait emballé. ¹⁴ Il léguait donc sa seigneurie de La Salle et ses autres propriétés pour la fondation de l'Université de la province de Québec. Sans doute Mgr. Bailly de Messein faisait-il partie de son groupe de relations. M. Sanguinet était décédé quelques jours à peine avant la présen-

10. *Historique du manoir seigneurial de Saint-Michel*, par Michael Sheldon, pour Hoechst. Les sources ne sont pas indiquées.

11. Ls.-Ph. Audet, p. 181.

12. Ibidem, p. 170.

tation du mémoire du coadjuteur et on peut lire dans ce document: «*Quel exemple, quelles espérances ne vient pas de nous donner le respectable défunt que nous regrettons! (...)* Le projet d'une Université eût-il été connu plutôt (sic), combien de citoyens auraient anticipé sur cet exemple!»¹³ Mais ses frères Christophe, Joseph et Charles, peut-être tant parce qu'ils craignaient une académie anglicisante que parce qu'ils se voyaient lésés d'un héritage légitime, prennent alors des procédures pour faire annuler le testament. Le *Mémoire en cassation* est rédigé par Joseph-François Perrault, protonotaire de Québec, qui s'applique à prouver que Sanguinet n'était pas sain d'esprit lorsqu'il parapha son testament. Le projet d'une université reçoit alors un coup fatal. Toute planification du genre est écartée jusqu'à l'ouverture du Collège McGill, en 1821, érigé en université en 1829. Les Canadiens, de leur côté, attendront une soixantaine d'années: l'Université Laval de Québec n'ouvrira ses portes qu'en 1852. Et, chose intéressante, sa charte l'obligera à recevoir les étudiants sans distinction de religion et de race.

Donc, due à cette enquête qui avorta, la cause de l'instruction publique demoura stagnante. Les Canadiens-français voyaient en l'école publique le spectre de l'assimilation et aussi, il faut l'admettre, celui de la taxation! En 1801, l'Assemblée vote une loi connue sous le nom de *Royal Institution for the Advancement of Learning*. Joseph-François Perrault soumet un projet rival qui échoue mais vaut à la loi initiale des amendements qui assurent l'indépendance des écoles privées et confessionnelles. Mais le premier Bureau relatif à l'application de cette loi ne devait être formé que 17 ans plus tard!

LOUIS GÉNÈREUX LABADIE

Entre temps, un maître d'école à la personnalité fortement trempée venait s'établir à Varennes par une journée d'automne

13. Mais plusieurs hauts fonctionnaires ne sont pas aussi désintéressés que le gouverneur. Ils souhaitent, sans ambiguïté et sans ambages, angliciser définitivement les francophones.

14. Le projet avait d'ailleurs plu a bon nombre de dirigeants des 2 nationalités. Un groupe de 175 citoyens présentèrent une requête en faveur de sa création.

de 1805. Outre les communautés religieuses et les maîtres-passants,¹⁶ quelques professeurs laïques consacrèrent leurs talents et leurs énergies à la fondation d'écoles populaires. Louis Labadie fut de ceux-là. Né en 1765, le nouveau venu était originaire de Québec. Il avait, dit-on, commencé sa carrière à l'âge où les nôtres entrent à l'école, soit à 7 ans!¹⁷ Il jouissait déjà d'une réputation enviable comme instituteur et le curé Chenet¹⁸ le fit demander pour réorganiser l'école paroissiale. Avant de se transplanter à Varennes avec sa famille, il habitait Saint-Eustache. Ce maître d'école s'installa dans notre municipalité parce que les offres salariales étaient plus avantageuses: l'enseignant disposait d'une maison de pierre et d'un terrain spacieux, pourvu d'une écurie et d'un jardin. Cette demeure comprenait 6 pièces dont l'une servait de classe. Le professeur avait également droit à une demi-corde de bois par écolier. Le syndic de l'école lui remettait, chaque année, 120 piastres d'Espagne et, afin de l'encourager et de conserver ses services, le curé lui octroyait annuellement 300 livres.

Le professeur parvient à Varennes le 2 octobre. Il fait d'abord réparer l'école¹⁹ et, malheureusement, son beau-père décède à Verchères le 14 suivant. La classe de Louis Labadie commence donc le 21, groupant 25 garçons. Parmi eux se trouvent les frères Ambroises et Charles Sanguinet qui devront, hélas, subir la peine capitale suite à une échauffourée dans le contexte des troubles de 1837-38.

Nous sommes à l'époque des couche-tard; eux vivent l'ère des lève-tôt: chaque matin, à cinq heures, au tintement de la grosse cloche de l'église, Louis Labadie rassemble ses élèves pour la messe et leur fait prendre place au sanctuaire. L'après-midi, 24 tintons de cette même cloche annoncent le début de la classe, à deux heures. Le programme de cet instituteur ne diffère pas de ceux de ses collègues. Il seconde son curé

15. Ls.-Ph. Audet, p. 201.

16. Certaines paroisses ne pouvaient défrayer le coût d'une école et assurer un salaire au maître. Des instituteurs ambulants venaient périodiquement dans le village. Ils étaient rétribués par les familles.

17. Ibidem.

pour l'instruction religieuse des étudiants et prépare lui-même ses enfants à la première communion. Il enseigne à lire, à écrire et à compter et diffuse des notions élémentaires d'histoire et de géographie. Labadie peut même enseigner le latin et l'anglais. Il faut souligner ses deux ans de classique au séminaire de Québec et rappeler qu'il fut un ultra-loyaliste au point de se dire *plus Anglais que Canadien*.

Pourtant, ce n'est pas que les connaissances de l'instituteur fussent sans faille. Sa formation en histoire, en géographie et en grammaire, surtout, suivait la mode du temps! Louis Généreux Labadie rédigeait assez régulièrement un journal personnel qui est un legs historique.²⁰ A titre d'exemple, il écrira: «*de la vie (l'avis) sage de nos illustres évêques*»...

Ses originalités n'étaient pas que grammaticales. Labadie possédait de petits travers amusants. Ainsi, il enregistra soigneusement les mariages, baptêmes et décès, ayant soin de séparer les sexes; mais il n'avait aucun scrupule juridique, trouvant tout à fait normal d'écrire ses rapports à même les registres, de les y coller et même de s'y tailler des feuilles. C'est lui-même, d'ailleurs, qui augmenta son nom du qualificatif Généreux.

Mais sa forte personnalité s'imposait. Doué pour l'organisation, il fut de tous les événements civiques et politiques. Il se fit scribe et lecteur public et s'avéra précieux pour le culte: Labadie joua le rôle de chantre, de maître de cérémonie, de porte-croix et même de sous-diacre. Mais la valeur véritable de cet homme se trouvait en sa pédagogie. Ses initiatives ne se comptent pas et il semble qu'il fut apprécié tant des élèves, des parents que des autorités. «*Labadie fut l'un des plus brillants professeur laïque de l'époque!*»²¹

Le pédagogue troquait Varennes contre Verchères en 1813. Le *Royal Institution for the Advancement of Learning*, que les Canadiens nommaient l'Institution Royale, n'était pas encore effective faute d'une organisation. L'importance

18. Le prénom de M. le curé Chenet avait déjà une consonance éthérée: Esprit-Zéphirin. Le bon prêtre fut titulaire de la cure de Varennes en 1804 et devait malheureusement décéder peu après l'arrivée de Labadie, soit en décembre 1805. Il était âgé de 42 ans.

19. Preuve qu'il y avait un instituteur avant lui.

sociologique de Louis Généreux Labadie consiste en ce que sa classe, subventionnée uniquement par la charité des paroisiens, sensibilisa la population varennoise à la possibilité d'un système d'éducation autonome.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE VARENNES

La loi de 1801 vit donc la nomination d'un **Bureau** exécutif en 1818. Cette législation portait des mesures anglicisantes et protestantisantes. Le clergé catholique et plusieurs Canadiens demandèrent l'établissement de deux bureaux distincts. L'adoption de la loi des écoles de Fabriques de 1824, et celle des écoles de syndics de 1829 et 1832 conclurent ses débats. Le dernier statut créait un véritable code scolaire.

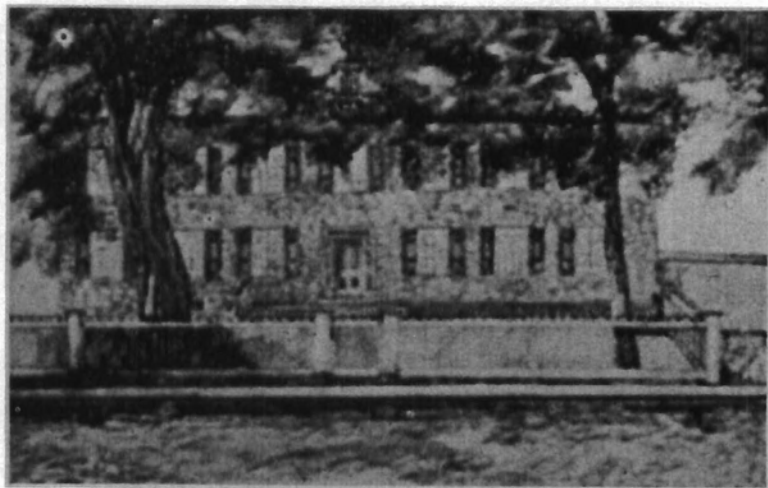
Sous cette ère dite des *écoles de Fabrique*, Varennes vit l'ouverture de 5 classes de campagne. La grande maison d'école, vaste bâtisse située rue Sainte-Anne vis-à-vis la résidence de M. Nicolas Massue, avait été construite avant 1800.²²

Contrairement aux constitutions précédentes, le régime d'Union de 1840 se montrait prolifique en lois scolaires et devait assurer une organisation qui prévaudra pendant plus d'un siècle. Des commissaires d'écoles, d'abord rattachés aux Conseils des Fabriques, furent nommés. Puis leur autonomie s'accrut en fonction de la définition de leurs responsabilités. Malgré les violents soulèvements des *apeurés* de la taxation, la Commission scolaire de Varennes naquit le 15 janvier 1842, sous la présidence de M. le curé Charles-Joseph Primeau. Les sièges des premiers commissaires étaient occupés par le seigneur de Varennes et son fils, Paul et Félix Lussier; et par leurs collègues Antoine Brodeur, Jean-Louis Beauchamp et Léon Beauchamp. Le notaire J.N.A. Archambault, qui devait plus tard assumer le secrétariat de la municipalité, acceptait alors celui de la Commission scolaire.

20. Ainsi, désirons-nous savoir à quelle date tomba la première neige de 1811? «*Mercredi, le 13^e novembre vers 10 heures $\frac{1}{2}$ du matin*», relate l'instituteur.

21. Ls.-Ph. Audet, p. 124.

22. *Centenaire sous l'égide de Marie, 1854-1954. Pensionnat Notre-Dame du Sacré-Cœur, Varennes*. Article par M. l'abbé René Desrochers, *Le grain de sénévé en terre varennoise*, p. 33.



La grande maison d'école, érigée avant 1800 et démolie en 1902. Elle était située rue Sainte-Anne, à proximité de l'angle Youville.

Dès le début de l'année suivante, le nouvel organisme admettait 7 écoles sous son contrôle. Les 5 maisons d'école de la campagne avaient pour titulaires Joseph Jodoin, Appoline Petit, Marie Joseph Bousquet, Joseph Messier et Louise Hortense Sénécal. Et la grande maison d'école comptait doublement puisqu'une partie servait pour les garçons sous la direction d'Eugène Talham, et l'autre pour les filles, avec Elmire Malbœuf. On procédait à la démarcation précise des 5 arrondissements scolaires en avril 1845 et en août, il était «résolu que l'école de Eugène Talham sera l'École Modèle de la paroisse.»²³ Les commissaires acceptaient, de plus, que le maître soit secondé par son fils Alexandre. Le même jour, un marché était conclu entre le curé et le marguillier Charles Mongeau, «mettant l'École de Fabrique sous le contrôle des

23. Archives de la Commission scolaire de Varennes, 13 août 1845.

commissaires pour 1 an». Sans qu'aucun motif ne soit mentionné dans les registres, Félix Lussier résignait de son poste.²⁴

Les commissaires adoptaient un règlement de gestion en mai 1846. Leurs exigences pédagogiques produisent un aperçu du programme. Outre qu'il est tenu d'enseigner le français et l'anglais grammaticalement, l'arithmétique et la géographie, l'instituteur doit inculquer à ses élèves des techniques commerciales telles *«la tenue des livres en partie simple que double (...) il enseignera à dresser des reçus, billets, quittances, procès verbaux d'entreprise et généralement tous les actes qui dans le commerce ordinaire des hommes se font sous seing privé*». Et puis, tout comme au début de la colonie l'on initiait les étudiants à la décodification des parchemins manuscrits, les maîtres varennois doivent apprendre à leurs élèves la lecture... de l'écriture à main!

Le prix d'admission aux classes s'élève à 30 sols par mois pour l'École Modèle et à 15 sols pour les autres. De plus, les parents s'engagent à fournir une demi-corde de bois pour chaque enfant et *«tout enfant qui devra du bois de l'année précédente ne pourra être admis avant que ce bois ait été fourni ou payé*». Mais ceux à qui l'on accroche sans ambages l'étiquette de *pauvres* bénéficient d'exemptions et de privilèges: *«Les pauvres seront admis gratuitement sans être obligés au bois.»* Ils recevront, de plus, des livres, deux mains de papier et une douzaine de plumes. Mais attention! *«Les pauvres manquant leur école plus de 3 jours sans raison dans le mois seront renvoyés de toutes les écoles de la paroisse.»!*

Les commissaires procédaient à une visite d'inspection en juin 1847 et Marc-Amable Girard dressait leur rapport. Après avoir mentionné qu'il y a progrès, les 9/10 de son texte porte sur la nécessité d'appliquer la loi malgré les hauts cris d'une partie de la population: *«il est bien sur (sic) que l'on trouve encore des personnes qui crient contre le mode de*

24. Il en occupera cependant la présidence en 1853.

prélever les cotisations», «il faut espérer que la législature fera son devoir», etc.

En septembre de la même année, les commissaires réalisent que Talham est surchargé. Ils acceptent l'engagement d'un autre maître, mais... qui doit «être logé, blanchi, nourri au frais de Talham»! Et l'année suivante, soit le 19 novembre 1848, on peut lire ce paragraphe: «Que les éléments latins soient enseignés par Eugène Talham à 5 des écoliers qui ont déjà commencé, sans plus forte rémunération. Chacun des 5 écoliers devra payer la somme de 2 livres courants pour l'année.» Mlle Elmire Malbœuf décède en juillet 1853. «Vu la mort de Mlle Malbœuf qui peut être difficilement remplacée, M. le Président (Félix Lussier) observe que l'occasion est peut-être favorable de se procurer les services de religieuses». Et le 19 mars 1855, «M. Beauchamp dit qu'il regrette faire connaître qu'il existe beaucoup de plaintes contre M. Eugène Talham, comme instituteur de l'École Modèle.» Il est remercié de ses services.

Les démarches se poursuivent: «L'assemblée après avoir délibéré sur le projet en vue approuve les démarches et déclare qu'elle verra avec beaucoup de satisfaction l'introduction de ces religieux et religieuses en cette paroisse.» Le commissaire Louis Brunelle enregistre sa dissidence et propose l'engagement de professeurs laïques. Sa proposition n'est pas secondée.²⁵

PENSIONNAT NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR

Appuyé par les co-seigneurs Gaspard Massue et Félix Lussier, et par quelques familles notables,²⁶ M. le curé Primeau manifeste à l'évêque son désir d'établir chez-nous un collège et un couvent. Les Marianites (nom primitif des Sœurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs) et les Joséphites (Frères de Saint-Joseph) acquiescent à la prière de Mgr. Bourget.

25. Il faut rappeler les 2 grands courants d'idées de l'époque, l'ultramontanisme et le libéralisme. Les ultramontains véhiculent, plus ou moins consciemment selon leur formation, la thèse de l'absolutisme théocratique de Bossuet. Pour eux, l'autorité doit être centralisée dans l'Église puisqu'elle émane de Dieu. Les libéraux remettaient l'autorité dans les mains de personnes compétentes dans divers domaines.

C'est d'ailleurs à son invitation que les deux communautés avaient assaïmé, en 1848, de Sainte-Croix du Mans en France, à Saint-Laurent de Montréal. Ces jeunes congrégations n'avaient été fondées que 6 ans auparavant.²⁷

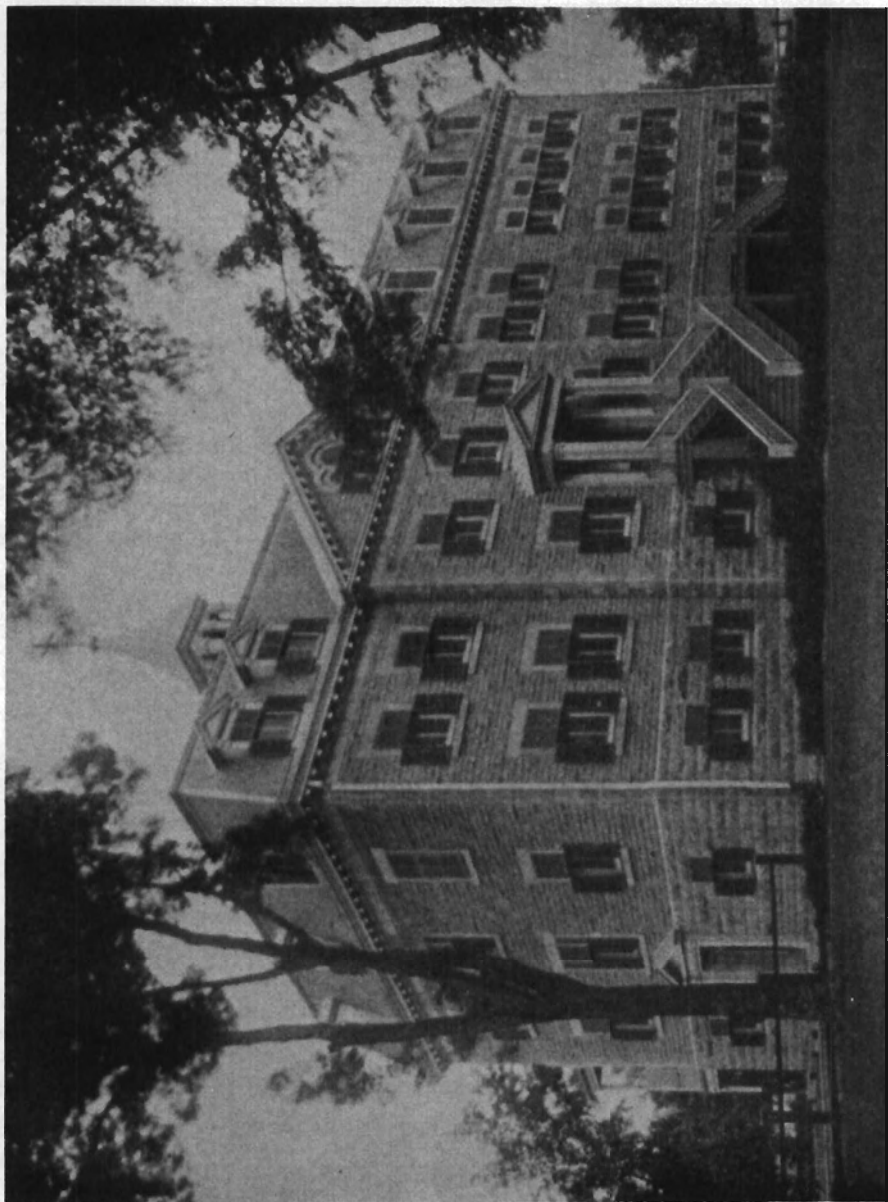
Le 15 novembre 1854, donc, trois Frères entraient à la fois dans la *grande maison d'école* du village et dans leurs fonctions d'instituteurs varennois. Malgré le froid intense, note l'annaliste, quatre religieuses arrivaient à leur tour quelques jours plus tard pour jeter les bases de leur 4^e fondation canadienne. Les Sœurs devaient d'abord déployer leur apostolat dans la maison Sanguinet,²⁸ vaste mais inadéquate pour l'enseignement.

M. Primeau ne vit que l'embryon de l'œuvre nouvelle: il décédait le 30 janvier 1855. Et le curé de Rigaud, M. Joseph Desautels, fut désigné à la cure varennoise. Ce spécialiste des fondations scolaires²⁹ s'empessa d'installer les religieuses dans la *maison jaune*, bâtisse de bois sise devant l'emplacement de l'actuel collège et détruite après 1920. Il faisait, en même temps, entreprendre la construction du collège.

Puis il célébra une messe d'action de grâce à laquelle les étudiants assistèrent vêtues de leur uniforme neuf: longue robe de mérinos bleu royal avec collerette de même tissu. Mais c'était un *dimanche des rameaux* avant le *chemin de la croix*! Une fois la construction du collège terminée, quelques deux ans plus tard, les Frères de Saint-Joseph y aménageaient et les religieuses de Sainte-Croix furent invitées à se transporter dans la *grande maison d'école*. Mais cette dernière se trouvait alors un état... d'urgence d'un grand ménage «*et qui demandait, de plus, de nombreuses réparations.*»³⁰ Ce qui occasionna de forts déboursés aux institutrices. Le 9 avril 1855, la Fabrique et la Commission scolaire nommaient M. le curé Desautels procureur. Et une étudiante du temps mentionne que les Sœurs Noires,³¹ comme les Sœurs Grises

26. *Le grain de sénevé...*, abbé Desrochers. Une partie de cet article est cité in extenso par M. le curé Roger Cyr, au chapitre 5.

27. Craignant la laïcisation tant du côté des Canadiens-français que des Canadiens-anglais, l'évêque de Montréal (diocèse depuis 1836) suscita l'établissement de multiples écoles primaires et secondaires sous la direction de religieuses.



Le Pensionnat Notre-Dame du Sacré-Cœur, élevé en 1887, aujourd'hui l'Hôtel de Ville de Varennes.

à La Saline quelques années plus tard, «durent faire des prodiges pour ne pas mourir de faim.»³² Elles connurent aussi une disette terrible en 1866. Après force neuvaines, «l'argent strictement nécessaire à l'existence»³³ fut prêté au fur et à mesure des besoins.³⁴ Mais le 20 octobre 1887, une ère moins dramatique se levait. Les Sœurs de Sainte-Croix prenaient place dans ce confortable couvent que leur communauté avait érigé.

L'acte de procuration des commissaires au curé donne la nomenclature des matières. L'évêque de Montréal, par le truchement de son curé, est tenu de faire donner dans le *Pensionnat des demoiselles de Varennes*, des cours comprenant «le Français, l'Anglais, l'Analyse Grammaticale & logique de ces deux langues, l'arithmétique, la géographie, des notions sur l'usage des cartes & globes, les éléments de l'astronomie, l'Histoire Ancienne & l'Histoire Moderne, la Tenue des livres, l'Art Épistolaire, l'économie domestique, la musique vocale & instrumentale, le Dessin & c. (etc.) De plus les élèves apprendront à couper & à confectionner des vêtements, en tous genres pour les deux sexes; à faire des fleurs en batiste (sic), à broder sur toile, mousseline, canevas, au crochet, au plumetis, en bosse & relief, à tricoter, repasser, filer.»³⁵ C'était un programme bien chargé pour des institutrices qui ne pouvaient se nourrir à leur appétit...

Quant à leur méthodologie, elle dut s'avérer efficace, selon le témoignage de l'une des premières pensionnaires. Alors qu'elles étaient encore dans la maison Sanguinet, les religieuses préparèrent cet événement assez inusité que des examens publics mais qui ne manqua pas, en tout cas, de sensibiliser la population. A la suite de ces épreuves, «M. l'Inspecteur Archambault vantait le progrès des enfants et leurs succès. D'ailleurs les examens publics du 30 décembre et du 2 août lui donnaient raison. M. le curé, le seigneur Lussier, M. de

28. Selon M. l'abbé Desrochers, elle aurait été construite vers 1673, pour servir de maison fortifiée.

29. Il avait inauguré l'académie d'Aylmer et le Collège de Rigaud.

30. *Le grain de sénevée...*, abbé Desrochers, p. 33.

Martigny et plusieurs notables présents regagnaient leur logis en se louant d'avoir appelé les Sœurs dans la paroisse.»³⁶

En ces lointaines années où les écolières appelaient les religieuses *ma bonne tante*, fut instaurée, dès 1858, la tradition des tombolas annuelles dont gardent souvenance plusieurs Varennoises de l'âge d'or. Elles n'eurent d'égales que les expositions de travaux manuels. C'était aussi l'époque où les normes pédagogiques jouaient de souplesse: à une *première de classe* en français on offrait un *prix de sagesse et de piété*.³⁷ L'histoire ne dit pas si la plus pieuse recevait le *prix de français*!

Mais la pédagogie ne s'en portait pas plus mal puisqu'en 1937 fut inauguré le cours Lettres-Sciences. En cette année, la Faculté des arts de l'Université de Montréal comptait le pensionnat varennois au nombre de ses écoles affiliées. Peu avant 1931, on avait déjà ajouté au cours ménager des prémices, son pendant, un cours culinaire. Le succès de cette innovation encouragea les supérieures à établir, en 1942, un *cours moyen d'enseignement ménager* pour les élèves des 8^e et 9^e années. *«La valeur de cet enseignement fut apprécié et reconnu par les visiteurs délégués du Département de l'Instruction publique qui félicitèrent en diverses occasions, les professeurs et les élèves.»³⁸*

La fin de l'année scolaire 1959 entraînait celle du pensionnat, faute de personnel. Les religieuses enseignantes poursuivaient leur œuvre d'éducation à l'école paroissiale qui devenait centrale. Mais le couvent demeurait la résidence des Sœurs jusqu'au début de l'été 1972. Au printemps, la municipalité avait clôturé les tractations qui la rendaient propriétaire de l'immeuble. Les secrétaires-trésoriers du Village et de la Paroisse en occupent présentement quelques pièces.

On ne peut cependant clore ce survol de l'œuvre éducative des Sœurs Sainte-Croix sans parler d'une grande petite ins-

31. Archives de la Commission scolaire de Varennes. Sans aucun doute pour les diffrencier des Sœurs Grises. Le nom ne fut probablement pas généralisé.

32. *Le grain de sénévé...*, abbé Desrochers, p. 33.

33. Même brochure, p. 33.

titutrice: Sœur Judith. Cette enseignante naquit avec le siècle et «à 16 ans, prise d'un idéal, je m'arrache du noyau familial, malgré la peine qu'avaient mes parents», relate-t-elle dans son auto biographie. En août 1918, on lui désignait un poste d'institutrice à Varennes. Sœur Judith poursuit avec un brin de bonne malice au coin de l'œil: «Le curé, M. Ferréol Jobin que je saluai, sachant mon âge, dit à Sœur Supérieure; «Si elle ne fait pas l'affaire, on la retournera au noviciat.» Pauvre curé, je l'ai obligé à me garder 13 ans.»

«En 1943, je n'en revenais pas d'être renommée pour Varenne, le Pays de mes «Amours». Ce qui me faisait doublement plaisir, c'était de faire la classe aux enfants de mes premiers élèves.» L'institutrice est désignée pour Lacolle en 1948... mais ses amis font une pétition pour obtenir son retour. «C'est bien grâce à eux que depuis 19 ans durant, je continue le travail dans la joie et le bonheur. L'école Labarre me rajeunit et avec le confort de ces dernières années, je ne sens pas le poids de vieillir.»

La Commission scolaire voulut organiser une fête spéciale, le 18 mai 1968, afin de marquer le jubilé d'or d'enseignement de Sœur Judith, qui correspondait à sa 38^e année de profession à Varennes. Ce fut une manifestation à la fois élaborée, charmante et fraternelle, à laquelle assistèrent des dignitaires de la congrégation des Sœurs de Sainte-Croix, les commissaires et les édiles municipaux, et environ 250 anciens élèves de la religieuse. M. Albert Poirier, alors président de la Commission scolaire, mentionnait, entre autres: «Vous avez partagé les 50 dernières années entre votre communauté et l'école, je dois ajouter que vous ne faites à cette dernière la plus mauvaise part.» Suite à l'adresse de M. Fernand Brodeur, alors secrétaire-trésorier de la Commission scolaire, Sœur Marcelle Patoine c.s.c., déléguée par le Ministère de l'Éducation, décora l'éducatrice de la médaille du Centenaire.

34. S'agirait-il du legs de M. Aignan-Aimé Massue? Un codicille signé de sa main versait 2.400 livres ancien cours pour le lycée de Varennes (collège). La lettre fut remise à la Commission scolaire le 13 mai 1866.

35. Contrat no. 2363. Dans les archives historiques de Varennes.

36. Centenaire sous l'égide de Marie, p. 69.

Sœur Judith Lecavalier décédait le 27 avril 1972. Des centaines de jeunes et de moins jeunes se rappelleront son bon sourire. Et cette scène charmante alors que, ses voiles aux vents, elle transportait son matériel scolaire du couvent à l'école Labarre par les moyens les plus ingénieux: voiturette ou traîneau. Des hordes d'enfants l'accompagnaient et la secondaient.

LE COLLÈGE INDUSTRIEL ET LE LYCÉE

Les Frères de Saint-Joseph avaient donc résidé dans la *grande maison d'école* jusqu'à l'ouverture du collège actuel, qu'on appelait alors Collège industriel.⁴⁰

L'édifice reposait sur des terrains dont une partie était destinée à ce but depuis fort longtemps. Quelques jours avant l'arrivée des religieux, il y avait eu vente de 2 terrains avec leurs maisons de pierre, étables, écuries et autres bâtisses, par Félix Lussier aux commissaires d'école. Puis, simultanément, cession du tout à Mgr. Bourget. La cure changea de titulaire et, en avril 1855, M. Desautels était nommé procureur par la Fabrique et la Commission scolaire.⁴¹ Le 10 mai, le curé négociait l'achat de la terre ayant jadis appartenu à son prédécesseur, M. François-Joseph Deguise, décédé à Varennes en 1835. La construction du collège fut alors entreprise.⁴²

Sur cet emplacement se trouvait autrefois une pépinière. Ce qui incita Marc-Amable Girard, le jour de l'inauguration, soit le 4 octobre 1857, à commencer son discours par une méticuleuse explication arboricole: «*Le terrain que nous foulons présentement était, il n'y a pas encore deux ans, planté de jeunes arbres qui attendaient un peu de développement, recevant des soins tout particuliers, avant que d'être tirés de là (...)*».⁴³ Ce long prologue eut enfin son épilogue: «*(...) les plantes d'aujourd'hui qui remplacent celles d'hier, comme ces*

37. Ibidem, p. 81.

38. Le Richelieu, 1943.

39. *Médaille du Centenaire de la Confédération à Varennes*, (brochure) par Elizabeth Paquin c.s.c., 8 juin 1968.

40. Procès-verbal de la Commission Scolaire de Varennes, 1857.